



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
GIVORS – LA CRISTALLERIE

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 6

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	8
AGREMENT.....	8
PRESENTATION DES LOCAUX	9
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS	9
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES	10
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	10
EVOLUTION DE LA POPULATION	15
SCOLARITE.....	15
L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE EN SCOLARITE PARTAGEE	18
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	21
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE	21
– L'ACTIVITE.....	23
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	23
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS	25
UNITE DE GIVORS 1	27
UNITE DE GIVORS 2	31
OUVERTURE DE LA NOUVELLE UNITE 6/11 ANS	35
UNITE DE BRON.....	37
UNITE D'HEBERGEMENT SEQUENTIEL	39
L'EQUIPE THERAPEUTIQUE DU DITEP DE LA CRISTALLERIE	41
L'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL.....	52
ACTIVITE DE L'EMAS.....	55
LES PROJETS DE L'ANNEE	58

– TRAVAILLER EN PARTENARIAT	60
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	60
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	60
– L’ORGANISATION DU SERVICE.....	63
LE PROJET DE SERVICE.....	63
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	64
L’ORGANISATION INTERNE	65
LA DEMARCHE QUALITE	65
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	67
PLAINTES ET RECLAMATIONS.....	68
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	68
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS.....	69
– RESSOURCES HUMAINES.....	72
ORGANIGRAMME.....	72
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	72
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	73
ACTIONS DE FORMATION	74
– PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2026.....	75
CONCLUSION.....	76
LISTE DES REDACTEURS	77
ANNEXES.....	78
A. PROJETS DE GROUPES.....	78
B. DUO DAY	88



INTRODUCTION

L'année 2025 a confirmé la dynamique engagée par le DITEP autour d'un dispositif structuré et fluide, permettant aux professionnels d'adapter leur accompagnement aux besoins spécifiques des jeunes. Ce cadre, finalisé en 2023, a favorisé la mise en place de parcours individualisés, tout en renforçant la cohérence des interventions.

Cependant, cette année a aussi été exigeante et contrastée. Dès janvier, l'équipe a dû faire face à un événement tragique - le décès d'un jeune accompagné en modalité ambulatoire - qui a mobilisé les professionnels autour d'un soutien renforcé envers les partenaires scolaires et la famille. Cet épisode a rappelé l'importance de la résilience collective et de l'accompagnement global des jeunes et de leur entourage.

Parallèlement, le DITEP a poursuivi des **projets structurants**, tels que :

- **L'ouverture d'une unité dédiée aux 6-11ans**, fruit d'un diagnostic participatif impliquant l'ensemble des équipes.
- **La préparation de l'évaluation institutionnelle** prévue en mars 2026, avec une mobilisation accrue dès septembre 2025.
- **La participation active à l'enquête SERAFIN PH**, qui a sollicité les équipes de terrain et administratives sur plusieurs mois, illustrant leur capacité à concilier rigueur et engagement.

Sur le plan des **ressources humaines**, l'année a été marquée par des **départs significatifs** (adjoint de direction, assistantes sociales, psychologues sur la même unité), nécessitant une reconstruction d'équipe. L'arrivée de nouveaux professionnels (adjoint de direction, éducateur spécialisé, psychologues) et le recrutement en cours devraient renforcer les compétences et la capacité d'accompagnement du DITEP.

Enfin, les **projets éducatifs et culturels** ont permis de valoriser le travail quotidien :

- Un projet de plongée, préparé sur six mois, a offert aux adolescents un espace de dépassement de soi.
- La résidence artistique avec la Nième Compagnie, aboutissant à un spectacle sur les Super-Héros, a renforcé les liens entre jeunes, familles et professionnels, tout en sensibilisant le public au handicap invisible.

L'ouverture effective de l'unité 6-11 ans en septembre 2025, malgré un léger retard lié aux travaux, a marqué une étape clé. Quatre enfants y ont été accueillis en novembre, avec pour objectif de constituer un groupe de dix enfants à terme.

Le **travail inter-DITEP** et l'engagement associatif se sont poursuivis, notamment à travers des groupes de travail et la préparation d'une table ronde pour le congrès de l'AIRe, sur le thème « Aire de Famille ».

L'année 2025 a démontré la capacité du DITEP à **innover tout en maintenant un accompagnement de qualité**, malgré des défis humains et organisationnels majeurs.

Dalila BOUGHOUICHE
Directrice

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilitateurs de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Dispositif Institutionnel Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (D.I.T.E.P.) La CRISTALLERIE est situé à GIVORS.

Au 31 décembre 2025, il a accompagné 131 jeunes (file active annuelle) présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Depuis septembre 2019, la Cristallerie est entrée dans un fonctionnement en dispositif.

D'une organisation en trois unités, elle s'est réorganisée en quatre unités distinctes. Trois unités accompagnent chacune environ 35 à 38 jeunes, de 12 à 20 ans et une unité accompagne des enfants de 6 à 12 ans. Le DITEP propose différentes modalités d'accompagnement :

- **En accueil de journée** : avec un emploi du temps partagé entre l'interne et l'externe, au sein d'unités d'enseignement internalisées et/ou externalisées, au sein des 6 ateliers préprofessionnels pour les plus de 14 ans.
- **En ambulatoire.**
- **En Unité d'Hébergement séquentiel** de 8 places située sur la commune de Loire Sur Rhône à quelques kilomètres de l'établissement.

Ce fonctionnement en dispositif ITEP est officialisé depuis janvier 2021 selon le dernier arrêté d'autorisation créant 17 places SESSAD (ambulatoire) et une EMAS (Equipe Mobile d'Appui Médico-social à la Scolarisation des enfants en situation de handicap sur la circonscription de Givors).

AGREMENT

Le dernier arrêté n°2020-10-0440 en date du 20 janvier 2021 définit la nouvelle autorisation du DITEP La Cristallerie comme suit :

- 86 places d'accueil de jour (semi-internat) - 0/20 ans
- 8 places d'hébergement séquentiel - 0/20 ans
- 17 places ambulatoires 0/20 ans
- 1 Equipe Mobile d'Appui Médico-social à la Scolarisation des enfants en situation de handicap sur la circonscription de Givors (décision en date du 6 octobre 2020)

PRESENTATION DES LOCAUX

Le DITEP LA CRISTALLERIE occupe des bâtiments administratifs, pédagogiques, éducatifs et infirmiers, garages et lieux de stockage, des locaux dédiés aux 6 ateliers, représentants :

- 4 063 m² sis 1 bis rue Auguste Delaune – 69700 Givors. Cette année nous avons séparé la Villa de la cour afin d’avoir des locaux indépendants permettant d’accueillir une nouvelle unité.
- 250 m² pour l’Unité d’Hébergement 5, rue du Magasin – 69700 Loire Sur Rhône
- 533 m² pour l’Unité Bron – 13 rue Léon Bourgeois – 69500 Bron

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Les actions de la Cristallerie sont liées aux finalités de l’action sociale et médico-sociale, précisées par le code de l’action sociale et des familles dans son article L 311.1 : Actions éducatives, médicoéducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l’évolution de son état ainsi qu’à son âge.

Leur mise en œuvre est régie par la loi du 2 janvier 2002 dont les principes généraux sont cités ainsi :

« L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1 ».

Depuis 2007, la Cristallerie agit dans le cadre des missions et de la réglementation liée aux Instituts Thérapeutiques Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)

« Art. D. 312-59-1. - Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2 ».

Plus récemment, La Cristallerie est passée dans un fonctionnement DITEP suite au décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé :

« Les ITEP et les SESSAD ... peuvent fonctionner en « dispositif intégré », dans le cadre d'une convention conclue notamment avec la MDPH, l'ARS, les organismes de protection sociale, le rectorat et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt. Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins »

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Caractéristiques des jeunes accompagnés

Les jeunes accueillis au DITEP présentent des **parcours complexes**, souvent marqués par :

- Des **perturbations relationnelles précoces**, des problématiques de séparation ou de maltraitance.
- Des **troubles variés** : troubles envahissants du développement (avec des caractéristiques autistiques), troubles de la personnalité (dyssociales, narcissiques), troubles des conduites (addictions, troubles alimentaires, de l'humeur, hyperactivité).
- Un **fonctionnement psychique paradoxal**, combinant un besoin constant d'étayage et une difficulté à le supporter.

Ces profils s'inscrivent dans des **contextes familiaux fragilisés**, où l'accompagnement vise à inverser une dynamique d'échec en proposant un cadre contenant, bienveillant et pérenne. Le principe de non-exclusion reste central, bien que mis à l'épreuve par l'augmentation des demandes pour des jeunes nécessitant un double accompagnement (DITEP et service psychiatrique) avec une double vulnérabilité. En 2025, une admission a dû être refusée en raison de la complexité du profil, faute de soutien sanitaire suffisant.

La réduction des moyens alloués au secteur sanitaire **re-questionne ce principe fondamental**, d'accueil inconditionnel, soulignant la nécessité d'un dialogue renforcé avec les partenaires institutionnels.

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
3	5	4	9	4	1	0	2	4	8	4	2	46
Les prises de contact à l'initiative des parents												
	3											3
Les relances à l'initiative de l'établissement												
												49
<i>Pour rappel Total des notifications reçues en N-1</i>												38
<i>Pour rappel Total des notifications reçues en N-2</i>												35
<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en N-3</i>												33

- **Haussé significative des notifications** (+11 par rapport à 2024), reflétant une **demande croissante** d'accompagnement.

	Age des enfants et adolescents notifiés dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	4	37	2	43
Filles	1	4	1	6
Total	5	41	3	49

	Age des personnes accompagnées admises dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	3	28	1	32
Filles	0	2	0	2
Total	3	30	1	34

- Le **taux d'admission élevé (69%)** confirme l'adéquation entre les besoins et la capacité d'accueil du DITEP.
- **34 jeunes admis** en 2025, dont **91% de garçons** (32 garçons pour 2 filles), une répartition stable par rapport aux années précédentes.

	Age des enfants et adolescents sortis dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans et +	Total
Garçons	0	8	22	30
Filles	0	0	2	2
Total	0	0	0	32

CONSTATS :

- La tranche **11-15 ans domine** (88% des admissions), confirmant le **public cible** du DITEP.
- **Sous-représentation des filles** (6% des notifiés, 6% des admis), un phénomène récurrent.

	Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans	Total
Garçons	3	61	22	4		90
Filles	0	5	4	0	0	9
Total	0	0	0	0	0	99

- Effectif stable (99 jeunes en fin d'année), avec une prédominance des 11-15 ans (67%).

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	0
SESSAD	0
Autre Etablissement médico-social	6
Milieu familial	28
Provenance non connue	0

- Majorité des admissions issues du milieu familial (82%), soulignant le rôle clé du DITEP dans l'accompagnement des jeunes en difficulté sans solution antérieure.

Procédures d'admission de l'année							
Nombre total de situations d'adolescents reçus			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçons	Filles	Total
43	6	49	1	10	32	2	34

En 2025, 49 familles ont été rencontrées dans le cadre des admissions ce qui correspond aux notifications reçus. Parmi elles, 34 jeunes ont été admis. Onze familles ont soit opté pour un autre établissement, soit n'ont pas donné suite à la démarche. Une famille n'a pas encore transmis de notification à jour, ce qui retarde l'engagement de l'admission. Par ailleurs, une demande d'admission a dû être refusée, le profil du jeune n'étant pas adapté au dispositif. Ce refus a été motivé et communiqué à la MDPH. Enfin, quatre familles, dont les notifications ont été récemment reçues, sont actuellement engagées dans le processus d'admission.

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
97	34	32	131

Sectorisation des admissions réalisées			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
CHASSIEU	1		1
COMMUNAY	3		3
ECHALAS	1		1
FEYZIN	2		2
GIVORS	12		12
LA GRAND CROIX	1		1
LA GRESLE		1	1
L'HORME	1		1
LYON	2		2
MORNANT		1	1

PIERRE BENITE	1		1
SAINT CHAMOND	2		2
SAINT ETIENNE	1		1
SAINT FON	1		1
SAINT GEORGES SUR RENON	1		1
SAINT JOSEPH	1		1
SAINT MARTIN EN HAUT	1		1
UNIEUX	1		1
VIENNE	1	1	2
VERNAISON	1		1
VILLEURBANNE	1		1
Total	35	3	38

Remarque : nous notons 35 provenances pour 32 garçons et 3 provenances pour 2 filles admis sur la période car certains jeunes sont accueillis en Foyer et au domicile parental, les deux provenances sont inscrites dans le tableau.

- **Diversité géographique** : 21 communes représentées, avec une concentration à **Givors (12 admissions)**.

Age des sortants	
Age	Nombre
6 à 10 ans	0
11 à 15 ans	8
16 à 17 ans	12
18 à 20 ans	12
Total	32

- Les sorties concernent majoritairement les 16 ans et plus (60%)

Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
BRON	4		4
CHASSIEU	3		3
COMMUNAY	4	1	5
ECHALAS	1		1
FEYZIN	6		6
GREZIEU LA VARENNE	1		1
GIVORS	25	1	26
GRIGNY	3		3
LA GRAND CROIX	1		1
LA GRESLE		1	1
LES ROCHES DE CONDRIEU	1		1
LISSIEU	1		1
L'HORME	2		2

LOIRE SUR RHONE	1	3	4
LYON 3	1		1
LYON 6		1	1
LYON 7	1		1
LYON 8	4	1	5
LYON 9	1		1
MORNANT		1	1
OULLINS	2		2
PIERRE BENITE	1		1
SAINT DIDIER DE FORMANS	1		1
SAINT ETIENNE	3	1	4
SAINT FONTS	6		6
SAINT GEORGES SUR RENON	1		1
SAINT JOSEPH	1		1
SAINT MARTIN LA PLAINE	1		1
SAINT MARTIN EN HAUT	3		3
SAINT PRIEST	1		1
SAINT ROMAIN EN GIER	1		1
SAINT COLOMBE LES VIENNES	1		1
SERPAIZE	2		2
SIMANDRES	1		1
TERNAY		1	1
TREVES	1		1
UNIEU	1		1
VAULX EN VELIN	1		1
VENISSIEUX	8		8
VIENNE	1	2	3
VILLEURBANNE	5	1	0
TOTAL	98	13	115

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Personnes accompagnées de l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	33	< 1 an	2
> 1 an et < 2 ans	24	> 1 an et < 2 ans	4
> 2 ans et < 3 ans	16	> 2 ans et < 3 ans	8
> 3 ans et < 4 ans	10	> 3 ans et < 4 ans	6
> 4 ans et < 5 ans	6	> 4 ans et < 5 ans	2
> 5 ans et < 6 ans	6	> 5 ans et < 6 ans	6
> 6 ans	4	> 6 ans	4
TOTAL	99		32

EVOLUTION DE LA POPULATION

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences								
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la communication	Diagnostic en cours	Autres déficiences	Total
À titre principal		9	31		91			131
À titre associé				89	40		2	131

- **Les troubles du comportement et de la communication** représentent (69% du public accompagné) dominant, confirmant la **spécificité du public** accompagné. **Les troubles du psychisme** représentent (24% du public accompagné) et **L'autisme/TED** (7% du public accompagné)
- **40 jeunes** présentent des troubles du comportement en association avec d'autres déficiences, complexifiant les prises en charge.
- **89 jeunes** présentent des troubles du langage et des apprentissages, ce qui demande à l'équipe pédagogique des aménagements spécifiques notamment au niveau des effectifs en classe.

SCOLARITE

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Objectifs et organisation

Dans le cadre du projet pédagogique 2025-2026, l'Unité d'Enseignement du DITEP s'inscrit dans une double ambition :

- **Renforcer la socialisation et le « vivre ensemble »**, en accompagnant les jeunes vers une meilleure gestion des comportements en groupe.

- **Développer une ouverture artistique et culturelle**, pour stimuler leur curiosité, enrichir leur langage et construire une culture commune.

En 2025, l'équipe pédagogique, composée de **7 enseignants (6,5 ETP)**, a mis en œuvre ces objectifs à travers plusieurs dispositifs :

Dispositifs et évolutions en 2025

1) Unité d'Enseignement Interne (UEI)

- **De janvier à juillet :**
 - **5 classes réparties sur deux sites** (3 à Givors, 2 à Bron).
 - **Flexibilité pour les élèves de 16 ans et plus**, alternant entre temps de classe et ateliers préprofessionnels.
 - **Classe 2 de Givors et Bron** : Alternance sur 2 jours entre classe et ateliers.
- **De septembre à décembre :**
 - **Création d'une unité dédiée aux 6-11 ans**, en réponse à l'augmentation des besoins pour les jeunes enfants présentant des troubles du comportement.
 - **4 enfants accueillis dès novembre 2025**, avec un accompagnement transdisciplinaire (enseignant, éducateurs, psychomotricienne, orthophoniste, psychologue).
 - **Objectifs : Travailler sur les lacunes scolaires, renforcer la posture d'élève, et favoriser la cohésion de groupe à travers des projets communs (ex. : jardin).**

La création de cette unité répond à un **besoin croissant** d'accompagnement précoce, avec une approche individualisée et pluridisciplinaire.

Point de vigilance : La récurrence des troubles de concentration chez les élèves nécessite une adaptation constante des modalités pédagogiques.

2) Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

- **De janvier à juillet :**
 - **2 classes à mi-temps** (collège et lycée professionnel), encadrées par un binôme enseignant/éducateur.
 - Difficultés rencontrées :
 - **Tensions avec le lycée professionnel** (manque de communication, collaboration difficile), conduisant à une mise en veille de l'UEE pour retravailler le projet pédagogique.
 - **Effectif très faible au collège**, nécessitant une réorientation vers d'autres modalités (ex. : inclusion inversée).
- **De septembre à décembre :**
 - **1 seule classe UEE au collège**, avec 8 élèves (6 du DITEP, 2 du collège).
 - **Travail sur les compétences scolaires et l'orientation professionnelle** (stages, CFG, certification PIX).
 - **Inclusion des élèves du DITEP lors des récréations et temps de midi**, favorisant la socialisation.

Les **difficultés partenariales** (lycée professionnel) et les **effectifs réduits** (collège) ont limité la portée des UEE.

Perspective : Maintenir une ouverture sur 4 jours pour l'UEE Collège et retravailler la collaboration avec le lycée professionnel pour une réouverture en 2026-2027.

3) Scolarité partagée et accompagnement ambulatoire

- **7 élèves** en scolarité partagée (DITEP + établissement scolaire ordinaire) en 2025.
- **Accompagnement individualisé** : Points réguliers entre professionnels pour ajuster les prises en charge.
- **Évolution des effectifs** :
 - **27 jeunes** accompagnés de janvier à juillet (dont 13 en collège + ULIS).
 - **33 jeunes** de septembre à décembre (dont 8 en lycée professionnel CAP).

La souplesse de l'accompagnement ambulatoire permet une adaptation progressive des jeunes au milieu ordinaire.

Fonction ressource :

La collaboration avec le collège s'est consolidée au fil des années. L'éducatrice assure une fonction ressource d'évaluation, d'expertise et de relais auprès de la vie scolaire, de l'équipe pédagogique et de la direction. Elle analyse les situations complexes, propose des aménagements et des réponses éducatives aux enseignants et, si nécessaire, sollicite l'adjointe de direction pour organiser des réunions de suivi. Sa présence et son rôle au sein de l'établissement sont clairement identifiés.

Dispositifs individualisés :

Des conventions d'accueil individuelles ont été formalisées pour des élèves du collège :

- Deux élèves ont été identifiés en grandes difficultés comportementales (notifiés ou non).
- Un accueil en UEE est mis en place les jeudis et vendredis, en accord avec les familles, dans l'objectif d'accompagner ces jeunes vers une admission en DITEP ou de constituer une demande de notification auprès de la MDPH.

Inclusion et parcours scolaire :

En tant que partenaire, le collège a procédé aux inscriptions administratives des jeunes suivis par le DITEP, favorisant leur inclusion dans certaines matières au sein de leur classe d'âge. Cette démarche facilite l'accès au DNB professionnel et le travail d'orientation vers les lycées ou centres de formation.

Perspectives :

- Maintenir l'ouverture de l'UEE Collège sur quatre jours par semaine.
- Harmoniser les modalités de fonctionnement et de communication avec l'équipe du lycée professionnel accueillant l'UEE Lycée en vue d'une réouverture pour l'année 2026–2027.
- Rédiger une convention-cadre élargie précisant la fonction ressource.
- Assurer la participation aux réunions de situations complexes (adjoint de direction et/ou éducateur référent).
- Mettre à disposition des ateliers préprofessionnels pour faciliter les stages des jeunes en difficulté, par convention.

Tableau d'effectif des jeunes durant l'année 2025

Janvier à juillet 2025	
Unité Givors 1	
Classe 1	11
Classe 2	10
UEE (Collège Mistral)	0
UEE (Lycée Casanova)	0
Ambulatoire	13
<u>Total 34*</u>	
Unité Givors 2	
Classe 1	11
Classe 2	8
UEE (Collège Mistral)	1
UEE (Lycée Casanova)	3
Ambulatoire	9
<u>Total 32*</u>	
Unité Bron	
Classe 1	12
Classe 2	13
UEE (Collège Mistral)	2
UEE (Lycée Casanova)	0
Ambulatoire	9
<u>Total 36*</u>	
Effectif Total : 102	

Septembre à décembre 2025	
Unité Givors 1	
Classe 1	12
Classe 2	10
Ambulatoire	13
<u>Total 35*</u>	
Unité Givors 2	
Classe 1	11
Classe 2	9
Ambulatoire	10
<u>Total 30*</u>	
Unité Bron	
Classe 1	10
Classe 2	12
Ambulatoire	9
<u>Total 31*</u>	
Pôle UEE	
UEE (Collège Mistral)	2
UEE (Lycée Casanova)	0
<u>Total 2*</u>	
Unité des 6/11 ans	
	4
<u>Total 4*</u>	
Effectif Total : 102	

*De nombreux jeunes ayant diverses modalités de scolarisation, pour des raisons de simplicité dans la lisibilité des effectifs, seule la modalité la plus significative est prise en compte.

L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE EN SCOLARITE PARTAGEE

Une aide pédagogique au DITEP est apportée aux jeunes inscrits en scolarité ordinaire (école primaire, collège, lycée professionnel, CFA, ...). Cet accompagnement est élaboré en amont et conjointement avec l'équipe de l'établissement scolaire et les professionnels du DITEP. Régulièrement des points sont faits entre professionnels travaillant autour du jeune pour réguler et ajuster ces prises en charge en fonction de l'évolution de sa situation scolaire.

Établissements scolaires des jeunes suivis en ambulatoire (à temps complet ou partagé) - Nombres de jeunes		
	Janvier à juillet 2025	Septembre à décembre 2025
<i>Ecole primaire</i>	0	3
Collège + ULIS	13	8
Collège SEGPA	2	2
Lycée général	1	2
Lycée professionnel CAP	6	8
Lycée professionnel BAC pro	1	6
Autre (3 ^{ème} prépa pro, centre de formation pro)	4	4
TOTAL	27	33

Ces jeunes peuvent avoir des scolarités partagées entre le DITEP et l'établissement scolaire ordinaire. Leur emploi du temps est amené à évoluer au fil de l'année, si le besoin s'en fait sentir. Ainsi un jeune peut revenir à temps complet sur le DITEP ou à l'inverse faire des tentatives, progressives, d'allongement du temps de scolarité dans le milieu ordinaire.

Chaque jeune, même à temps complet en milieu ordinaire, bénéficie d'un accompagnement sur le plan éducatif, avec possibilité d'inscription sur les activités éducatives les mercredis matin.

En outre, l'aspect thérapeutique par les professionnels du DITEP est considéré de manière individualisée en fonction des besoins des jeunes et de son projet personnalisé. Ce travail en ambulatoire se caractérise par la souplesse qu'il génère dans l'intérêt de la progression du jeune.

CONVENTIONS ET PARTENARIATS SCOLAIRES

SCOLARISATION INDIVIDUELLE				UEE
Scolarisation dans l'année temps partagés et temps plein		Temps plein	Temps partagé	Nbre enfants ou adolescents en UEE
Scolarisation individuelle nbre d'enfants ou adolescents	Type de scolarité			
	-			
3	PRIMAIRE classe ordinaire		3	0
0	dispositif ULIS (tout niveau)	0	0	0
9	COLLEGE classe ordinaire	3	4	2
2	LYCEE classe ordinaire	2		0
14	LYCEE Pro classe ordinaire	13	1	0
3	Formation CFA	3	0	0
0	Etudes supérieures	0	0	0

Nom de l'établissement	Ville
BTP CFA Philibert de l'Orme	Dardilly
Lycée professionnel René Pellet	Villeurbanne
Lycée Tony Garnier	Bron
Collège Ronsard	Mornant
Collège Mistral	Feyzin
Collège Lucie Aubrac	Givors
Collège Paul Vallon	Givors
Lycée Aragon Picasso	Givors
Lycée Danièle Casanova	Givors
LP privé St Joseph	Lyon
LP Jacques de Flesselles	Lyon
LP Alfred Musset	Villeurbanne
LP Fernand Forest	St Priest 69
Collège Truffaut Benzaït	Rive de Gier
Collège Alain	St Fons
Ecole Elémentaire Joliot Curie	Givors
Collège Petit pont	Mornant
Ecole Elémentaire Romain Roland	Givors
Ecole Primaire Jean Jaurès	Givors
Collège Lamartine	Villeurbanne

- **20 établissements partenaires** en 2025 (collèges, lycées professionnels, CFA).
- **Conventions de coopération** formalisées pour chaque jeune inscrit en milieu ordinaire.

Ces partenariats **élargissent les possibilités d'inclusion** et favorisent la continuité éducative.

Perspective : Formaliser une **convention cadre** pour clarifier les modalités de la fonction ressource.

ATTESTATIONS, CERTIFICATS OU BREVETS OBTENUS EN 2025

Les attestations, certificats ou brevets visés pour chaque jeune sont répertoriés dans le projet pédagogique. Les jeunes peuvent passer au sein de La Cristallerie plusieurs diplômes tels que l'ASSR 1 et 2¹. Les enseignants préparent leurs élèves aux épreuves du CFG² et à différents CAP. En 2025, voici l'ensemble des attestations, certificats et brevet obtenus :

- **ASSR 1 et 2** : 2 jeunes certifiés.
- **CFG** : 7 jeunes diplômés.
- **CAP** : Préparation en cours pour plusieurs élèves.

¹ Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

² Certificat de formation générale (C.F.G.)

Ces résultats valorisent les parcours et renforcent l'insertion professionnelle des jeunes.

INSERTION PROFESSIONNELLE

	Situation des sortants		
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	2	0	2
Emploi secteur protégé	0	0	0
Poursuite Formation professionnelle	10	2	12
Réorientation ESMS	4		4
Recherche d'emploi /mission locale	3		3
Situation de rupture sociale	3		3
Sans solution (connue)	5		5
Demande RQTH	5		5
TOTAUX	0	0	0
<i>Dont Exclusions prononcées par l'établissement</i>	3		

- **12 jeunes** poursuivent une formation, soulignant l'efficacité des parcours d'orientation.
- **5 jeunes** en situation de rupture ou sans solution : un **enjeu majeur** pour renforcer l'accompagnement post-DITEP.

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

File active moyenne mensuelle						
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	17	43	86	66	8	9
FEV	17	42	86	63	8	9
MAR	17	42	86	63	8	9
AVR	17	42	86	63	8	10
MAI	17	39	86	63	8	10
JUI	17	38	86	65	8	10
JUIL	17	38	86	65	8	10
AOU	17	30	86	71	8	0
SEP	17	31	86	76	8	11
OCT	17	30	86	77	8	12
NOV	17	29	86	81	8	12
DEC	17	29	86	81	8	12
Moyenne	17	36.08	86	69.5	8	9.5
<i>Taux file active</i>	2.12		0.81		1.19	

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
32	43 135

La durée moyenne d'accompagnement pour les 32 sortants en 2025, est de 3 ans et 7 mois, pour mémoire, en 2024, la durée moyenne était de 3 ans et 4 mois.

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

La Cristallerie 2025	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL 2025
Nombre de jours d'ouverture	20	21	16	19	17	21	13	5	22	19	19	16	208
Niveau d'activité contractualisé	20	21	16	19	17	21	13	5	22	19	19	16	208
CAPACITE AUTORISEE - accueil de jour et accueil de nuit (AJ et AN)	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	
File active contractualisée	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	
TOTAL EFFECTIFS ADMIS dans l'ETABLISSEMENT (AJ et AN)	64	61	61	61	61	63	63	69	67	67	71	70	
SEMI INTERNAT Capacité autorisée en places	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	
Semi internat file active contractualisée	94,60	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	
Semi internat File active accompagnée	54	51	51	50	51	53	53	0	55	52	59	58	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 548	1 625	1 238	1 471	1 316	1 625	1 006	387	1 703	1 471	1 471	1 238	16099
Total journées réalisées	1 195	1 165	927	1 149	859	1 065	740	76	1 326	1 107	1 215	1 000	11.826
Taux présence	69,48%	64,51%	67,37%	70,32%	58,76%	58,97%	66,19%	17,67%	70,08%	67,75%	74,36%	72,67%	
Taux présence cumulé		66,93%	67,05%	67,87%	66,20%	64,87%	65,01%	63,21%	64,20%	64,59%	65,55%	66,10%	
Ecart du mois	-353	-460	-311	-322	-457	-560	-266	-311	-377	-364	-256	-238	40272
Ecart cumulé	-353	-813	-1 125	-1 446	-1 903	-2 464	-2 730	-3 041	-3 418	-3 781	-4 037	-4 275	
INTERNAT Séquentiel Capacité autorisée en places	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	10	10	10	10	10	10	10	0	12	12	12	12	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	144	151	115	137	122	151	94	36	158	137	137	115	1498
Total journées internat réalisées	80	80	67	74	69	88	57	0	96	80	78	60	829
Valorisation journées internat sur transferts					16								16
TOTAL JOURNEES INTERNAT	80	80	67	74	85	88	57	0	96	80	78	60	845

Taux présence	50,00%	47,62%	52,34%	48,68%	62,50%	52,38%	54,81%	0,00%	54,55%	52,63%	51,32%	46,88%	
Taux présence cumulé		48,78%	49,78%	49,51%	51,88%	51,97%	52,26%	50,28%	50,89%	51,08%	51,11%	50,78%	
Ecart du mois	-64	-71	-48	-63	-37	-63	-37	-36	-62	-57	-59	-55	-653
Ecart cumulé	-64	-135	-183	-246	-284	-347	-383	-419	-482	-539	-597	-653	
Accompagnement ambulatoire Capacité autorisée	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	
Accompagnement ambulatoire file active contractualisée	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	
File active accompagnée	36	35	35	35	32	31	31	30	32	29	29	29	
Activité prévisionnelle budgétaire en actes	136	143	109	129	116	143	88	34	150	129	129	109	1414
TOTAL ACTES REALISES	275	263	309	415	348	309	55	16	253	213	288	251	2995
Taux présence	202,21 %	184,17 %	284,01 %	321,21 %	301,04 %	216,39 %	62,22%	47,06%	169,12 %	164,86 %	222,91 %	230,70 %	
Taux présence cumulé		192,97 %	218,52 %	244,20 %	254,59 %	247,55 %	228,58 %	221,70 %	214,19 %	208,77 %	210,17 %	211,75 %	
Ecart du mois	139	120	200	286	232	166	-33	-18	103	84	159	142	1 581
Ecart cumulé	139	259	459	745	978	1 144	1 110	1 092	1 196	1 280	1 438	1 581	

Comme l'année dernière le tableau d'activité est en dessous de l'activité attendue par notre autorité de financement concernant l'accueil de jour.

Même si nous avons reçu plus de familles au niveau des admissions, notre taux d'admission est à 69 % mais ne suffit pas à faire remonter notre activité.

Notre taux de présence concernant l'hébergement a augmenté par rapport à l'année dernière mais reste insuffisant. Cette modalité d'accompagnement contribue à rendre les jeunes plus autonomes et permet un temps de répit pour les familles qui en ont parfois besoin.

L'activité de l'ambulatoire reste largement supérieure à l'activité attendue par notre financeur. Cette modalité permet pour certaines familles d'appréhender le Dispositif intégré par cette entrée même si les difficultés de leur enfant mériteraient un accompagnement en modalité accueil de jour.

Le constat est le même que l'année dernière à savoir un déséquilibre entre capacité autorisée et activité réelle, notamment en ambulatoire (suractivité).

L'Enjeu de notre établissement est d'aligner l'activité sur les attentes des financeurs, tout en maintenant la qualité de l'accompagnement.

	Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	Activité réalisée
Nombre de jours d'ouverture	208	208
Capacité autorisé internat en places	8	
Taux d'occupation internat	46.52	
Taux file active	8.8	9.84
Nombre de journée d'internat (nbre de jours d'ouverture x nbre de personnes x taux d'occupation)	1498	829
Capacité autorisée semi-internat	86	
Taux de file active	94.60	60.13
Nbre de journées semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes X taux d'occupation)	16099	11824
Capacité autorisée ambulatoire en places	17	

Taux file active	20.4	32
Nbre de personnes accompagnées	20.4	
Nombre d'actes	1414	2995

DONNEES CHIFFRES DES PROFESSIONNELS

LES ACTIVITES RECURRENTES

HOSPITALISATIONS dans l'année		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	4	33
Autres services	2	2

Il est possible que certaines hospitalisations courtes aient eu lieu sans que les familles nous en aient informés. La diminution des jours d'hospitalisation semble liée à une réduction de l'offre plutôt qu'à une amélioration de la santé psychique.

Problématique des situations d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année	
Interventions multiples	Nombre d'enfants, adolescents ou jeunes adultes concernés
Pas d'autres suivis au plan éducatif ou médico-psychologique	50
Soins psychiatriques engagés en secteur public	19
Soins psychiatriques engagés en secteur libéral	1
Rééducation en secteur public ou libéral (orthophonie, psychomotricité...)	9
Bénéficiaire parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED...)	28
Bénéficiaire parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	21
Bénéficiaire parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	6
Bénéficiaire parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	23
Concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	3

Recouvrement Protection de l'enfance - DITEP	
Nombre d'adolescents de l'effectif au 31/12 placés (MECS-Familles d'accueil)	20

- 4 jeunes hospitalisés en psychiatrie (33 jours).
- 2 jeunes hospitalisés dans d'autres services (2 jours).
- 50 jeunes sans suivi complémentaire, 19 en soins psychiatriques publics, 78 sous mesure de protection de l'enfance, 3 suivis sur le plan pénal.
- 20 jeunes placés dans le cadre de la protection de l'enfance.

PREAMBULE A L'ACTIVITE DES 4 UNITES

Le DITEP La Cristallerie a un agrément permettant d'accueillir un public 0-20 ans. Les jeunes accompagnés sont des adolescents et jeunes adultes âgés de 11 à 20 ans, et depuis novembre 2025, une unité de 6-11 ans a ouvert sur Givors. L'admission des enfants et adolescents n'est possible qu'avec une notification MDPH³ indiquant un accompagnement par un Dispositif ITEP. La modalité d'accompagnement se construit ensuite selon la demande des parents, leurs attentes et celles du jeune et en fonction de l'intensité des troubles qui permettent ou non de maintenir leur enfant dans une scolarité ou une formation dite ordinaire.

Une orientation en DITEP vient généralement traduire des difficultés et des fragilités repérées en termes de :

- Troubles du comportement plus ou moins important.
- Difficultés relationnelles et émotionnelles.
- Souffrances psychiques impactant les apprentissages et la socialisation.

Les missions du dispositif s'articulent autour de trois axes complémentaires :

- Thérapeutique : soutenir le développement psychique de l'enfant et favoriser l'apaisement des troubles du comportement.
- Éducatif : accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles sociales, de l'autonomie et de la vie collective et citoyenne.
- Pédagogique : maintenir ou restaurer l'accès aux apprentissages scolaires et soutenir les parcours inclusifs.

Les objectifs poursuivis visent :

- La sécurisation du parcours de l'enfant.
- Le développement de ses compétences sociales et émotionnelles.
- Le maintien ou le retour vers les dispositifs de droit commun.

Modalités d'accompagnement

Le dispositif s'inscrit dans une logique inclusive et modulable, permettant des accompagnements diversifiés en accueil de jour, en ambulatoire et en hébergement séquentiel, en lien étroit avec les familles, l'Éducation nationale et les partenaires du territoire.

Accueil de jour

L'accueil de jour propose un accompagnement pluridisciplinaire sur des temps réguliers au sein de nos locaux situés à Givors et à Bron. L'accueil peut être à temps complet ou organisé de manière séquentiel selon le projet et les difficultés du jeune.

³ Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Il comprend :

- Des temps éducatifs collectifs et individuels.
- Des temps pédagogiques adaptés.
- Des suivis thérapeutiques individuels ou de groupes thérapeutiques (psychologue, psychomotricien, etc.).
- Des activités de médiation (sport, expression, art, nature...).
- Des ateliers techniques préprofessionnels.

L'accueil de jour vise à offrir un cadre contenant et structurant, favorisant l'expression, la régulation émotionnelle et l'apprentissage de la vie collective.

Accompagnement ambulatoire

L'ambulatoire permet une intervention au plus près des lieux de vie du jeune (*collège, Lycée, centre de formation adulte ou adapté et structures partenaires du droit commun*).

Il comprend :

- Des suivis thérapeutiques individuels ou de groupe / des suivis psycho-éducatif.
- Des accompagnements éducatifs externalisés.
- Des temps de coordination avec les partenaires.
- Un soutien à la parentalité.

Ce mode d'accompagnement favorise la continuité du parcours et l'inclusion dans les dispositifs de droit commun.

Hébergement séquentiel :

L'hébergement séquentiel offre **une alternative modulable entre le domicile familial et un accueil plus intensif**, favorisant ainsi la continuité du parcours et l'ajustement de l'accompagnement en fonction de l'évolution de chaque situation.

Il comprend :

- Un accompagnement singulier et adapté à chaque jeune accueilli.
- Un accueil d'une à deux nuits par semaines.
- Des temps partagés avec un collectif.
- Un travail d'autonomie et de séparation avec sa famille.

Cette modalité d'accompagnement vise à proposer un cadre contenant, sécurisant et structurant, permettant aux jeunes présentant des troubles du comportement d'expérimenter des temps de vie collective adaptés à leurs besoins spécifiques.

UNITE DE GIVORS 1

ORGANISATION ET EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'UNITÉ GIVORS 1

L'UG1 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée notamment de :

- Educateurs spécialisés : 4 ETP
- Enseignants spécialisés (mis à disposition par l'Education Nationale) : 1,5 ETP
- Psychologues (binôme) : 0,90 ETP
- Professionnels paramédicaux : 0,5 ETP d'orthophoniste / 0,6 ETP de psychomotricienne / 0,4 ETP d'infirmière
- Une pédopsychiatre qui occupe une fonction institutionnelle : 0,25 ETP
- Assistante de service Sociale : 0,75 ETP
- Un adjoint de direction et une équipe de direction

Les professionnels de l'UG1 interviennent selon les modalités suivantes :

Accueil de jour (3 ETP d'éducateurs spécialisés + 1,5 ETP enseignants)

Ambulatoire (1 ETP d'éducateur spécialisé) : intervention sur le territoire de Givors, Vienne, Rive de Giers/St Etienne

Les professionnels transversaux interviennent auprès des jeunes sur les deux modalités d'accompagnement

LES REUNIONS HEBDOMADAIRES

Lundis

16h15 – 18h : **Réunion d'équipe Accueil de Jour - suivi des situations des jeunes ou de groupe**, avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Un ordre du jour est établi au préalable et communiqué par mail par chaque unité la semaine précédente afin de permettre aux professionnels transversaux de se rendre aux réunions pour lesquelles ils sont concernés et/ou de transmettre leurs observations ou questions par mail en cas d'impossibilité à être présent.

9h30 – 11h : **Réunions ambulatoire** : suivi des projets des jeunes accompagnés sous la modalité ambulatoire. Présents à cette réunion : l'adjointe de direction, une éducatrice spécialisée ambulatoire, une psychologue référente de l'ambulatoire, une assistante sociale, ponctuellement les professionnels transversaux selon l'ordre du jour.

Jeudis

16h15 – 17h15 : **Réunion de synthèse PPA⁴**

Présents : un référent du jeune + un psychologue (plus le médecin psychiatre), un enseignant, des professionnels transversaux selon les prises en charge (ETS, E.S référent de l'hébergement, orthophoniste, psychomotricienne).

Lors de ces réunions projet, l'équipe élabore des propositions d'interventions qui seront ensuite travaillées en réunion de PPA avec la famille et le jeune pour co-construire un projet adapté aux potentialité et besoin de leur enfant.

Les professionnels non concernés par la synthèse PPA, ont leur **temps de préparation, d'écrits, de rdv avec les familles et/ou partenaires**.

16h15 – 17h45 : Analyse de la Pratique Professionnelle de l'équipe une fois par mois selon un calendrier établi sur l'année.

Vendredi

8h – 8h45 : **Réunion de coordination hebdomadaire** avec l'équipe éducative afin de préparer et d'anticiper la semaine.

⁴ PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement

CARTOGRAPHIE DE L'UG1

De janv. à août 2025 Effectif : 35 jeunes	Accueil de jour 12-14 ans	Accueil de jour 14 ans et +	Ambulatoire 12-20 ans
25 jeunes en A.J	11	10	18
Changement de modalité	1 passage en Accueil de Jour	2 passages en Ambulatoire	2 passages en Accueil de Jour
Ateliers préprofessionnels	x	9	x
Stage	x	7	
UEE Collège/Lycée	x	x	x
Hébergement séquentiel	1	1	x
Sortants	1	3	5
De sept à déc.2025* Effectif : 32 jeunes	Accueil de jour 12-14 ans	Accueil de jour 14 ans et +	Ambulatoire 12-20 ans
21 jeunes en A.J	12	11	11
Changement de modalité	1 passage en Accueil de Jour	2 passages en Ambulatoire	1 passage en A.J
Ateliers préprofessionnels	x	10	x
Stage	x	3	x
UEE Collège/Lycée	x	x	
Hébergement séquentiel	2	x	1
Sortants	x	1	x

*Nombre de nouveaux jeunes accompagnés en septembre : 7 admissions

- 4 jeunes de moins de 14 ans en accueil de jour
- 2 jeunes de plus de 14 ans en accueil de jour
- 1 jeune en ambulatoire

Nombre de jeunes en attente d'entrée : 3

Nombre de sortants : 7 sortants

- 4 jeunes en rupture dans les liens avec le DITEP et/ou non adhésion au projet
- 2 jeunes dont l'insertion sociale et professionnelle est réussie (milieu ordinaire et/ou milieu protégé)
- 1 jeune en poursuite d'étude ou de formation

Nombre de situations complexes avec un emploi du temps très aménagé : 3

Nombre de jeunes qui passent de l'Accueil de Jour en Ambulatoire : 1

Nombre de jeunes qui passent de l'Ambulatoire à l'Accueil de Jour : 2

LES ATELIERS PREPROFESSIONNELS ET LES STAGES EN ENTREPRISE AU CŒUR DU DISPOSITIF :

La plupart des jeunes accueillis auront plus tard la possibilité d'accéder à des métiers techniques d'où l'importance de maintenir les ateliers préprofessionnels au cœur de notre dispositif favorisant une prise en charge tant technique qu'éducative. Elle doit rester au centre du projet du jeune, car l'orientation du jeune pourra se faire autant avec le milieu ordinaire qu'avec le milieu protégé, en fonction des capacités et des problématiques des adolescents. L'activité technique reste avant tout une médiation nécessaire à l'amélioration de leurs relations sociales.

Nous mettons également en place des stages en entreprises qui deviennent de plus en plus un outil essentiel pour les jeunes du DITEP qui, confrontés à la réalité du terrain, font naître un comportement très souvent différent. La confrontation à la réalité du monde du travail est considérée comme une médiation à part entière et réelle source de motivation pour les jeunes. Ceci nous permet également de pouvoir évaluer leurs réelles compétences. Un dossier est transmis au patron de stage afin qu'il le remplisse ; cela nous permet d'avoir quelques données concrètes de leurs capacités mais également de leurs fragilités. Durant l'année, **12 stages**

ont été réalisés par des jeunes de l'accueil de jour et de l'ambulatoire des 3 unités dans le milieu ordinaire ou protégé.

Nouvelle organisation des périodes d'essai sur les ateliers :

Depuis le 3 février 2025, nous avons mis en place une nouvelle organisation, les raisons principales étant les suivantes :

- Essais actuels tout au long de l'année de manière un peu désorganisée et compliquée en terme organisationnel.
- Choix de l'atelier réalisé uniquement par le jeune sur 1 seul atelier voire 2.
- Observation et évaluation restrictive du fait que les jeunes ne fassent pas d'essai sur les 6 ateliers.
- Manque de lisibilité autant par les jeunes que par les professionnels sur le moment où le jeune peut débiter les essais par rapport à ses 14 ans.

L'organisation est la suivante :

- Mise en place de 4 périodes (juste avant les vacances scolaires) de 3 semaines durant l'année où les jeunes pourront s'essayer aux 6 ateliers :
- Les jeunes susceptibles de faire ces essais sont ceux qui auront eu 14 ans quelques temps auparavant, qui auront passé leur visite médicale et dont l'atelier revêt du sens dans leur projet (décision prise par l'équipe concernée).
- En fonction de leur situation, chaque jeune pourra bénéficier d'un certain nombre de jours pouvant aller jusqu'à 12 jours maximum, répartis sur les 6 ateliers.
- Pendant ces 3 semaines, les temps de classe et de sport seront suspendus et seules les prises en charge thérapeutiques individuelles seront maintenues. La priorité sera donnée aux essais des ateliers préprofessionnels. Bien entendu, si cela n'est pas possible pour certaines situations, les essais seront aménagés pour garder une prise en charge individualisée au plus près de la situation.
- Un planning sur 3 semaines sera établi en réunion d'adjoints de direction et affiné en réunion du pôle technique.
- Pendant cette période, tous les autres jeunes pris en charge en atelier continuent leur prise en charge ; les périodes de stage pourraient également être privilégiées pour eux.
- A la fin de ces 3 semaines, chaque éducateur technique devra faire un bilan écrit (trame informatique) sur chaque jeune. Ce bilan sera envoyé à l'adjoint de direction du pôle technique, à l'adjoint de direction référent, ainsi qu'à l'éducateur référent.
- Lors de la semaine d'activités éducatives, l'éducateur référent devra avoir un entretien avec le jeune pour connaître l'avis du jeune sur le choix d'ateliers (1 ou 2) qu'il souhaiterait.
- La semaine de rentrée scolaire suivant la période d'essai, les jeunes seront mis à l'ordre du jour de chaque réunion d'équipe afin de déterminer l'organisation de son nouvel EDT avec l'insertion des prises en charge en ateliers.
- Ainsi, chaque jeune pourra débiter sa prise en charge en atelier après la période de vacances scolaires.
- Les éducateurs référents et les éducateurs techniques devront être en lien constant durant cette période, ainsi que la semaine précédente.

Partenariat extérieur :

Nous avons également accueilli trois jeunes d'autres établissements afin de réaliser des stages sur nos ateliers : nos partenaires ont été le DITEP de la Pavière et le DITEP Clair'Joie.

Zoom sur le pôle technique :

- « **Atelier Cuisine** » : **21 jeunes** ont « goûté » à l'atelier cuisine qui permet de travailler dans une vraie cuisine et de préparer les menus du restaurant pédagogique, ainsi que des plats à emporter. Des jeunes de l'atelier ont pu participer à la réalisation de buffets extérieurs et faire le service, accompagnés par les deux éducateurs techniques.
- « **Atelier Service-Restauration/Blanchisserie** » : **20 jeunes** ont travaillé au sein de ce double espace. D'un côté, le service en restauration afin de servir les repas préparés par la cuisine aux personnes venant manger au

restaurant pédagogique (20 couverts maximum) jeunes et professionnels du DITEP ou de l'extérieur (groupe, invités...). De l'autre côté, la blanchisserie pour le nettoyage de tous les vêtements professionnels du personnel du DITEP et des ateliers, ainsi que les nappes et serviettes du restaurant. Des compositions florales ont été également réalisées.

- « **Atelier Bâtiment** » : **23 jeunes** ont travaillé sur différents métiers du bâtiment. Ils ont pu également travailler la pierre, réaliser des murets, faire du crépi, du placoplâtre, des dalles en béton, des espaces de rangement, de la menuiserie... Ils ont utilisé différents outils.
- « **Atelier Métallerie** » : **11 jeunes** ont pu s'initier au travail du métal et créer de petites réalisations. Cet atelier a ponctuellement été fermé lié aux absences de l'éducateur technique. Plusieurs adolescents affectés à cet atelier ont donc été dans l'impossibilité d'être pris en charge malgré leur envie de se confronter à une médiation autour de la ferraille, soudure...
- « **Atelier Espaces Verts** » : **20 jeunes** ont pu manipuler différentes machines techniques afin de tondre les pelouses, tailler des haies et des arbres. Plusieurs chantiers extérieurs ont été réalisés dans des écoles, des copropriétés et des maisons à caractère sociales...
- « **Atelier Multiservices** » : **27 jeunes** ont été pris en charge dans cet atelier avec des missions d'initiation au bricolage et de premières utilisations d'outils, composées d'activités de destruction, de débarrasage et triage en déchèterie, de customisation de palettes en bois, de montage de meubles, mais aussi de petits travaux d'entretien en carrelage, peinture, mosaïque...

UNITE DE GIVORS 2

ORGANISATION ET EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'UNITÉ GIVORS 2

L'unité UG2 est composée de deux modalités d'accompagnement : **Accueil du jour** et **Ambulatoire**. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire organisée comme suit :

Poste	ETP	Service
Educateur Spécialisé	0.90	Accueil du jour
Educatrice Spécialisée	0.90	Accueil du jour
Monitrice Educatrice	1	Accueil du jour
Educatrice Spécialisée	1	Ambulatoire
Enseignants mis à disposition par l'éducation nationale		
2 Professeurs des écoles pour 1 ETP	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Accueil du jour Classe 1 (12/14 ans)
1 Professeur des écoles	1 ETP repartit pour l'UG1 et l'UG2	Accueil du jour classe 2 (14 ans et plus pour unités Givors 1et 2)
Psychologue	0.50	Accueil du jour et ambulatoire
Psychologue	0.37	Accueil du jour
Paramédicaux transversaux		
Orthophoniste	1 ETP	Répartie dans les différentes unités
Psychomotricienne	0.75	Répartie dans les différentes unités
Infirmière	0.50	Répartie dans les différentes unités
Médicale		
Pédopsychiatre	0.25	Fonction institutionnelle
Sociale		
Assistante service social	1 ETP	UG1 et UG2

L'accueil de jour est réservé aux jeunes de 12 à 20 ans et s'exerce exclusivement dans nos locaux de Givors. **L'accompagnement en ambulatoire**, s'étend sur le territoire de la métropole sud-est, en proximité avec l'environnement du jeune et de sa famille. Les locaux sont situés sur le site de Givors.

LES FONCTIONS TRANSVERSALES

Les professionnels interviennent auprès des jeunes selon trois modalités d'accompagnement, adaptées au projet personnalisé. Les besoins et objectifs identifiés sont discutés et ajustés lors de réunions d'équipe UG2 et dans la réunion d'harmonisation clinique qui leur est dédiée.

Le travail d'équipe pluridisciplinaire repose sur :

- Des réunions d'équipe et de synthèse pour évaluer les situations et ajuster les accompagnements.
- L'élaboration et le suivi des projets personnalisés d'accompagnement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune.
- Une coordination régulière avec les familles et les partenaires pour assurer une prise en charge cohérente et globale.

LES REUNIONS HEBDOMADAIRES (CADRE DE LA REUNION ET OBJECTIFS)

Le fil conducteur des réunions hebdomadaires repose sur le partage des observations pluridisciplinaires, issues de l'accompagnement quotidien des jeunes. Ces échanges visent à :

- Comprendre leur parcours.
- Identifier les difficultés et leurs besoins ou au contraire, identifier leurs capacités.
- Apporter des réponses adaptées pour favoriser leur évolution, grâce à une réflexion pluridisciplinaire.

Pour atteindre cet objectif, les réunions sont organisées avec :

- Des moments de réflexion clinique pour analyser les situations.
- Des points organisationnels pour structurer l'accompagnement.

Lundis : Réunion d'équipe de l'Accueil de Jour de 16h15 – 18h00 :

Réunion animée par l'adjoint de direction, la participation des membres de l'équipe pluridisciplinaire dépend de l'ordre du jour proposé. Celui-ci est envoyé par courriel à l'ensemble des professionnels :

- Soit le vendredi matin, à la suite de la réunion de coordination.
- Soit le lundi matin, après réception des propositions des professionnels concernant les situations des jeunes de l'unité.

Selon une décision prise quelques années auparavant, c'est aux professionnels transversaux de s'organiser pour assister aux réunions qui les concernent, ou, en cas d'indisponibilité, de transmettre leurs observations ou questions par courriel.

Mardis : Réunion ambulatoire : 9h00 – 11h00 : Cette réunion est dédiée au suivi des projets des jeunes accompagnés dans le cadre de la modalité ambulatoire. Contrairement à la réunion de l'accueil de jour, seuls participent à cette réunion :

- **L'adjoint de direction, l'éducatrice spécialisée de l'ambulatoire, le psychologue référent de l'ambulatoire, l'assistante du service social et ponctuellement, les professionnels transversaux selon l'ordre du jour, et uniquement s'ils assurent un suivi pour le jeune concerné.**

Jeudis : Réunion de préparation PPA : 16h15 – 17h15 : Cette réunion a pour objectif de réaliser un premier temps de synthèse des observations pluridisciplinaires recueillies au cours de l'année. Organisée une fois par an, elle répond aux exigences de la loi du 2 janvier 2002.

Lors de cette réunion, l'équipe élabore des propositions d'interventions. Celles-ci sont ensuite travaillées en réunion de PPA avec la famille et le jeune, afin de co-construire un projet adapté aux potentialités et aux besoins de l'enfant.

Sont conviés à cette réunion les professionnels impliqués dans la situation du jeune :

- **L'éducateur référent, le psychologue référent, l'enseignant référent, les professionnels transversaux assurant le suivi des jeunes mineurs de moins de 14 ans, les professionnels techniques en charge des jeunes âgés de 14 ans et plus, l'assistante sociale, les éducateurs de l'hébergement, si le jeune bénéficie de cette prise en charge.**

Pour la modalité Ambulatoire : À l'issue de ce temps d'échange institutionnel, le référent ambulatoire envoie un document aux familles. Ce document résume la réflexion menée par l'institution et leur permet d'exprimer leurs avis, observations et propositions. Un rendez-vous est ensuite fixé pour finaliser conjointement le PPA,

tout en ayant ajouté les propositions des familles. Ce troisième temps du PPA, permet de définir les besoins du jeune ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

Pour les professionnels de l’Ambulatoire ou de l’Accueil du jour, non concernés par la synthèse PPA : le temps est dédié à la préparation, à la rédaction de comptes rendus, ainsi qu’à la tenue de rendez-vous avec les familles et/ou les partenaires.

Jeudis : Analyses de la Pratique Professionnelle : 16h15 – 17h45 : Cette réunion est un espace dédié à la réflexion collective et à la rétrospective des actions menées lors de la prise en charge des jeunes. L’objectif est d’optimiser l’accompagnement des jeunes tout en préservant le bien-être des professionnels.

Elle permet aux professionnels :

- **D’identifier ce qui a fonctionné, ce qui peut être amélioré et les ajustements nécessaires.**
- **De partager les expériences entre professionnels pour enrichir les pratiques et trouver des solutions collectives.**
- **D’améliorer la gestion des conflits, la communication et l’adaptation aux besoins des usagers.**
- **D’harmoniser les approches et garantir une prise en charge uniforme et bienveillante.**

L’APP a lieu une fois par mois selon un calendrier établi sur l’année.

Vendredis : Réunion de coordination : 8h00 – 8h 45 : Cette réunion a une vocation purement organisationnelle et a pour objectif de préparer la semaine à venir. Elle permet notamment la planification des rendez-vous pour les jeunes et/ou leurs familles, les réunions internes et externes, les prises en charge thérapeutiques, les réservations au restaurant pédagogique, ainsi que la participation des jeunes aux activités du mercredi. Seuls, les trois éducateurs de l’unité participent à cette organisation.

CARTOGRAPHIE DE L’UG2

Pour l’année 2025, l’effectif global (toutes modalités d’accompagnement confondues) de l’unité a connu **une augmentation significative** par rapport à la rentrée 2024/2025. **La parité a également évolué**, comme l’illustre le tableau ci-dessous :

De janv. à août 2025 Effectif : 34 jeunes	Accueil de jour 12-14 ans	Accueil de jour 14 ans et +	Ambulatoire 12-20 ans
Accueils par modalité	8	9	16
Changement de modalité		1	
Ateliers préprofessionnels		7	
Stage	2	4	3
UEE Collège/Lycée	1		
Hébergement séquentiel		3	
Sortants	1	5	7
De sept à déc.2025 Effectif : 30 jeunes	Accueil de jour 12-14 ans	Accueil de jour 14 ans et +	Ambulatoire 12-20 ans
Accueils par modalité	11	10	9
Changement de modalité		1 vers ambulatoire 1 vers l’unité UG1	1 de Bron vers l’ambulatoire UG2
Ateliers préprofessionnels		6	
Stage		3	
UEE Collège/Lycée		2	
Hébergement séquentiel		1	
Sortants		12	

*Nombre de nouveaux jeunes accompagnés en septembre : 11 admissions

- 8 jeunes de moins de 14 ans en accueil de jour
- 2 jeunes de plus de 14 ans en accueil de jour
- 1 jeune en ambulatoire

Nombre de jeunes en attente d’entrée : 5

Nombre de sortants : 12 sortants

- 1 décès
- 1 jeune qui a déménagé
- 7 jeunes en rupture dans les liens avec le DITEP et/ou non adhésion au projet
- 1 jeune en insertion sociale (droit commun mission locale)
- 1 jeunes en réorientation sur un autre DITEP de l'association
- 1 jeune en poursuite d'étude contrat d'apprentissage

Nombre de situations complexes avec un emploi du temps aménagé : 6

Nombre de jeunes qui passent de l'Accueil de Jour en Ambulatoire : 2

Nombre de jeunes qui passent de l'Ambulatoire à l'Accueil de Jour : 0

Nombre de jeunes qui passent d'une unité à une autre : 1

Des médiations et ateliers spécifiques au service des projets : des actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques pour se rencontrer.

- **Conseil classe 1** (12/14 ans) : d'une durée d'une demi-heure une fois par semaine les lundis matin de 10h30 à 10h55.
- **Zoothérapie** : c'est un temps de médiation animale portée par un binôme d'éducateur spécialisé et un enseignant pour un groupe de 5 jeunes. (- de 14 ans) une fois par semaine. Ce groupe est accueilli par une association refuge qui permet de mettre au travail le lien à l'autre, les vécus corporels et émotionnels au travers des animaux.

CONTEXTE DU SERVICE UG2 POUR LA PERIODE DE JANVIER 2025 A DECEMBRE 2025

La période de janvier à août 2025 a permis à l'adjoint en remplacement, de découvrir le service, notamment la prise en charge des jeunes de l'unité UG2. Sept situations complexes (décrochage, manque de suivi institutionnel, conflits familiaux, éloignement géographique, etc.) ont été traitées grâce à des échanges avec les familles et les institutions partenaires (L'ANEF 42, foyers, Éducation nationale).

Août 2025 L'équipe pluridisciplinaire est fragilisée par :

- La fin du CDD d'un éducateur-renfort, ramène l'équipe à la composition initiale : trois éducatrices.
- L'ouverture d'une nouvelle unité, permet à l'une des éducatrices de l'UG2, de changer d'unité.
- Les départs de l'assistante sociale en juillet 2025 et ceux des deux psychologues en décembre 2025.
- L'arrivée d'un éducateur spécialisé du Service de Suite présent dans l'institution depuis de nombreuses années mais non formé aux spécificités de l'unité UG2 et en difficulté sur le volet administratif.
- Le manque d'utilisation des espaces dédiés pour différencier les accompagnements (pédagogique, éducatif et espace des professionnels)

Lorsque la nouvelle équipe a été constituée, un travail de réflexion a été initié pour repenser la prise en charge des jeunes. Une demi-journée a été banalisée afin de permettre à l'équipe de se rencontrer, d'échanger et de s'accorder sur une ligne éducative commune. L'objectif était clair : élaborer une pensée éducative partagée et cohérente, indispensable pour garantir un accompagnement de qualité.

Sur le plan logistique, dès mi-juillet 2025, le nouvel adjoint de direction a pris l'initiative d'occuper les salles situées à l'étage du bâtiment de l'UG2, afin d'améliorer les conditions de prise en charge éducative et scolaire. Cette décision répondait à un constat urgent : le bruit ambiant empêchait le bon déroulement des temps de classe, nuisant ainsi à la concentration et à l'apprentissage des jeunes.

Par ailleurs, à deux reprises (mi-juillet puis fin août 2025), l'adjoint de direction a formulé la demande explicite de créer un planning de semaine type. Cette demande, essentielle pour structurer le quotidien des jeunes et des professionnels, est pourtant restée sans réponse ni suite concrète, malgré son caractère prioritaire pour la qualité de l'accompagnement.

CONTEXTE ET ENJEUX EDUCATIFS A L'AUTOMNE 2025

Le quatrième trimestre 2025 a mis en lumière des défis organisationnels et éducatifs significatifs dans la prise en charge des jeunes, dans un contexte de transition institutionnelle. La restructuration des équipes, marquée

par le départ de l'adjoint de direction et l'arrivée de son successeur, a révélé des dysfonctionnements structurels nécessitant une attention particulière :

- Une sous-utilisation des locaux et une présence professionnelle irrégulière.
- Des plannings non actualisés ou absents dans les dossiers informatisés des jeunes.
- Des créneaux horaires dédiés à l'accompagnement éducatif, mais sans contenu pédagogique clairement défini.
- Une répartition des tâches peu explicite et un manque de cadre structurant pour les jeunes.
- Des interruptions dans la continuité des ateliers préprofessionnels.
- Seuls les temps de classe 1 et 2 offrent des repères stables et sécurisants.

Cette période de transition a engendré une perte de repères pour les professionnels, impactant la cohérence des pratiques éducatives. Bien que les temps éducatifs soient intégrés à l'emploi du temps, l'absence de supports de médiation adaptés limite la capacité des jeunes à s'orienter dans leurs activités et leurs espaces. Cette situation génère des tensions, notamment en raison de perceptions d'exigences contradictoires ou mal communiquées.

Un travail collaboratif entre les équipes et la nouvelle direction s'avère indispensable pour rétablir une cohérence institutionnelle, clarifier les attentes et harmoniser les méthodes de travail. L'objectif est de reconstruire un cadre éducatif stable, répondant aux besoins des jeunes tout en intégrant les évolutions organisationnelles.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE UNITÉ 6/11 ANS

CONTEXTE

Jusqu'en juillet 2025, le DITEP de La Cristallerie accueillait des jeunes âgés de 12 à 20 ans. En réponse à une demande de l'ARS et aux besoins du territoire, une unité dédiée à l'accompagnement d'enfants âgés de 6 à 11 ans présentant des troubles du comportement, pour lesquels une scolarité classique au sein des établissements scolaires ordinaires est difficile, est créée en août 2025.

Un travail de réflexion a été engagé dès 2025 pour préparer la rentrée scolaire 2025/2026, impactant l'ensemble de l'établissement. En août 2025, la constitution d'une équipe pluridisciplinaire a entraîné une réorganisation du personnel : deux éducateurs ont quitté leur service d'origine, et une monitrice-éducatrice a été recrutée.

Le 24 novembre 2025, les quatre premiers enfants ont été accueillis à raison de deux jours et demi par semaine : les lundis et jeudis en journée complète, ainsi que les mercredis matin.

L'objectif principal étant celui d'offrir un cadre stable, sécurisant et sécurisé, avec des enseignements adaptés et des activités éducatives, thérapeutiques et pédagogiques diversifiées, reliées par des thématiques communes. Créer un équilibre entre temps collectifs et individuels, en proposant des activités variées et adaptées aux besoins spécifiques des enfants.

L'ouverture de cette unité a exigé :

- Le recrutement de 3 éducateurs,
- L'affectation de l'enseignant dédié à l'UEE du lycée Casanova.
- Le renforcement de l'équipe médico-sociale.
- La formation du personnel : Adaptation aux spécificités des troubles du comportement pour les enfants de 6 à 11 ans, méthodes pédagogiques et contenance éducative.
- Un Projet de service consistant à l'élaboration d'un cadre thérapeutique, éducatif et pédagogique, cohérent mais évolutif, permettant des ajustements en fonction des retours terrain.

Composition de l'équipe Pluridisciplinaire :

- **Direction** : Directrice, Adjoint de direction à temps partiel (temps partiel)
- **Administratif** : Secrétariat médical et Secrétariat d'accueil (temps partiel)

- **Éducateurs** : 2 Educateurs spécialisés et 1 Monitrice éducatrice (temps pleins)
- **Médico-social** : 1 Psychologue et des professionnels transversaux : Infirmière, Orthophoniste, Psychomotricienne, Assistante de service social (temps partiel)
- **Pédagogique** : 1 Professeur des écoles (à mi-temps)

Organisation des espaces, Classe et Espaces Éducatifs :

Une adaptation des équipements et un aménagement des locaux ont été nécessaires :

- Aménagement d'une pièce au rez-de-chaussée du bâtiment « La Villa » pour accueillir la classe.
- Nettoyage et aménagement du jardin
- Délimitation de la cour par l'installation d'une barrière occultant permettant de sécuriser l'espace et protéger les jeunes enfants.
- Une entrée dédiée à l'Unité 6/11ans
- Réaménagement de la maisonnette : création d'un espace bureau, d'une salle éducative, d'une bibliothèque et d'une cuisine.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le **jardin** est utilisé comme support pédagogique et thématique fédératrice. Les activités proposées viennent enrichir la prise en charge des enfants les lundi et jeudi.

Activités Proposées :

Activité	Responsable(s)
Jeux de société	Educatif et thérapeutique
Marché/Cuisine/Goûter	Educatif et thérapeutique
Jardinage	Pédagogique
Musique	Pédagogique
Photo	Pédagogique
Natation/Piscine	Pédagogique
Vélo	Éducatif
Bricolage	Éducatif
Grimage	Éducatif
Conte	Éducatif et thérapeutique
Marionnettes	Éducatif

Semaine Type d'Accueil des enfants :

Lundi et Jeudi

- **8h30** : Accueil et présentation de la journée.
- **9h00-11h30** : Alternance entre classe et groupes à médiation.
- **10h00** : Récréation encadrée.
- **11h30-13h30** : Repas et temps calme.
- **13h30-16h00** : Activités (classe, médiation, prise en charge individuelle).
- **16h00** : Rangement, regroupement et départ.

Mercredi

- **8h30-11h45** : Accueil et activités adaptées.

Temps clés de l'accompagnement pluridisciplinaire :

- **Accueil** : Regroupement pour expliquer la journée.
- **Classe** : Animée par l'enseignant et un éducateur.
- **Groupes à médiation** : Groupes ouverts ou fermés, avec des objectifs thérapeutiques et/ou éducatifs.
- **Conseil** : Temps collectif d'expression avec un psychologue et des éducateurs.

Gestion du Comportement :

- Définition des règles et conséquences, construites en équipe pluridisciplinaire.
- Outils complémentaires : balles anti-stress, droit à une pause, présence d'un éducateur volant.

Projets en Construction :

- Création d'une salle d'apaisement.
- Protocole d'utilisation pour la salle de répit.
- Protocole d'intervention dans les écoles (mardis et vendredis).
- Renforcement du travail avec les familles.

Bilan et perspectives de travail :

L'ouverture récente de l'unité ne nous permet pas encore d'avoir suffisamment de recul pour finaliser définitivement le projet de service. Au cours de l'année, nous pourrions poursuivre son élaboration en prenant en compte les éléments suivants :

- L'adaptation des outils et des aménagements en fonction des retours et des besoins des enfants.
- La poursuite de la collaboration pluridisciplinaire et renforcement des partenariats tels que l'IEN de Givors, les écoles, les partenaires de droit commun (Tiers Lieu de Santé de Givors) et les familles.
- Développement de la fonction ressource des éducateurs.

UNITE DE BRON

ORGANISATION ET EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'UNITE DE BRON

L'Unité de Bron s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée notamment de :

- **Des Educateurs spécialisés** : 4,5 ETP + un stagiaire éducateur spécialisé en 2^{ème} année en stage long + une apprentie en formation d'éducatrice spécialisée
- **Des Enseignants spécialisés** (mis à disposition par l'Education Nationale) : 1,5 ETP
- **Deux Psychologues** (binôme) : 0,87 ETP
- **Des Professionnels paramédicaux** : 0,5 ETP d'orthophoniste / 0,6 ETP de psychomotricienne / 0,4 ETP d'infirmière
- **Une pédopsychiatre** qui occupe une fonction institutionnelle : 0,25 ETP
- **Une Assistante de Service Social** : 0,75 ETP
- **Un adjoint de direction** et une équipe de direction

Il est à noter que l'équipe de l'Unité Bron est stabilisée depuis septembre 2025, l'ensemble des postes sont pourvus.

LES PROFESSIONNELS DE L'UNITE BRON INTERVIENNENT SELON LES MODALITES SUIVANTES :

Accueil de jour (3,5 ETP d'éducateurs spécialisés + 1,5 ETP d'enseignants) : Pour les moins de 14 an, il s'agit d'un accueil exclusif dans les locaux à Bron. Pour les plus de 14 ans dont le projet prévoit des ateliers préprofessionnels l'accompagnement s'organise à la fois sur le site de Givors et sur le site de Bron.

Ambulatoire (1 ETP d'éducateur spécialisé) : intervention sur le territoire du Sud Est Métropole, en proximité de l'environnement du jeune et de sa famille, dont les locaux sont situés à Bron.

Les professionnels transversaux* interviennent auprès des jeunes sur les deux modalités d'accompagnement en fonction du projet personnalisé travaillé en réunion d'équipe pour répondre aux besoins repérés et aux objectifs définis.

Le travail d'équipe repose sur :

- Des réunions d'équipe et de synthèse
- L'élaboration et le suivi des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA)
- Une coordination régulière avec les familles et partenaires

LES REUNIONS HEBDOMADAIRES

Le cadre des réunions préserve des espaces d'élaboration et de réflexion en équipe pluridisciplinaire dédiée. L'articulation entre les sites de Bron et Givors et la communication partagée est un point central dans l'organisation et le suivi des projets des jeunes.

Le cadre des réunions sur l'unité de Bron s'est à nouveau ajusté lors de la rentrée de septembre 2025, notamment avec la réunion d'équipe planifiée tous les lundis matin. Un calendrier des réunions cliniques pour l'année scolaire est défini sur le créneau des réunions d'équipe.

Lundis

8h15 – 10h15 : **Réunion d'équipe Accueil de Jour - suivi des situations des jeunes ou de groupe**, avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Un ordre du jour est établi au préalable et communiqué par mail par chaque unité la semaine précédente afin de permettre aux professionnels transversaux de se rendre aux réunions pour lesquelles ils sont concernés et/ou de transmettre leurs observations ou questions par mail en cas d'impossibilité à être présent.

16h15 – 17h45 : **Réunion ambulatoire - semaine impaire** : suivi des projets des jeunes accompagnés sous la modalité ambulatoire.

Présents à cette réunion : l'adjointe de direction, une éducatrice spécialisée référente de l'ambulatoire, une psychologue référente de l'ambulatoire, une Assistante de Service Social ponctuellement les professionnels transversaux selon l'ordre du jour.

16h15 – 17h : **Réunion de coordination hebdomadaire** avec l'équipe éducative afin de préparer et anticiper la semaine.

Jeudis

16h15 – 17h15 : **Réunion de synthèse PPA**

Présents : un référent du jeune, un psychologue (plus le médecin psychiatre), un enseignant, des professionnels transversaux selon les prises en charge (éducateur technique spécialisé, éducateur spécialisé référent de l'hébergement, orthophoniste, psychomotricienne). *A noter que ces temps de synthèse PPA s'organisent aussi bien sur le site de Bron que sur le site de Givors pour faciliter la présence des professionnels.* Lors de ces réunions projet, l'équipe élabore des propositions d'interventions qui seront ensuite travaillées en réunion de PPA avec la famille et le jeune pour co-construire un projet adapté aux potentialités et besoins de leur enfant.

Les professionnels non concernés par la synthèse PPA, ont leur **temps de préparation, d'écrits, de rendez-vous avec les familles et/ou partenaires**.

16h15 – 17h45 : APP de l'équipe une fois par mois selon un calendrier établi sur l'année.

CARTOGRAPHIE DE L'UNITE BRON

En 2025, l'effectif global (toutes modalités d'accompagnement confondues) sur l'unité est resté assez stable avec un équilibre entre le nombre de sortants et le nombre de jeunes admis. En termes de parité nous avons toujours un effectif de 2 filles.

De janv. à août 2025 Effectif : 35 jeunes	Accueil de jour 12-14 ans	Accueil de jour 14 ans et +	Ambulatoire 12-20 ans
25 jeunes en A.J	12	13	10
Changement de modalité	x	1 passage en Ambulatoire	x
Ateliers préprofessionnels	x	8	x
Stage	x		
UEE Collège/Lycée	x	x	1
Hébergement séquentiel	3	3	x
Sortants	x	x	3
De sept à déc.2025* Effectif : 32 jeunes	Accueil de jour 12-14 ans	Accueil de jour 14 ans et +	Ambulatoire 12-20 ans
21 jeunes en A.J	9	12	11
Changement de modalité	x	3 passages en Ambulatoire	1 passage en A.J
Ateliers préprofessionnels	x	8	x
Stage	x	7	4
UEE Collège/Lycée	3	1	x
Hébergement séquentiel	1	7	x
Sortants	x	x	1

***Nombre de nouveaux jeunes accompagnés en septembre** : 3 admissions dont :

- 2 jeunes de moins de 14 ans en accueil de jour
- 1 jeune de plus de 14 ans en ambulatoire.

Nombre de sortants : 4 sortants

- 1 jeune en rupture dans les liens avec le DITEP et/ou non adhésion au projet
- 1 jeune dont l'insertion sociale et professionnelle est réussie (milieu ordinaire et/ou milieu protégé)
- 2 jeunes en poursuite d'étude ou de formation

Nombre de situations complexes avec un emploi du temps très aménagé : 5

UNITE D'HEBERGEMENT SEQUENTIEL

PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF

L'hébergement séquentiel du DITEP est un dispositif transversal dont les locaux sont situés à quelques kilomètres du DITEP à Loire sur Rhône, il s'inscrit dans le projet d'accompagnement global des jeunes accueillis, en articulation étroite avec les modalités ambulatoires ou d'accueil de jour.

UNE EQUIPE DEDIEE AUTOUR D'UN ACCOMPAGNEMENT DU QUOTIDIEN

L'équipe est constituée d'un binôme éducatif d'éducatrices spécialisées (2ETP), d'une maîtresse de maison et un surveillant de nuit.

Une psychologue et une infirmière participent aux **réunions d'équipe** qui ont lieu une fois par semaine les lundis de 14h15 à 15h45. L'équipe bénéficie d'un temps **d'analyse de la pratique** une fois par mois. Ces temps de réunion permettent d'ajuster les projets individualisés, soutenir les professionnels dans leur pratique et garantir une cohérence institutionnelle.

MODALITES D'ACCUEIL SUR LE DISPOSITIF D'HEBERGEMENT SEQUENTIEL

L'indication d'un accompagnement au sein de l'hébergement séquentiel est réfléchi en équipe pluridisciplinaire, en lien avec les familles et tient compte :

- Des besoins éducatifs, thérapeutiques et sociaux du jeune.
- Des objectifs définis dans le projet personnalisé.
- De la situation socio-familiale.

La constitution des groupes, la durée et la fréquence des accueils s'ajustent en fonction des besoins repérés par les équipes du DITEP, en lien avec les demandes des jeunes et des familles et selon les projets.

Les lundis et mardis sont des jours d'accueil dédiés à des jeunes plutôt autonomes et dont le projet personnalisé est déjà bien engagé. Il s'agit surtout de renforcer les acquis dans la gestion de leur quotidien et de faciliter leur socialisation et leur épanouissement personnel en faisant des liens réguliers avec leur projet de formations professionnelles ou scolaire.

Le groupe du mercredi/jeudi oriente son accueil au bénéfice de jeunes dont les besoins nécessitent un étayage au plus près. Le « faire avec » est encore très prégnant, l'appui de l'adulte nécessaire. Le travail de la confiance en soi, l'intégration des besoins primaires et la place de chacun dans un collectif sont les axes prioritaires de l'accueil. A cela s'adjoint bien évidemment la prise en compte d'objectifs plus personnalisés.

OBJECTIFS DE L'HEBERGEMENT SEQUENTIEL

Les objectifs principaux du dispositif sont :

- Soutenir le jeune dans l'apprentissage des règles de vie collective.
- Favoriser l'apaisement et la régulation émotionnelle.
- Développer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
- Renforcer les compétences sociales et relationnelles.

Accompagnement éducatif et vie quotidienne

L'accompagnement éducatif s'appuie sur les temps du quotidien (lever, repas, devoirs, temps libres, coucher), considérés comme des supports privilégiés d'observation et de travail éducatif. Les professionnels veillent à instaurer un cadre sécurisant et prévisible, proposer des repères temporels clairs, encourager la participation active des jeunes, valoriser les réussites.

Des activités éducatives, sportives et culturelles sont proposées afin de favoriser l'expression, la socialisation et le bien-être des jeunes accueillis.

L'Unité d'Hébergement en quelques chiffres

Au cours de l'année 2025, l'hébergement séquentiel a accueilli des adolescents âgés de 13 à 17 ans (file active). **La mixité** est toujours d'actualité mais en 2025, nous n'avons pas eu de demande en ce sens, d'autant que peu de filles sont accompagnées, proportionnellement au nombre de jeunes accueillis.

Tableau des effectifs par période.

	Accueil 1 nuit	Accueil 2 nuits	Accueil 3 ou 4 nuits	Accueil Temporaire*	TOTAL
De janv. à août 2025 Effectif de jeunes	6	5	0	2	13
De sept. à déc. 2025 Effectif de jeunes	7	5	0	0	12

*L'accueil temporaire est avant tout pensé pour faciliter les mises en stage sur le secteur de Givors ou dans le cadre d'une demande spécifique d'un jeune ou de sa famille. Les objectifs de l'accueil sont différents d'un contrat sur l'année mais le cadre et les conditions d'accueil restent inchangés. Cette possibilité offre par ailleurs plus de souplesse et de réactivité et permet de répondre aux besoins des jeunes et des familles.

Éléments d'évaluation et perspectives

L'année a mis en évidence l'intérêt de l'hébergement séquentiel comme levier d'ajustement de l'accompagnement, notamment pour soutenir les jeunes en période de fragilité, favoriser une évolution positive des comportements.

Des axes de réflexion demeurent, notamment autour de l'adaptation continue des modalités d'accueil, le renforcement du travail avec les familles, l'articulation avec les dispositifs de droit commun.

L'ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE DU DITEP DE LA CRISTALLERIE

Les départs et arrivées de professionnel(le)s au sein de l'équipe thérapeutique en 2025 :

- Retour de congé maternité de la psychologue à 0,5 ETP, le 17/02/2025
- Arrivée d'une orthophoniste à 0,5 ETP, le 24/08/2025
- Arrivée d'une psychologue à 0,35 ETP, le 24/08/2025
- Arrivée d'une infirmière à 0,85 ETP, le 24/08/2025

- Départ provisoire (fin de remplacement) d'une psychologue à 0,5 ETP, le 28/02/2025
- Départ d'une assistante de service social à 1 ETP, le 31/07/2025
- Départ d'un psychologue à 0,38 ETP, le 31/12/2025
- Départ d'un psychologue à 0,5 ETP, le 31/12/2025.

Faute de candidat à recruter, est resté vacant tout au long de l'année 2025 :

- Le 2ème poste de pédopsychiatre (0,5 ETP)

ACTIVITÉ CLINIQUE DIRECTE DE LA PÉDOPSYCHIATRE EN 2025

Faute de candidat/e, il n'y a pas eu de recrutement d'un/e deuxième psychiatre en 2025. L'activité clinique psychiatrique de la Cristallerie a donc reposé uniquement sur la pédopsychiatre (0,5 ETP) comme c'est le cas depuis juin 2022.

Son activité se déploie sur l'ensemble des unités : au nombre de 3 (UG1, UG2 et UBron) jusqu'en septembre 2025, date de l'ouverture de l'unité pour les 6-11 ans (U6-11), où elles sont passées à 4.

Le rôle de la pédopsychiatre au sein du DITEP est avant tout institutionnel, mais elle intervient également cliniquement auprès des jeunes dont la situation nécessite un travail particulier avec la famille et/ou que soient tissés des liens avec les partenaires notamment du secteur sanitaire et de la protection de l'enfance.

En 2025, la pédopsychiatre du DITEP a été confrontée, de façon plus importante que les années précédentes, à des demandes d'actes qui relèvent de la médecine générale ou d'un service de pédopsychiatrie dans le cadre de renouvellement d'ordonnance, de coordination de soins psychiatriques...

Cette tendance nous semble à relier à la détérioration du secteur sanitaire en général (**les familles rencontrent de plus en plus de difficultés pour trouver un médecin traitant**) et du secteur psychiatrique en particulier (**augmentation du nombre de jeunes ne bénéficiant plus de suivi psychiatrique alors qu'ils sont porteurs de pathologies en relevant**).

ACTIVITÉ CLINIQUE INDIRECTE DE LA PÉDOPSYCHIATRE EN 2025

- Participation en quinzaine aux réunions d'équipe pluridisciplinaire des unités UG1, UG2 et Bron
- Participation hebdomadaire aux réunions d'harmonisation clinique
- Participation aux réunions mensuelles de tous les cadres, d'analyse de la pratique, des cadres par unités (en quinzaine sur l'UG2).
- Participation aux réunions de régulation des cas complexes : un créneau possible par mois, mais activées seulement en cas de besoin
- Participation à des rencontres multi-partenariales sur l'extérieur : deux groupes de travail se réunissant chacun tous les 2 mois

ACTIVITE CLINIQUE DES PSYCHOLOGUES EN 2025

Comme pour les psychiatres, l'activité se divise en activité directe et indirecte (voir les tableaux intitulés « activités cliniques directes » et « activités cliniques indirectes »)

LIENS PARTENARIAUX ET CONVENTIONS ETABLIES

Dans la continuité des années précédentes, les liens partenariaux se sont déclinés tout au long du parcours des jeunes : au moment de l'admission et au moment de la sortie afin d'assurer la cohérence des accompagnements, mais également au cours du suivi pour assurer la coordination et l'articulation des prises en charge.

Ces liens se font par des échanges téléphoniques, écrits (électroniques ou postaux), ou des temps de synthèse pluridisciplinaire.

LIENS AVEC LE SANITAIRE

Ils concernent :

- La psychiatrie de secteur : CMP, CATTP, HDJ enfants-adolescents mais aussi adultes
- Les hôpitaux publics et cliniques privées,
- Les praticiens libéraux : médecins traitants, psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes...

Concernant la psychiatrie de secteur nous tentons de rester en lien avec toutes les structures pour enfants-adolescents ou adultes accueillant un de nos jeunes. Cela représente une zone géographique extrêmement large regroupant trois Centres Hospitaliers Spécialisés sur le Rhône : celui de Saint-Jean-de-Dieu couvrant le territoire où nous recevons le plus de jeunes, mais aussi celui du Vinatier et celui de Saint Cyr au Mont d'Or. Nous sommes également en lien avec les CMP du département de l'Isère et de la Loire pour les jeunes qui y sont reçus.

Ceci représente au total plus de 12 secteurs de psychiatrie adultes et 9 secteurs de pédopsychiatrie qui, pour beaucoup, peinent actuellement à répondre aux demandes faute de moyens suffisants.

Concernant les Centres Hospitaliers Spécialisés, ils offrent des possibilités d'hospitalisation à temps complet (unité Ulysse à Saint-Jean de Dieu / UHBA (Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents) et Flavigny au Vinatier), ou d'hospitalisation de jour de crise (CEMADO à Saint-Jean-de-Dieu, ASAP au Vinatier et La vague à Saint-Cyr au Mont d'Or).

Là encore, la demande dépasse l'offre et il n'est pas facile de faire hospitaliser des adolescents même en crise. Concernant les hôpitaux généraux publics, nous avons été ponctuellement en lien avec l'HFME⁵, le Centre Hospitalier Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône, l'Hôpital Nord Saint-Etienne, l'unité d'hospitalisation pédopsychiatrique de Bourgoin-Jallieu et l'hôpital Edouard Herriot.

Concernant les établissements privés, nous avons été amenés, faute d'orientation possible vers le secteur psychiatrique, à orienter certaines familles vers le Médipôle de Villeurbanne (hospitalisations et suivis de certains jeunes), vers l'IEAJA- Lyon (institut de l'Enfant, de l'adolescent et du Jeune Adultes) situé à Vénissieux et vers le dispositif Halppy Care à Tassin.

Les partenaires libéraux sont répartis sur tout le territoire du Rhône avec une concentration plus importante dans le secteur Givors/Grigny. Il s'agit essentiellement d'orthophonistes mais aussi certains psychomotriciens et ergothérapeutes.

Globalement, nous assistons à la raréfaction des lieux de soins susceptibles d'accueillir nos jeunes en souffrance dans une temporalité plus longue que celle de la crise.

Or, les dispositifs d'évaluation à court ou moyen termes ne répondent pas à la complexité des problématiques des jeunes que nous accompagnons.

LIEN AVEC LE MEDICO-SOCIAL

Liens avec les SESSAD et DITEP qui nous adressent les jeunes que nous accueillons mais aussi ceux vers lesquels nous faisons des relais du fait d'un changement de prise en charge ou d'une co-prise en charge inter-DITEP.

⁵ HFME : Hôpital Femme Mère Enfant

Du fait de notre localisation d'une part et de notre appartenance à l'Association des PEP69 d'autre part, nous sommes plus particulièrement en lien avec les équipes thérapeutiques des DITEP de Gerland et de Villeurbanne, des DITEP des Eaux Vives de Grigny, de la Pavière de Mornant, du SESSAD des Liserons de Saint-Laurent d'Agny, du SESSAD autisme de Givors.

Nous sommes également en lien avec l'ensemble des structures pouvant être amenées à prendre le relais des jeunes accompagnées par notre DITEP : IMPro, ESAT, foyer de vie, mission locale...

LIEN AVEC L'EDUCATION NATIONALE

Nous en avons déjà de par les UEE, Unités Externalisées de Scolarisation qui ont, pour des raisons institutionnelles, peu fonctionné en 2025 au Collège Frédéric Mistral de Feyzin et au lycée Casanova à Givors qui a fonctionné de janvier à juillet 2025.

Participations à certaines ESS⁶.

Lien avec les psychologues scolaires ayant réalisés des bilans ou des suivis pour les jeunes que nous accompagnons.

L'équipe thérapeutique peut également être sollicitée pour les aménagements pédagogiques de l'ensemble des jeunes accueillis en ambulatoire ou en scolarité partagée ce qui représente un nombre très important d'établissements (collèges, lycées généraux et professionnels, MFR etc....) sur le département du Rhône ainsi que quelques établissements de l'Isère et de la Loire.

LIEN AVEC LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Participation à des synthèses multi-partenariales avec les MECS⁷ ou l'ASE⁸ ou lors de rencontres dans le cadre de prises en charge partagées.

Les partenaires privilégiés repérés sont les psychologues de la sauvegarde 69, de l'ASE Métropole et Rhône, des MECS du Port à Condrieu, MECS Claire Printemps, MECS Marie-Dominique à Vernaison, MECS Chalet des Enfants à Grigny, MECS des Monts du Lyonnais à Saint Martin en Haut, MECS les Tilleuls à Vénissieux, les Dispositifs de la Relève à Chassieu, Meyzieu, Vaulx-en-Velin...

L'âge des publics accueillis allant de l'adolescence au début de l'âge adulte, les problématiques étant multiples et la surface géographique couverte extrêmement étendue font que les liens partenariaux sont très conséquents en quantité et en diversité.

Là aussi, nous constatons une raréfaction des places dans les lieux d'accueil qui n'est pas sans incidence sur la prise en charge.

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture de l'unité des 6-11 ans en septembre et par la consolidation de l'organisation à Givors et à Bron suite à la délocalisation de l'Unité de Bron en 2024.

Le recrutement d'une infirmière et d'une orthophoniste à 0,5 ETP chacune a contribué à cette consolidation notamment sur l'unité Bron.

Par ailleurs, dans les suites de l'audit organisationnel déployé en 2024 sur l'UG2, l'année 2025 a débuté par une tentative de réorganisation plus cohérente de cette unité. Malheureusement, le départ de l'assistante sociale en juillet, puis les départs annoncés des deux psychologues pour décembre, associés à des absences d'éducateur, trice a de nouveau fragilisé le fonctionnement global de cette unité.

Ainsi, le recrutement des deux psychologues et de l'assistante sociale ainsi que la stabilisation de l'équipe éducative de l'UG2 restent une priorité pour 2026.

Il est important de noter que, malgré ces difficultés, le pôle thérapeutique a pu mener son travail clinique et institutionnel de façon cohérente sur chacune des unités et aussi de façon transversale tout au long de cette année 2025.

En revanche, nous avons éprouvé de façon encore plus marquée que les années précédentes les conséquences de la détérioration du secteur sanitaire notamment psychiatrique.

⁶ ESS : Equipe de Suivi de Scolarisation

⁷ MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

⁸ ASE : Aide Sociale à l'Enfance

En effet, c'est avec désarroi que nous constatons une recrudescence de situations extrêmement lourdes sur un plan psychiatrique sans aucun suivi en place ni sur le secteur, ni en libéral.

Par ailleurs, nous parvenons de moins en moins à adresser les jeunes pour lesquels un suivi conjoint sanitaire/médicosocial nous semble indiqué.

Ainsi, une famille s'est vu refuser, via la plateforme POP⁹ du Vinatier, l'accès aux soins de secteur parce que leur enfant était accompagné par notre ITEP. Plusieurs interventions de la pédopsychiatre ont été nécessaires pour que cette demande aboutisse, et cela a pris plusieurs semaines pour que l'indication d'orientation vers le soin soit validée.

Nous sommes également confrontés de plus en plus régulièrement au départ de pédopsychiatres référents non remplacés laissant nos jeunes ayant des traitements psychotropes sans suivi spécialisé avec des médecins traitants pouvant être amené à refuser, à juste titre, de renouveler des ordonnances au-delà de quelques mois ou, dans le pire des cas, sans médecin traitant.

Cette situation nous amène - malgré les valeurs que nous entendons défendre et notamment celle de l'accueil des jeunes sans discrimination - à ne pas donner suite aux demandes d'admission en cas de tableau clinique trop lourd sur un plan psychiatrique si un partenariat étroit autour des soins n'est pas garanti à l'extérieur du DITEP.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle cela revient à condamner un certain nombre de jeunes à l'exclusion également des dispositifs spécialisés. Ceci nous apparaît scandaleux, mais il nous semble important de rappeler qu'à l'impossible nul n'est tenu.

ACTIVITE CLINIQUE DES PSYCHOLOGUES EN 2025

Travail commun à l'ensemble des psychologues

Les psychologues ont pu assurer la majeure partie de leur activité clinique directe auprès des usagers sous la forme de :

- Entretiens psychologiques et suivis individuels
- Entretiens psycho-éducatifs
- Entretiens familiaux
- Entretiens de PPA
- Entretiens d'admission : 2ème rendez-vous de la procédure, co-animés avec les assistantes sociales.
- Participation à des ESS
- Synthèses avec les partenaires de l'ASE, MECS, foyer d'hébergement.
- Liens fréquents avec les structures de pédopsychiatrie
- Co-animation du café des familles avec les assistantes sociales

L'activité clinique indirecte des psychologues a pour visée de soutenir un travail de soin institutionnel global, ce qui suppose de tenir particulièrement compte des liens interprofessionnels et des liens d'équipe. Afin de mettre en œuvre une clinique de l'institution, les psychologues participent à différents temps de réunions, à commencer par les réunions hebdomadaires des équipes pluridisciplinaires ainsi que les réunions d'harmonisation clinique du pôle thérapeutique. Elle comprend aussi les réunions mensuelles et/ou ponctuelles : réunion de cadres, analyse de la pratique, réunion partenariale et journées institutionnelles.

POUR L'UNITE GIVORS 1

L'année 2025 a été marquée par un changement au sein de l'équipe de psychologues de l'UG1. Une psychologue a pris ses fonctions au sein de l'unité, tandis qu'un autre psychologue a rejoint l'unité des 6-11 ans. Une période de tuilage a été mise en place, permettant d'assurer une continuité satisfaisante du suivi et du travail thérapeutique.

Travail de groupe en équipe pluridisciplinaire, mise en place :

- D'un atelier Philo hebdomadaire,
- D'un temps d'accueil hebdomadaire pour la classe 1 (moins de 14 ans),
- D'un conseil d'unité mensuel (classe 1 et classe 2 pour les jeunes de plus de 14 ans)

⁹ POP : Plateforme d'Orientation du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de 1 à 18 ans (POP)

- De ciné débat trimestriel (classe 1 + classe 2) avec diverses thématiques (handicap, harcèlement, discrimination...)
- Des suivis à la fois individuels, repas thérapeutiques, des bilans psychologiques (WISC, D10, Rorschach, TAT...)

Implication et participation des psychologues de l'UG1 dans un travail institutionnel transversal aux quatre unités du DITEP :

- Au sein du pôle technique : réunions ponctuelles auprès des éducateurs techniques
- Au sein du pôle social : organisation des Portes Ouvertes, "groupe majorité", informations collectives pour les familles en amont du processus d'admission et le travail partenarial avec le CSES¹⁰ de Givors.
- Au sein du dispositif de la Cellule de vigilance interne à l'établissement.
- Au sein du groupe de "suivi inter DITEP" des pep69
- Au sein du COPIL "Groupe de suivi du rapport d'audit"
- Au sein des journées institutionnelles

Implication dans la formation :

- Participation aux Journées de l'Aire
- Formation sur 3 vendredis avec Mme. Bonneville "traumatismes et violence pathologique extrême"

POUR GIVORS 2

Le binôme de psychologue a tenté d'accompagner l'équipe de l'UG2 notamment dans le travail de juste distance vis-à-vis des adolescents qu'ils accompagnent.

Par ailleurs, les temps d'intervention en orthophonie et en psychomotricité sur l'UG1 ont été diminués afin de permettre l'ouverture et les prises en charge sur l'unité des 6–11 ans.

Travail de groupe en équipe pluridisciplinaire, mise en place :

- D'un temps de conseil hebdomadaire pour la classe 1 (moins de 14 ans),
- Des suivis à la fois individuels, repas thérapeutiques, des bilans psychologiques (WISC, D10, Rorschach, TAT...)

Implication et participation des psychologues de l'Unité Givors 2 dans un travail institutionnel transversal au DITEP :

- Co-animation des réunions d'équipe
- Réunions de cadres
- Réunions institutionnelles
- Mise en place d'un groupe de parole au sein de l'établissement suite au décès d'un jeune dans son lycée

POUR L'UNITE BRON :

Les psychologues ont proposé :

- Des suivis à la fois individuels, repas thérapeutiques, des bilans psychologiques (WISC, D10, Rorschach, TAT...)
- Des groupes et binômes thérapeutiques
- Des rencontres familiales (au sein du service et à domicile), les rencontres d'admissions
- Des temps plus institutionnels (les conseils, le café des familles...)

Travail de groupe en équipe pluridisciplinaire

Les fondements de notre mission dans le travail du lien avec les jeunes s'appuient avant tout sur des outils et médiations comme supports de cette relation qui favorisent ces espaces de rencontre.

Cette année, l'équipe a remis en place de nombreuses médiations, véritables espaces de rencontre entre et avec les jeunes. L'équipe s'appuie sur des supports ou médias variés et l'animation des groupes ou les suivis individuels se pensent aussi dans des configurations spécifiques (un éducateur seul, un binôme

¹⁰ CSES : Centre de Santé et d'Éducation Sexuelles (CSES)

éducateur/thérapeute, un binôme éducateur/enseignant, un binôme thérapeutique...). C'est en faisant « avec » ou « à côté de » que se crée l'essentiel de la relation.

Au niveau du pôle thérapeutique plusieurs espaces de travail sont pensés afin de rencontrer les jeunes accueillis. D'autres espaces sont pensés spécifiquement pour un travail avec les familles.

Voici les ateliers menés sur l'année 2025 (Le contenu de chaque atelier est annexé au rapport) :

- Zoothérapie
- Atelier Puzzle
- Groupe d'observation photolangage
- Groupe psychodrame
- Groupe Story Time
- Le qu'en di-t-on ?
- Groupe expérience
- Groupe autour de la majorité
- Groupe Lycéens
- Groupe Mood
- Salle Cocon : Apaisement et/ou sensorielle
- Le conseil
- Groupe Escrime
- Entretiens en double écoute
- Rencontre d'anamnèse

Implication et participation des psychologues de l'Unité de Bron dans un travail institutionnel transversal au DITEP :

- Co-animation des réunions d'équipe, les reprises cliniques et s'inscrivent dans les réflexions plus institutionnelles
- Réunions de cadres
- Réunions institutionnelles

Enfin, les psychologues de l'unité Bron ont accueilli 2 stagiaires psychologues :

- Une stagiaire avant l'été 2025, en Master 2 -UCLY
- Une stagiaire après l'été 2025, en Master 2 -LYON 2

ACTIVITE CLINIQUE DIRECTE POUR LES PSYCHOMOTRICIENNES

- Bilans psychomoteurs et comptes rendus (préparation, passation et compte rendus), pour évaluer les besoins ou pour des demandes spécifiques (aménagement des examens, orientation...).
- Entretiens avec le jeune et la famille pour introduire une première rencontre ou quand des suivis psychomoteurs ont déjà eu lieu (bilans généralement transmis).
- Préparation des séances, comptes rendus de suivis, notes sur le dossier papier et informatisé.
- Prises en charge individuelles et/ou de groupes pluridisciplinaires : Le choix se fait en équipe, en fonction des besoins ainsi que des aptitudes ou difficultés relationnelles. Dans les groupes, diverses médiations sont utilisées : jeu de rôles, activités motrices, relationnelles, attentionnelles, d'expression, relaxation, groupe cuisine, groupe repas...
- Rencontres du jeune et de la famille, parfois avec d'autres professionnels du DITEP, pour faire le point de la prise en charge ou aborder un sujet spécifique, signer le PPA... Des appels téléphoniques peuvent être également réalisés pour faire le point ou lors d'absences.
- Travail d'accompagnement et de prise en charge de 4 jeunes en lien avec la résidence artistique d'une compagnie de théâtre
- La participation à quelques journées d'activités ou d'intégration permet de faire la connaissance des jeunes, facilitant ainsi une éventuelle rencontre pour la psychomotricité et de consolider les liens avec l'ensemble des jeunes et des équipes.

A noter :

- En général, 3 séances sont nécessaires pour la passation du bilan, parfois davantage, en raison des troubles de l'attention et du comportement, la fatigabilité...
- Les prises en charge individuelles sont généralement de 45 minutes.
- Il est très complexe d'établir des priorités dans les suivis, vu la multiplicité des demandes, la psychomotricienne de Givors intervenant sur toutes les modalités (interne et ambulatoire) et étant transversale aux unités : UG1, UG2 (jusqu'à juillet 2025), et Unité des 6-11 ans (au travail depuis mai 2025).
- Pour le suivi des jeunes en Ambulatoire, l'adaptation aux emplois du temps des jeunes n'est pas évidente et demande entente et coordination avec les éducatrices référentes.
- Les prises en charge pluridisciplinaires nécessitent un temps régulier de reprise entre les intervenants et un temps non négligeable de préparation.

ACTIVITE CLINIQUE INDIRECTE POUR LES PSYCHOMOTRICIENNES

- Participation aux réunions d'équipe, de projet et de régulation des situations complexes des jeunes qui les concernent, ainsi qu'à toutes les réunions d'harmonisation clinique.
- Rédaction de comptes rendus de réunion.
 - **Préparation de projets et accompagnement de la nouvelle psychomotricienne**
 - **Rencontre inter psychomotriciens DITEP, partage d'expériences et d'outils**
- Documentation et formation.
- Temps institutionnels réguliers de réflexion sur les projets, et de formation collective.
- Contacts et rencontres avec les divers partenaires (précédents ou actuels), en interne ou à l'extérieur.
- Accueil et formation d'étudiants-stagiaires/apprentis en psychomotricité.
- Participation aux temps institutionnels d'élaboration du Projet d'Établissement et en lien avec celui-ci.
- Fonction ressource.
- Enregistrement des actes mensuels pour l'ambulatoire, et dans le cadre de l'expérimentation SERAPHIN PH.
- Compilation de données et rédaction pour le rapport d'activité 2024.

Il est à noter que l'ouverture de l'unité des 6-11 ans a demandé un temps important de préparation, d'élaboration du projet, de rencontres avec les partenaires, de visites d'établissements de même type, de mise en œuvre concrète (locaux à réaménager, matériel...), de présentation aux partenaires et familles.

ACTIVITE DIRECTE POUR LES ORTHOPHONISTES

- Bilans orthophoniques et comptes rendus (préparation, passation et rédaction de bilans, enregistrés en dossier papier et informatisé), pour évaluer les besoins ou pour des demandes spécifiques (aménagement des examens, orientation...). Entretiens avec le jeune et la famille quand des suivis orthophoniques ont déjà eu lieu (bilans généralement transmis).
- Prises en charge individuelles et/ou de groupes pluridisciplinaires : Le choix se fait en équipe, en fonction des besoins ainsi que des aptitudes ou difficultés relationnelles. Dans les groupes, diverses médiations sont utilisées : jeux, lecture d'albums, écriture, contes...
- Préparation des séances, comptes rendus de suivis, notes sur le dossier papier et informatisé
- Rencontres du jeune et de la famille, parfois avec d'autres professionnels du DITEP, pour faire le point de la prise en charge ou aborder un sujet spécifique, signer le PPA...
- La participation à quelques journées d'activités ou d'intégration permet de faire la connaissance des jeunes avec lesquels je ne travaille pas encore, facilitant ainsi une éventuelle rencontre pour l'orthophonie, et de consolider les liens avec l'ensemble des jeunes et des équipes.

A noter :

En général, 3 séances sont nécessaires pour la passation du bilan, parfois davantage, en raison des troubles de l'attention et du comportement, la fatigabilité...

- Les prises en charge individuelles sont généralement de 45 minutes, parfois une heure, en raison des besoins massifs observés et de l'impossibilité de trouver deux créneaux dans la semaine.
- Il est très complexe d'établir des priorités dans les suivis, vu la multiplicité des demandes, l'orthophoniste intervenant sur toutes les modalités (interne et ambulatoire) et étant transversale aux unités : UG1, UG2, Bron (jusqu'à fin octobre 2025), et Unité des 6-11 ans (au travail depuis mai 2025).

- Pour le suivi des jeunes en Ambulatoire, le temps de trajet et d'installation dans les locaux, non négligeable, est à prendre en compte, ainsi que le temps nécessaire pour faire le lien avec les partenaires sur place.
- Les prises en charge pluridisciplinaires nécessitent un temps régulier de reprise entre les intervenants.

ACTIVITE CLINIQUE INDIRECTE

- Participation aux réunions d'équipe, de projet et de régulation des situations complexes des jeunes qui la concernent, ainsi qu'à toutes les réunions d'harmonisation clinique.
- Rédaction de comptes rendus de réunion.
- Documentation et formation.
- Temps institutionnels réguliers de réflexion sur les projets, et de formation collective.
- Contacts et rencontres avec les divers partenaires (précédents ou actuels), en interne ou à l'extérieur.
- Accueil et formation d'étudiants-stagiaires en orthophonie (2 par an en général).
- Accompagnement de la nouvelle orthophoniste (sur le site de Bron).
- Rencontre entre orthophonistes (et psychomotriciennes) de DITEP, partage d'expériences et d'outils.
- Participation aux temps institutionnels d'élaboration du Projet d'Établissement et en lien avec celui-ci.
- Fonction ressource.
- Enregistrement des actes mensuels pour l'ambulatoire, et dans le cadre de l'expérimentation SERAPHIN PH
- Compilation de données et rédaction pour le rapport d'activité 2025

Voici la liste des médiations thérapeutiques menés sur l'année 2025 (Le listing des groupes qui ont été faits et les contenus sont annexés au rapport d'activité) :

- Projet Groupe « Expression et Bien être »
- Projet Groupe « Album/Ecriture 2025-2026 »
- Projet Groupe « Contes »
- Projet Groupe à médiation culturelle « Mercredi ensemble »
- Projet Groupe d'observation Orthophonie/psychomotricité
- Projet Groupe « Créer/Jouer »
- Projet Groupe « Cuisine »
- Projet Groupe « Ensemble on avance »
- Projet Groupe « Soutien à l'écriture »

TABLEAUX ACTIVITES CLINIQUES DIRECTES

L'activité des thérapeutes de l'établissement consiste en une activité clinique directe et une activité clinique indirecte confère tableau ci-dessous.

	Médecin pédopsychiatre	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Bron	Orthophoniste	Psychomotricienne UG1 et UG2	Psychomotricienne Bron	Orthophoniste Bron
Entretiens admissions	40	12	17	6				
Suivis individuels hebdomadaires	2 mensuels	15	8	9	De sept. à déc. : 15 (dont 4 en ambulatoire)	De janv. à juillet 2025 : 13 (dont 4 en ambulatoire) + 7 suivis par la psycho- tricienne apprentie De septembre à décembre 2025 : 13 (dont 2 ambulatoire)	10	9
Prise en charge groupales		27	9	34	De janv. à juillet : 19 jeunes répartis en 5 groupes	De Janvier à juillet 2025 : 10 jeunes répartis en 3 groupes Et de septembre à décembre 2025, 17 jeunes répartis en 4 groupes	11	3
Rencontres jeunes/psycho/ réfèrent éducateur	6	13	15	72 (2 suivis hebdo)			59 (2 suivis hebdo)	8
Rencontres jeune et sa famille	47	60	14	24				1
Rencontres pluri professionnels du jeune et sa famille	16	23	9	71		7		
Rencontres ponctuelles de jeunes	29	82	63	8			15	1
Signatures PPA	3	3	7	12		2		1
Passation de bilan		1		2	6 et 6 bilans reçus, analysés et parfois	9 bilans réalisés dont 2 reçus, analysés et parfois complétés	6	6

					complétés (rédaction de bilan = 40h00)			
Entretiens téléphoniques avec la famille	6	1	2	3	Environ 30	20		
Repas à visée thérapeutique				15				
Entretiens téléphoniques et échange de mails avec des partenaires	175	24	19	42	Environ 10	10		6
Participation à la journée d'intégration		2	2	2			1	1
Visites à domiciles		/		5				
Formations		6 jours						
Synthèses partenaires		4						

ACTIVITE DE L'INFIRMERIE

L'essentiel du travail de l'infirmière est l'accueil des jeunes en souffrance physique ou psychique au cours de la journée.

Il s'agit d'offrir un espace d'écoute et de bienveillance quels que soient leur souffrance, leur demande et leur questionnement.

C'est aussi un moment individuel privilégié d'information et de prévention pour les guider dans la prise de conscience de leur part de responsabilité dans leur santé.

Les infirmières assurent le suivi de la santé globale des jeunes à travers les visites médicales, le suivi des traitements et dossiers médicaux.

Concernant l'hébergement ; elles s'occupent de la pharmacie, de la préparation des traitements et du suivi des ordonnances.

Concernant les transferts, les infirmières participent à l'organisation sur le plan médical (visites médicales pour éventuelles contre-indications, ordonnances, traitements).

Les infirmières constituent les Dossiers de Liaison d'Urgence (DLU), les autorisations de soins, attestations de sécurité sociale).

Elles participent au travail d'équipe lors des réunions d'harmonisation clinique, réunions d'hébergement, réunions d'équipe pluridisciplinaire.

Les infirmières engagent des actions individuelles et de groupe à visée prophylactique et thérapeutique.

Voici les chiffres de l'année 2025 pour l'Unité Bron (septembre à décembre 2025)

- 32 consultations de soins.
- 15 visites médicales IDE
- 1 visite d'admission
- 22 repas thérapeutiques
- 1 café -parent
- 25 distributions traitement
- 45 appels téléphoniques
- 3 interventions et compte rendu CSES
- 2 Interventions hébergement
- 0 accompagnement aux urgences

Les chiffres pour l'Unité de Givors

- 654 consultations des jeunes à l'infirmierie
- 18 repas thérapeutiques
- 27 prises en charges individuelles
- 4 visites médicales infirmières
- 40 visites médicales infirmières et médecin
- 4 consultations infirmières et médecin
- 25 visites d'admissions
- 1 vaccin
- 1 accompagnement aux urgences
- 96 appels téléphoniques
- 4 rencontres familles
- 7 accompagnements extérieurs
- 228 distributions de traitements
- 4 participations à la cellule de vigilance
- 13 interventions et préparation CSES
- 2 interventions à l'hébergement

Les infirmières assurent les suivis des pharmacies et trousse de secours en interne et préparent les piluliers pour l'hébergement.

Elles participent aux réunions d'harmonisations clinique chaque semaine, aux réunions de l'Unité de l'hébergement chaque semaine, et aux réunions des Unités 6-11 ans, UG1, UG2 et ambulatoire.

L'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL

Les deux assistantes de service social sont rattachées au Pôle social et donc sous la responsabilité de la Directrice de l'établissement, elles se partagent la référence des situations sociales des jeunes entre les quatre unités. Une assistante sociale est référente de l'unité Bron et de la moitié de l'unité Givors 1 et depuis le mois de septembre, elle assure aussi la référence sociale des jeunes de l'unité des moins de 12 ans. Une assistante sociale était référente des situations sociales des jeunes de l'Unité Givors 2 et de l'autre moitié de l'unité Givors 1 ; elle a quitté ses fonctions en juillet 2025, son poste est en cours de recrutement. De fait il revient à une seule assistante sociale d'assurer le suivi social des situations comme habituellement, en plus des urgences (protection de l'enfance) et des admissions sur l'ensemble de l'établissement ; elle continue de partager sa semaine entre deux lieux de travail différents.

LE TRAVAIL ADMINISTRATIF :

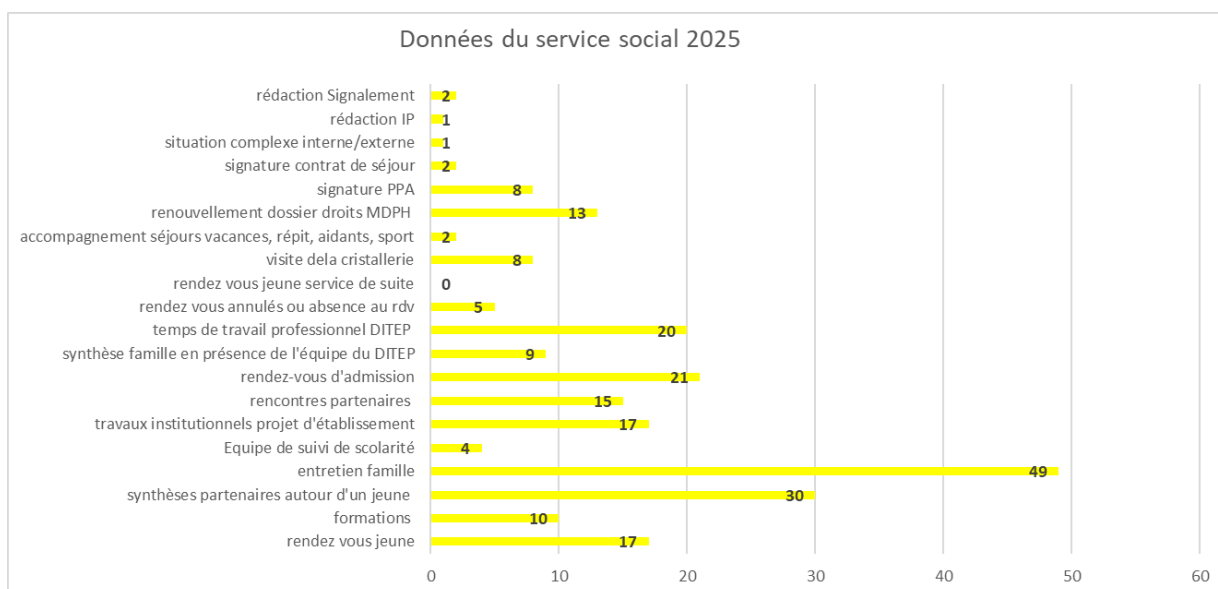
Au quotidien les assistantes de service social participent à des réunions de synthèses et aux temps d'élaboration collectif des projets individualisés des jeunes. Elles sont présentes lors des réunions d'équipe de leurs unités respectives ainsi qu'aux préparations des projets personnalisés des jeunes mais également, aux temps de réunion du Pôle thérapeutique, à ceux du Pôle social ainsi qu'aux réunions de la modalité ambulatoire.

Ces temps, qui représentent à eux seuls 8h à 12h hebdomadaires, sont nécessaires pour une bonne coordination et transmission des informations.

A noter que cette année, le remplissage des données pour Séraphin PH est venu s'ajouter au travail administratif quotidien sur le deuxième trimestre 2025.

D'autres temps plus ponctuels peuvent également rythmer le travail du service social comme par exemple : des réunions secrétariat, des signatures de contrat de séjour, ainsi que les temps d'analyse de la pratique qui sont mensualisés. Par ailleurs, les assistantes sociales participent à de nombreux temps informels auprès des équipes éducatives, des jeunes et de leurs familles.

En outre le traitement des mails, les appels téléphoniques et les rapports écrits (note sociale à l'intention de partenaires MDPH ou protection de l'enfance, rédaction d'informations préoccupantes, courriers administratifs, compte rendu d'entretien...) représentent également une grande partie du temps de travail. En ce sens, toutes les données sociales récoltées permettent d'actualiser le dossier de l'utilisateur et assure une traçabilité écrite des accompagnements.



⚠ Suite au départ d'une assistante de service social, il n'est pas possible pour cette année de présenter les chiffres annuels de l'activité du service social. Seule l'activité d'une d'entre elle a été quantifiée.

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES :

Les assistantes de service social du DITEP accompagnent les familles dans les démarches relatives à la prise en charge de leur enfant par l'établissement, en participant notamment aux admissions et aux orientations. En effet, elles conseillent et orientent les familles vers les partenaires qui pourront répondre à leurs besoins et faciliter la réalisation du projet de leur enfant. Dans le respect des principes déontologiques de leur profession, elles peuvent également intervenir en soutien au réseau partenarial déjà en place et transmettre les problématiques environnementales relatives aux jeunes accompagnés, à l'équipe pluridisciplinaire interne au DITEP.

En outre, elles accompagnent et orientent les familles dans leurs questionnements liés à la MDPH et à l'orientation de leur enfant.

Tout au long de l'année et conjointement avec le pôle thérapeutique, plusieurs entretiens ont été réalisés au sein du DITEP ou en visite à domicile. Ces entretiens ont été pensés dans l'objectif de mieux comprendre l'environnement de vie des jeunes accueillis et de relier leurs vécus avec leurs comportements au DITEP. Ces entretiens permettent parfois de parler de l'histoire familiale au travers différentes générations, qui pour la majorité des jeunes accompagnés, se sont expatriées de leurs pays d'origine. L'objectif de rendre ces entretiens plus réguliers a été atteint. Certaines familles sont en capacité de trouver du sens à ces rencontres la quasi-majorité des rendez-vous organisés ont été honorés. Ces entretiens famille prennent une place importante dans le quotidien des assistantes sociales, notamment sur l'unité de Bron où une dizaine de familles sont reçues mensuellement.

Le Café des Familles : accompagnées par l'un des professionnels du pôle thérapeutique, les deux assistantes de service social animent le Café des Familles. Au cours de l'année, 5 familles ont été reçues sur 4 dates pendant les périodes d'activité. Les thèmes ont été laissés libres entre janvier et juin 2025. A la rentrée de 2025, sur recommandation des familles, nous avons fait le choix de proposer des thèmes (sommeil, gestion des écrans, relations amicales, alimentation, ...).

Réunion d'information collective : Dans le cadre du pôle social, une première réunion d'information a été organisée le 17 avril 2025. L'objectif était une présentation de l'établissement à toutes les familles dont les enfants avaient une notification d'orientation MDPH vers notre établissement. Quatre familles sont venues et certaines ont souhaité donner suite pour une admission dans notre établissement.

LES INTERVENTIONS AUPRES DES JEUNES :

Les deux assistantes de service social peuvent recevoir les jeunes individuellement ou collectivement en fonction de leurs projets.

Groupe majorité : Pour rappel ce groupe est à destination des jeunes majeurs, approchant de l'âge de la majorité ou bien étant inscrit dans un projet de formation en apprentissage. L'objectif est de les sensibiliser aux obligations du nouveau statut de majeur et des attentes de la société lorsque l'on devient un adulte. Ces temps ont été encadrés par deux éducateurs spécialisés et les deux assistantes de service social, ils ont eu lieu les mardis après-midi de 15h00 à 16h00. Les thèmes abordés ont été les suivants : Code et permis de conduire, le budget, citoyenneté et responsabilité, les documents administratifs et la santé. Au total 6 jeunes ont participé à ces séances. Le groupe majorité a été suspendu à partir de septembre 2025, suite au départ d'une des assistantes de service sociale et au réaménagement des postes en interne (arrêt du service de suite notamment).

Visites d'établissements : Les deux assistantes de service social ont pu accompagner des jeunes à différentes visites d'établissements, mise en stage ou bilan de stage.

Nous pouvons citer :

- Des lieux de vie : foyer d'hébergement Gallieni, le foyer d'hébergement le grand large, Foyer Pôle Santy à Lyon 8^{ème} (ADAPEI), APAHJ ESAT Hors Murs à Villeurbanne
- Des établissements de formation : ACFOR, SEPR, CFAS
- Des ESAT : Les Ateliers de Denis Cordonnier, l'ESATi Myriade, ESAT JAFFRIN, ESAT Didier Baron.
- Des partenaires de proximité : portes ouvertes de la MDPH

LE PARTENARIAT INTERNE ET EXTERNE A L'ETABLISSEMENT :

Travail avec le CSES de Givors : le travail engagé auprès des professionnels depuis 2023 s'est poursuivi cette année, avec en plus, le début des interventions auprès des jeunes. Les deux professionnelles du CSES (assistante sociale et conseillère conjugale et familiale) sont intervenues lors du 1er trimestre de l'année 2025/2026, en présence des infirmières du DITEP. Les prochaines interventions auront lieu au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre sur l'année 2026.

Portes ouvertes : Cette année nous avons organisé une porte ouverte de notre établissement le jeudi 6 février 2025. 70 partenaires sont venus. Cette année les jeunes ont pu présenter (affiches et présentations orales) leur travail sur l'année. Depuis septembre 2025 nous travaillons déjà autour de la prochaine porte ouverte qui aura lieu au printemps 2026.

Participation au CLSM « Groupe Ado » : réunissant tous les acteurs de la prise en charge des « ados – jeunes adultes » sur le territoire de Givors et Grigny (Mission Locale, PRE, Education Nationale, CMP/CATTP/CMPP, PAEJ, CPEF, Educateurs de prévention...) dans le cadre du CLSM. Cette année une assistante de service social a pu intégrer le CLSM de la ville de Bron.

Participation au Collectif ASS Handicap Rhône ainsi qu'au Collectif ASS DITEP. Ce dernier donne lieu à environ quatre temps de réunion par an.

L'assistante de service sociale continue de s'inscrire dans le **groupe de réflexion « relai, répit, repli »** porté par l'AIRE. Ce groupe a pour but de faire émerger la création d'un lieu ressource pour les enfants et adolescents accompagnés par nos structures, pour le moment tous des DITEP de la région lyonnaise.

LA VEILLE SOCIALE

Les assistantes de service social assurent également une veille juridique et sociale.

Dans ce cadre elles ont pu bénéficier de différentes formations venant alimenter leurs connaissances et faire évoluer leur pratique pour répondre au plus près des besoins des jeunes.

Voici les formations auxquelles elles ont pu assister :

- Journée à l'école Rockefeller : « Enfants et adolescents vulnérables : protéger, soutenir et accompagner ».
- Journée au siège de l'association : « Approche théorique et conceptuelle autour de la santé sexuelle des personnes en situation de handicap ».
- Journée au Vinatier : « Développer l'interconnaissance pour favoriser les coopérations entre protection de l'enfance et médico-social »
- Journées de l'AIRE à Saint Etienne « Un AIRE de famille ».

L'INSCRIPTION DANS LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL :

Les deux assistantes de service social ont également participé à différents groupes de travail institutionnel, aux journées d'intégration et de fin d'année et aux repas de Noël avec les jeunes.

Suite à la création de l'unité des moins de 12 ans (rebaptisée unité 6/11 ans), une assistante de service social a participé à de nombreux temps de travail avec la nouvelle équipe de l'unité. L'unité a pu accueillir les enfants le 24 novembre 2025.

Les deux assistantes sociales ont également accueilli une stagiaire en première année, de janvier à mars 2025.

ACTIVITE DE L'EMAS

Le déploiement de l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) sur la circonscription de Givors a débuté en janvier 2020, à la suite de la circulaire du 14 juin 2019. Elle intervient sur l'ensemble de la circonscription de Givors, à savoir les communes de Givors, Grigny, Charly, Solaize et Vernaison.

L'EMAS de Givors est rattachée au DITEP La Cristallerie, situé sur la commune de Givors, et placée sous la responsabilité de Mme BOUGHOUICHE, directrice de l'établissement.

Depuis le mois de mai 2024, l'équipe est composée de 1,20 ETP, réparti entre un poste de coordonnatrice du dispositif à hauteur de 0,5 ETP et un poste d'éducatrice spécialisée à hauteur de 0,70 ETP.

Les équipes mobiles d'appui ont été créées afin d'intervenir auprès des professionnels de l'éducation nationale. L'activité de l'EMAS de Givors se décline principalement auprès des écoles primaires de la circonscription, mais également auprès des collèges et, très occasionnellement, au niveau des lycées.

Aucun établissement agricole n'est présent sur la circonscription et aucune sollicitation n'a été reçue de la part des établissements privés.

L'année 2025 a permis la mise en œuvre de nombreux projets, en lien étroit avec l'équipe de circonscription de l'Éducation nationale.

L'activité de l'EMAS, en cohérence avec le fonctionnement académique, s'inscrit dans une dynamique de projet élaborée à l'échelle d'une année scolaire. Ainsi, certains projets ont abouti au cours du premier semestre 2025, correspondant à l'année scolaire 2024-2025, tandis que d'autres ont émergé et ont été réalisés, ou partiellement réalisés, au cours du second semestre, dans le cadre de l'année scolaire 2025-2026.

Le lien avec l'équipe de circonscription, dont les principaux interlocuteurs sont les CPC¹¹, l'IEN et l'EPRC¹², s'inscrit dans une réelle démarche de coopération.

L'équipe de circonscription a clairement identifié les fonctions et missions du dispositif, ainsi que les limites de son champ d'action.

Les saisines font l'objet d'une concertation et la confiance accordée au dispositif permet une mise en œuvre souple des projets. Ce climat de confiance facilite grandement le déploiement des actions.

L'EMAS travaille très étroitement avec l'équipe de circonscription, notamment avec M. IKE, IEN, Mme GASCOIN, EPRC, Annie VITTE et Anne BERARD, CPC, les coordinatrices des trois PIAL¹³ de la circonscription ainsi que les trois équipes de RASED¹⁴. Des liens existent également avec les CPC du Pôle École Inclusive, notamment Priscille JAEGER et Christine ARBANT référentes du dossier EMAS au sein de l'Éducation nationale.

L'EMAS et le pôle ressources fonctionnent selon une logique d'équipe, les actions étant systématiquement coportées.

Ce fonctionnement renforce à la fois la légitimité et la pertinence des interventions de l'EMAS, tout en garantissant leur adéquation au contexte et aux réalités de terrain de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, l'EMAS participe aux rencontres du collectif des coordonnatrices du Rhône, aux rencontres régionales des coordonnateurs EMAS ARPEP ainsi qu'aux rencontres du réseau EMAS France.

La coordonnatrice et l'éducatrice spécialisée bénéficient également d'analyses de la pratique professionnelle et de formations dans le cadre du collectif EMAS Rhône.

Le collectif EMAS 69 constitue ainsi un support indispensable au travail quotidien des professionnelles. Deux journées annuelles EPRC-EMAS sont par ailleurs coorganisées.

L'EMAS collabore également avec plusieurs partenaires de proximité, parmi lesquels les DITEP des Eaux Vives et des Liserons, le CMPP-PCO¹⁵, le DIME Henri Salvat ou encore la Cité éducative.

Plus récemment, certaines actions ont été mutualisées avec les professionnels de la circonscription de Mornant, en lien avec les deux demi-postes Givors-Mornant occupés par Céline GASCOIN, EPRC, et avec l'arrivée de Charlotte VIC, coordonnatrice de l'EMAS de Mornant, dispositif récemment ouvert.

¹¹ CPC : Conseillère Pédagogique de Circonscription

¹² EPRC : Enseignante Pole Ressources de Circonscription

¹³ PIAL : Pole Inclusif d'Accompagnement Localisé

¹⁴ RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

¹⁵ CMPP-PCO : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques-Plateforme de Coordination et d'Orientation.

Les actions menées, dont la liste n'est pas exhaustive, sont systématiquement conduites en lien, en coportage et en coanimation avec l'équipe de circonscription, et plus particulièrement avec Céline GASCOIN, EPRC. Elles impliquent également la mobilisation d'un grand nombre de partenaires qui ont, à chaque fois, répondu favorablement aux différentes sollicitations.

1. ANIMATION DE GROUPES D'ÉCHANGE DE PRATIQUES

- Groupe d'accompagnement des pratiques AESH primaire et collège : EMAS + DITEP La Cristallerie
- Journée de formation pour les professionnels ressources (CAA) : Pole Ressource-EMAS
- Groupe de travail « Espace calme / retrait / apaisement » : groupe intersectoriel EN-EMAS-EMS - *document de travail validé au niveau départemental par la DSDEN*
- Groupe Les ULIS Réunies : Pole Ressource + EMAS
- Formation de rentrée des AESH

2. PARTICIPATION, PARTENARIAT ET COORDINATION

- Participation au Pôle Ressources de circonscription
- Coordination des actions de soutien CMPP – ULIS Duclos
- Participation au CLSM¹⁶
- Participation au groupe langage

3. ORGANISATION, PLANIFICATION ET ANIMATION DE FORMATIONS (DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION CONTINU DES ENSEIGNANTS)

- CAA et champ lexical : EN + EMAS + orthophoniste en libéral
- Troubles du Neuro-développement (TND) : CMPP + EMAS
- Sensibilisation au TSA : psychomotricienne, ergothérapeute en libéral + EMAS
- Accessibilité en maternelle : EN + EMAS + psychomotricienne en libéral
- Espace calme-retrait : EN + EMAS + DITEP Les Eaux Vives
- Formation équipe maîtres-nageurs : EN + EMAS

4. ACTIONS MENEES AVEC LA CITE ÉDUCATIVE

- Portage du projet de médiation canine
- Accompagnement de l'achat de matériel pour la coopérative ULIS
- Coportage avec le Pôle ressources du projet de déploiement territorial de la CAA :
 - Organisation de sessions de formations intersectorielles
 - Organisation d'une conférence tout public
 - Maillage territorial Givors–Grigny
 - Mise en œuvre sur sites en lien avec les collectivités territoriales

5. MISE A DISPOSITION D'UNE PLATEFORME DE PRET DE MATERIEL SENSORIEL ET AUTRES DANS LES ECOLES

La mission 4 du cahier des charges des EMAS : soutien à une équipe pluridisciplinaire de la MDPH, n'a jamais été mise en œuvre.

ACTIVITE QUANTITATIVE

Année scolaire septembre 2024 - juin 2025

¹⁶ CLSM : Comité Local en Santé Mentale

Sollicitations totales	58
Sollicitations réorientées	0
Sollicitations par type de structures	
Maternelle	35
Elémentaire	17
Collège	2
Lycée	0
Périscolaire	0
Intervention à destination des élèves In personae	0
Intervention à destination des professionnels	
Par fonction	
Coordonnateur	912
Personnes ressources	14
Par structure	
Maternelle	560
Elémentaire	272
Collège	6
Lycée	0
Types d'interventions	
Sensibilisation/Formation	182
Appui et conseil	798

LEVIERS IDENTIFIES

- Plusieurs éléments constituent des points d'appui importants pour le déploiement des actions. Tout d'abord, la qualité du lien entre l'Éducation nationale et l'EMAS sur la circonscription repose sur une relation de confiance et de coopération avec l'ensemble des acteurs. L'accueil, l'engagement des enseignants et des autres professionnels de la circonscription, ainsi que leur motivation et leur volonté de faire avancer la dynamique d'école inclusive, représentent également des leviers essentiels.

- La mise à disposition des compétences de l'EPRC et des professionnelles de l'EMAS, enrichies par les temps de formation et de réflexion communs, contribue au développement des pratiques. Le travail partenarial et la communication fonctionnelle entre les différents acteurs (EPRC, EMAS, RASED, CPC, médecine scolaire...) favorisent la complémentarité des regards et des compétences, ainsi que la mise en synergie des professionnels ressources du secteur, qu'ils relèvent de l'Éducation nationale ou des ESSMS.

Ces dynamiques permettent notamment de renforcer le pouvoir d'agir des enseignants et de mettre à disposition des savoirs expérientiels utiles aux équipes.

- La participation aux cellules de veille ainsi que la poursuite de groupes de travail (ULIS, RASED, AESH, équipes mobiles) participent également à cette dynamique collective.

L'EMAS est toujours impliquée dans le plan de formation des professeurs des écoles, dans une logique de regards croisés entre PE, ATSEM, AESH et professionnels du périscolaire, en concertation avec les services de l'Éducation nationale et grâce au soutien des communes. Ces actions se traduisent par le renouvellement de formations existantes depuis la création de l'EMAS ou par la proposition de nouvelles formations en lien avec les besoins identifiés et les avancées des pratiques. Certaines formations sont par ailleurs coconstruites et coanimées par l'Éducation nationale et l'EMAS.

- L'engagement et la mobilisation des professionnels du DITEP dans les actions EMAS constituent également un levier important. De même, le collectif EMAS Rhône représente un atout et un support indispensable, porteur et dynamique, qui favorisent le déploiement de projets et le partage de ressources. Le collectif EMAS régional PEP constitue également une ressource de qualité et soutient une dynamique favorisant la coordination et la concertation autour des missions et des actions du dispositif.

Plus largement, la dynamique territoriale apparaît importante, portée par une volonté commune de promouvoir le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants.

FREINS IDENTIFIES

- L'identification des ressources internes à l'Éducation nationale reste parfois complexe.
- La lisibilité des ressources du secteur médico-social et sanitaire constitue également un enjeu, notamment autour de la question « qui fait quoi, qui est où ? », la superposition de certains dispositifs pouvant générer de la confusion.

Dans ces contextes, les équipes scolaires peuvent exprimer un sentiment d'incompétence et de culpabilité dans l'accueil d'enfants présentant des troubles importants.

- La complexité des situations concernant des enfants relevant de la protection de l'enfance et présentant des particularités de développement constitue également un facteur de difficulté perçue.
- Par ailleurs, les temps disponibles pour la formation et les restitutions sont difficiles à planifier, notamment pour les AESH qui cumulent souvent plusieurs emplois, ainsi que pour les enseignants dont les temps de formation sont déjà fortement sollicités.
- La mise en œuvre de conditions d'accessibilité et d'adaptation peut également être limitée par des contraintes matérielles, liées aux locaux ou aux moyens financiers (matériel adapté). Et ce, malgré une sincère implication des municipalités.
- Enfin, les moyens humains et le temps actuellement alloués à l'EMAS apparaissent insuffisants au regard des besoins de la circonscription. Il est à ce jour difficile de développer des interventions dans les collèges et les lycées, ainsi que de renforcer le lien avec la MDPH.

BILAN ET PERSPECTIVES

Au cours de la période écoulée, un travail important a été mené afin d'harmoniser les actions des EMAS sur l'ensemble du territoire, dans une logique de cohérence et de complémentarité des interventions. Cette dynamique s'est accompagnée d'un effort particulier visant à renforcer la lisibilité du territoire, notamment en identifiant et en valorisant les ressources existantes au sein de l'Éducation nationale, du secteur médico-social (ESSMS) et du secteur sanitaire.

Par ailleurs, la participation active aux différentes instances de réflexion aux niveaux départemental, régional et national a permis de contribuer aux échanges de pratiques, à la structuration des dispositifs et à l'évolution des politiques publiques en faveur de l'inclusion.

Dans ce cadre, la mise en œuvre de la dynamique d'École inclusive s'est poursuivie, en s'inscrivant dans une démarche d'accessibilité universelle visant à favoriser l'accueil et la participation de tous les élèves, quels que soient leurs besoins.

Enfin, un travail constant de mise en synergie et de renforcement de la transversalité entre les trois secteurs d'activité : Éducation nationale, médico-social et collectivités territoriales, a été engagé afin de consolider les coopérations et de favoriser des réponses coordonnées et adaptées aux besoins du territoire. Il reste fragile et doit être entretenu.

Le nouveau cahier des charges des EMAS, publié en septembre 2025, entrera en application avec le déploiement des PAS¹⁷ en septembre 2026. À cette occasion, les actions et missions du dispositif seront réinterrogées et réorganisées afin de répondre aux nouvelles attentes, en articulation avec les missions et les fonctions des PAS.

LES PROJETS DE L'ANNEE

UN PROJET AMBITIEUX « DES SUPERS HEROS AUX SUPERS POUVOIRS » !

Nous avons particulièrement travaillé le projet initié en 2024, entre le DITEP La Cristallerie et la Nième Compagnie

Celui-ci a permis la poursuite de la mise en place d'une collaboration artistique entre la compagnie de théâtre, la « **Nième Compagnie** » et le **DITEP**. Il a eu pour objectif d'offrir aux jeunes accompagnés par la structure un espace d'expression, de création et de rencontre à travers la pratique théâtrale.

¹⁷ PAS : Pole d'Appui à la Scolarité

Le théâtre a constitué un outil privilégié pour travailler l'expression de soi, la confiance, l'écoute et la relation aux autres. À travers des ateliers réguliers animés par des artistes de la compagnie et des professionnels du DITEP. Les jeunes ont découvert les différentes dimensions du travail théâtral : le jeu d'acteur, l'improvisation, la mise en scène, le travail du corps et de la voix.

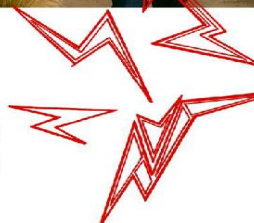
Ce projet s'est inscrit dans une démarche à la fois **artistique, éducative et inclusive**. Il a permis à une vingtaine de jeunes d'expérimenter un processus de création collectif, de développer leur imagination et de valoriser leurs capacités dans un cadre bienveillant et stimulant. Il a été un formidable levier de lien social et de développement personnel.

Fort de l'évolution du groupe et les envies des participants, le projet a abouti à une **restitution publique**, permettant de partager le travail réalisé avec les autres jeunes, les familles et les professionnels.

Le samedi 28 juin 2025 au matin, une représentation du travail réalisé a été présentée **au théâtre de Givors**. Les professionnels du DITEP, les familles et les jeunes ont été invités à cet événement et ont pu exprimer leur reconnaissance envers tous les professionnels impliqués dans ce projet, ainsi qu'à la Nième Compagnie.



SORTIE DE RÉSIDENCE DES SUPER-HÉROS AUX SUPERS POUVOIRS SAMEDI 28 JUIN À 10H30



THÉÂTRE DE GIVORS, 5 PLACE DES JOUEURS, 69700 GIVORS
ENTRÉE LIBRE - RÉSERVATIONS : 04 72 49 26 99 / D.PHILIPPE@LESPEP69.ORG



TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

LES FAMILLES, ACTRICES ESSENTIELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Tout au long de l'année 2025, la **participation active des familles** a été au cœur de notre démarche, tant dans la co-construction des parcours éducatifs que dans la vie collective de l'établissement.

Les familles ont été **régulièrement associées** à l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement de leur enfant. Elles ont également été sollicitées à deux reprises le samedi matin, lors de **rencontres collectives ou individuelles**, pour échanger autour des bilans trimestriels ou de thématiques qui préoccupent les familles. Un dialogue constant a été maintenu avec les professionnels, les adjoints de direction et la directrice, selon les besoins.

Leur engagement s'est aussi illustré lors d'initiatives marquantes :

- Dans le cadre du **Congrès de l'AIRe**, le DITEP La Cristallerie a accueilli un groupe de mamans issues de différents DITEP de la région Rhône-Alpes. Ces dernières ont travaillé, avec le soutien d'un intervenant extérieur et de professionnels, sur la mise en place d'une table ronde afin d'ouvrir le congrès de L'AIRe dont la thématique est portée sur la famille. Nous avons soutenu une mère du DITEP La Cristallerie afin de participer activement à ce projet.
- Lors du **projet de résidence artistique avec la Nième Compagnie**, les familles ont été conviées à assister au spectacle créé par les adolescents, les professionnels du DITEP et la compagnie de théâtre et joué au théâtre de Givors le 28 juin 2025, renforçant ainsi leur lien avec les réalisations de leurs enfants.
- Enfin, leur présence a été **soulignée lors du repas de rentrée** prévu le 27 août 2025, un moment convivial pour marquer le début de la nouvelle année scolaire.

Leur implication s'est également concrétisée au sein du **Conseil à la Vie Sociale**, où trois familles, assidues et force de proposition, ont exprimé leur volonté de s'investir davantage. Elles souhaitent notamment porter le projet d'une **kermesse en juin 2026** et se montrent attentives aux parcours et aux demandes des jeunes, tout en apportant un **soutien précieux** à l'institution, notamment face à certaines demandes jugées excessives.

Comme l'année précédente, **la place des familles reste indispensable** au fonctionnement de notre établissement et au parcours de chaque enfant au sein du DITEP. Leur participation continue d'enrichir notre action collective et de faire évoluer le parcours d'accompagnement de leur enfant.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

En 2025, notre établissement a recentré et enrichi ses collaborations avec les acteurs éducatifs, institutionnels et artistiques, afin d'adapter nos dispositifs aux besoins évolutifs des jeunes accompagnés.

AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : AJUSTEMENTS ET NOUVELLES PERSPECTIVES

Le partenariat avec le **Lycée Casanova**, dans le cadre de notre Unité d'Enseignement Externalisée, a été temporairement suspendu en juillet 2025. Cette pause doit permettre de **clarifier les engagements respectifs** et de préparer une éventuelle reprise dans des conditions optimales. En revanche, notre collaboration avec le **Lycée Casanova** se poursuit activement, notamment pour l'accompagnement des jeunes en modalité ambulatoire.

Avec le **Collège F. Mistral**, notre partenariat s'est **renforcé**, marqué par renouvellement de la signature d'une convention pour notre Unité d'Enseignement Externalisée. Nous avons également initié une **inclusion inversée** en accueillant deux jeunes du collège en grande difficulté, une première étape vers une intégration plus fluide. Par ailleurs, nous continuons à **signer des conventions** avec les collèges et lycées des adolescents accompagnés en modalité ambulatoire, afin de faciliter l'intervention de nos professionnels directement au sein des établissements scolaires.

UN TRAVAIL APPROFONDI AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE ET LES ECOLES

Notre collaboration avec l'**IEN de la circonscription de Givors** a été déterminante, notamment pour évaluer les besoins d'accueil de jour pour les enfants de moins de 12 ans. Ensemble, nous avons également travaillé sur des situations complexes, comme celle d'un enfant en élémentaire, et avancé sur le **projet d'ouverture de l'Unité 6/11 ans**.

Les directeurs d'école et enseignants concernés par ce projet ont participé à des **temps d'échange** avec les professionnels de l'Unité 6/11 ans, favorisant une première immersion dans notre approche. Ces rencontres ont permis d'initier une **culture commune** et de tisser des liens de proximité, essentiels pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles dans le cadre d'une scolarité partagée.

DES PARTENARIATS ELARGIS POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL :

Les professionnels maintiennent un **travail de proximité** avec les services de protection de l'enfance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les partenaires de soins. Ces collaborations permettent d'ajuster au mieux l'accompagnement des jeunes accueillis au DITEP.

Nous avons également renforcé notre partenariat avec la **Mairie de Givors**, notamment pour soutenir l'ouverture de l'Unité 6/11 ans. Une élue de la mairie participe d'ailleurs activement au Conseil à la Vie Sociale (CVS), ce qui témoigne de son engagement à nos côtés.

UNE RESIDENCE ARTISTIQUE ENGAGÉE ET REVELATRICE :

La collaboration avec la **résidence de la Nième Compagnie** a été particulièrement riche. En prolongement de l'année 2024, la compagnie a mené un **double projet** : des ateliers avec les jeunes et les professionnels, aboutissant à la création d'un spectacle présenté le 28 juin 2025 au théâtre de Givors, et la production d'un spectacle professionnel, dont la première a eu lieu le 16 octobre 2025 au théâtre de Givors.

Ce spectacle professionnel **met en lumière, avec sensibilité et créativité, les réalités du handicap invisible** et le travail quotidien mené au sein du DITEP. Il donne une **voix artistique** aux questionnements des jeunes et des professionnels, tout en invitant le public à **découvrir et comprendre** ces enjeux souvent méconnus.

LE DUO DAY : UNE JOURNÉE D'IMMERSION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'INCLUSION ET DE L'EPANOUISSEMENT DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP"

Le **Duo Day** est une initiative nationale dédiée à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, organisée sous l'égide du ministère chargé de ce domaine. Ce dispositif innovant offre à des jeunes dès l'âge de 14 ans l'opportunité de **découvrir un métier en immersion**, aux côtés d'un professionnel volontaire, le temps d'une journée. L'objectif est double : **briser les préjugés** liés au handicap en milieu professionnel et **favoriser l'inclusion** par une expérience concrète du monde du travail.

Pour les jeunes accompagnés au sein des DITEP, cette journée représente une **expérience éducative et sociale enrichissante**, complémentaire aux visites en ESAT. Elle leur permet d'explorer des métiers variés, de **renforcer**

leur confiance en eux et de se projeter dans un environnement professionnel, tout en étant valorisés par le regard bienveillant d'un professionnel extérieur.

Ce projet **porté par le pôle technique** est **pensé de manière collaborative**, en impliquant les équipes éducatives, thérapeutiques, pédagogiques, ainsi que les familles et la direction, afin de s'inscrire pleinement dans le parcours individuel de chaque jeune. Les préparatifs, comme l'organisation des trajets ou la discussion autour des attentes, sont encadrés par les éducateurs spécialisés, qui accompagnent également les jeunes dans l'analyse de leurs **émotions et représentations** du monde du travail. Le Duo Day s'inscrit ainsi dans une **démarche globale** visant à pérenniser les partenariats avec les employeurs et les ESAT, tout en offrant aux jeunes des **expériences porteuses de sens**, adaptées à leurs capacités et à leurs aspirations.

Ce projet a permis à **15 adolescents du DITEP** de découvrir **différents employeurs et structures territoriales**. Pour **plusieurs jeunes (4 jeunes)** cette journée a pu **déboucher sur la mise en place de stage plus long** porté par le Ditep La Cristallerie.

Ce bilan montre une année 2025 marquée par **l'adaptation, la consolidation des liens existants et l'innovation**, toujours au service d'un accompagnement plus inclusif et cohérent pour les jeunes et leurs familles.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le **projet dispositif 2022-2027**, commun aux trois DITEP de l'association, sert de cadre de référence pour structurer et adapter l'accompagnement des jeunes accueillis dans chacun des établissements. Dans cette dynamique, plusieurs instances de travail et commissions ont été mises en place pour renforcer la cohérence des parcours et la qualité des prises en charge.

Un **groupe de travail dédié aux admissions et à la continuité des parcours** se réunit désormais **deux fois par an**. En décembre 2025, une **commission inter-DITEP sur les parcours et admissions** a été créée pour faciliter la **passation des situations complexes** entre établissements et éviter les ruptures de parcours. Cette instance, qui se réunira également deux fois par an, vise à anticiper les besoins des jeunes et à assurer une transition fluide entre les dispositifs.

En 2025, le **groupe de travail avec les éducateurs techniques** n'a pu se poursuivre en raison de contraintes organisationnelles (absences de professionnels, charge de travail accrue dans les établissements, enquête SERAFIN-PH). Malgré cela, **l'Unité de Bron maintient son conventionnement avec le DITEP de Gerland Maria Dubost**, permettant à certains jeunes de continuer à bénéficier des ateliers proposés.

Par ailleurs, un **groupe de travail dédié à la Loi 2002-2** a été actif tout au long de l'année 2025. Ses travaux ont permis de **mettre à jour le règlement de fonctionnement, le livret d'accueil, ainsi que les autorisations de sorties et de droit à l'image**, renforçant ainsi la transparence et la conformité des pratiques.

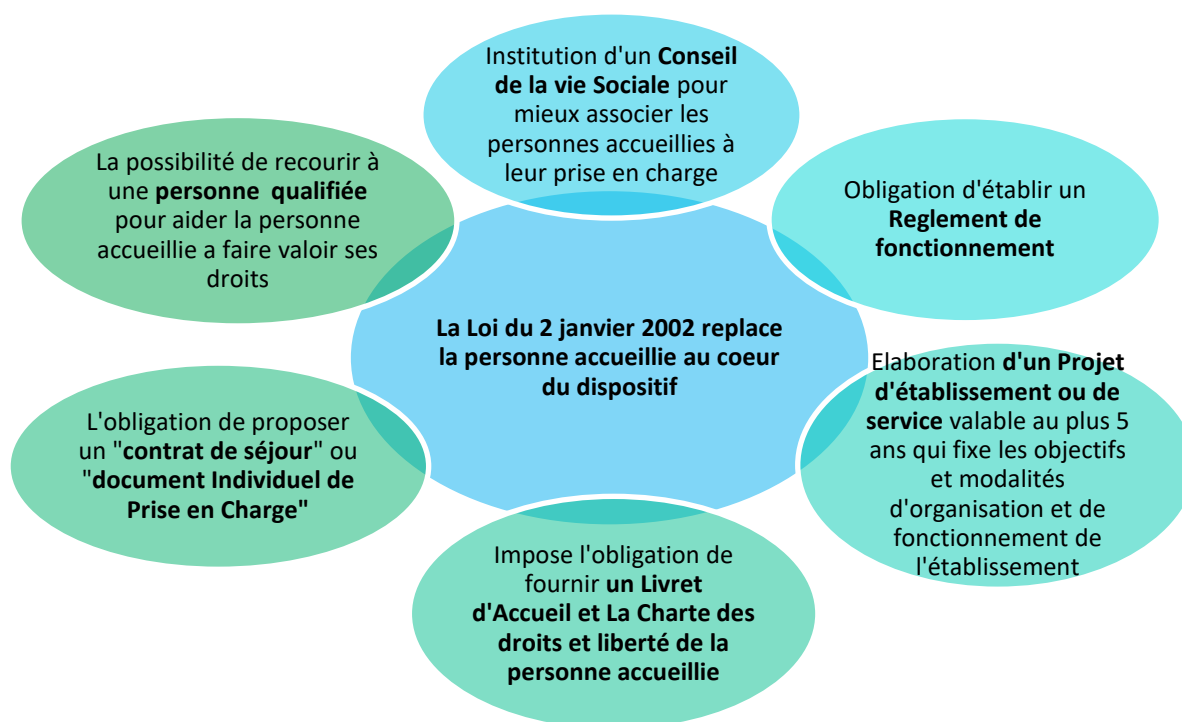
Le **Comité de suivi de l'audit organisationnel** s'est poursuivi pour accompagner la mise en œuvre des préconisations issues de l'audit.

Un **COFIL évaluation** a été lancé en octobre 2025 en préparation de l'évaluation prévue en mars 2026.

Enfin, un **temps de réunion institutionnelle** a été instauré pour améliorer la qualité de l'accompagnement des jeunes. Dans ce cadre, un travail a été engagé sur la **fiche Action n°3 du projet de dispositif**, visant à **optimiser la modalité ambulatoire** en proposant des interventions pluridisciplinaires inspirées du modèle SESSAD.

Ces initiatives illustrent une **démarche collective et proactive** pour renforcer l'efficacité des accompagnements et garantir une continuité dans les parcours des jeunes.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2



MISE A JOUR ET HARMONISATION DES OUTILS AU SEIN DU DITEP : UNE DEMARCHE CONTINUE D'AMELIORATION

Le DITEP La Cristallerie poursuit activement la **modernisation de ses outils** conformément aux exigences de la loi 2002-2. Dans cette optique, le **Projet Personnalisé d'Accompagnement** a fait l'objet d'un **travail d'harmonisation inter-DITEP**, permettant de faciliter le passage de situation entre établissements. Ce document, désormais unifié, est en application depuis **septembre 2025**, tout comme le **contrat de séjour**, qui a également été harmonisé pour une meilleure cohérence.

Un **groupe de travail dédié** continue de se mobiliser pour **actualiser ces outils** et accompagner les professionnels dans l'appropriation des nouveaux documents. Parallèlement, le **Livret d'accueil** a fait l'objet d'une réflexion approfondie pour en améliorer la **clarté et l'accessibilité**, tant pour les jeunes que pour leurs familles. Le **règlement de fonctionnement** a, quant à lui, été revisité pour refléter les évolutions récentes.

Enfin, le **Conseil à la Vie Sociale (CVS)** reste un espace dynamique, avec **trois temps d'échange et de travail** clairement identifiés, assurant une participation active des usagers et des familles dans la vie de l'établissement.

L'ORGANISATION INTERNE

Le Dispositif intégré La Cristallerie tente de répondre au mieux aux besoins des jeunes accompagnés afin d'éviter les ruptures de parcours. Pour cela, il est organisé en quatre unités : **l'unité de Givors 1, l'unité de Givors 2, l'unité de Bron, l'unité 6/11 ans qui a ouvert en septembre 2025.**

Chacune d'entre elles est sous la responsabilité d'un cadre intermédiaire (Adjoint de Direction).

CHACUNE DE CES 4 UNITES :

- Accompagne environ 35 à 40 jeunes de 12 à 20 ans dans une logique de territoire, 10 enfants âgés de 6 à 11 ans sur le territoire Givordin.
- Est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels (thérapeutes, éducateurs, professeurs des écoles).
- Bénéficie, en son sein, de toutes les modalités d'accompagnement : accueil en journée dans les murs de l'établissement, accueil sur une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), suivi ambulatoire, ateliers préprofessionnels, emplois du temps partagés et/ou aménagés selon les besoins, stages en entreprise... Un jeune peut, par exemple, être deux jours au collège, un jour en classe externalisée, un jour en atelier et bénéficier d'une nuit à l'hébergement séquentiel ; sachant que cet emploi du temps changera si l'évolution de sa situation le nécessite. La spécificité de l'Unité 6/11 ans est d'accueillir des enfants en scolarité partagée 2,5 jours par semaine au DITEP et 2 jours sur l'école de secteur de l'enfant accueilli.
- Continue à bénéficier de possibilités d'accueil pour les jeunes sur l'Unité d'Hébergement Séquentiel (1 à 4 nuits par semaine selon les besoins).
- Bénéficie des ateliers préprofessionnels qui restent tous basés sur Givors afin de garder la spécificité de La Cristallerie et la diversité des propositions d'ateliers. Les jeunes accueillis à terme sur le site « Sud Métropole » se rendent sur le site de Givors les jours où ils sont en ateliers (en moyenne 2 jours par semaine). Pour ces adolescents, âgés de 14 ans au moins, ces trajets sont un appui pour développer l'autonomie indispensable notamment lors de stages.
- Bénéficie de temps d'éducateurs dédiés à la référence de projets/parcours et à de nouvelles formes d'accompagnement pour les jeunes en situation de décrochage (suivi hors les murs, visites à domicile, liens avec les infrastructures du quartier ou de droit commun...).

Des réunions par unités ou institutionnelles permettent des espaces d'élaboration et de coordination.

LA DEMARCHE QUALITE

Les PEP 69/ML poursuivent le déploiement d'une démarche qualité adaptée aux spécificités de chaque établissement et service, fondée sur la bientraitance, l'éthique et l'amélioration continue. Un référent qualité doit être désigné dans chaque établissement et service, suite à l'évaluation HAS, afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route associative.

En 2024, les travaux ont principalement porté sur l'actualisation des outils issus de la loi 2002-2 et la création d'un outil d'identification des risques de maltraitance et de violences.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des six premières évaluations selon le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (2022). Cette étape a permis une appropriation renforcée du référentiel par les professionnels et l'identification d'axes d'amélioration partagés : déclaration et analyse des événements indésirables, expression et participation des personnes accompagnées, traitement des plaintes et réclamations, et renforcement de la réflexion éthique.

L'outil AGEVAL poursuit son déploiement en appui au pilotage de la qualité et de la gestion des risques (autoévaluations, centralisation des preuves, suivi des plans d'actions). En 2026, il intégrera la réalisation des

DUERP¹⁸, le suivi des plans d'actions post-évaluation et la déclaration dématérialisée des événements indésirables.

Par ailleurs, la démarche RGPD¹⁹ est renforcée par la nomination d'un référent RGPD au niveau de l'association et l'appui ressource de Covateam pour l'expertise d'un DPO²⁰.

Au DITEP La Cristallerie la mise en œuvre de la démarche qualité s'organise par l'animation d'un COPIL évaluation qui s'est mis en place en octobre 2025 afin de travailler sur les thématiques centrées sur l'évaluation.

La coordination opérationnelle est assurée par la direction un référent qualité] avec des temps dédiés tels que des groupes de travail thématiques.

Conformément aux exigences réglementaires, nous avons poursuivi la révision des outils issus de la loi 2002-2 (livret d'accueil, règlement de fonctionnement) afin de les actualiser au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Un travail spécifique sur le processus de co-construction des projets personnalisés d'accompagnement a également été réalisé, dans la continuité de la promotion de l'auto-détermination portée par l'association.

En 2025, plusieurs actions ont été menées, notamment la mise à jour des procédures :

- Formalisation du circuit du médicament, amélioration de la traçabilité,
- Le traitement des événements indésirables,
- La cartographie maltraitance violence,
- Actualisation du plan bleu.

Les prochaines échéances d'évaluation HAS sont fixées en mars 2026, avec une phase préparatoire comprenant une auto-évaluation, une revue des procédures, des groupes de travail thématique qui ont démarrés au dernier trimestre 2025.

A l'issu de l'évaluation en 2026, le COPIL évaluation se transformera en COPIL qualité afin de poursuivre le travail autour de l'amélioration continue de la qualité du DITEP La Cristallerie

Le tableau ci-dessous permet d'avoir un état des lieux de ce qu'il reste à mettre en œuvre ou à réactualiser dans le cadre de la démarche qualité.

¹⁸ DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

¹⁹ RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

²⁰ DPO : Délégué à la Protection des Données

ESSMS :	DITEP GIVORS BRON		
Date Prévisionnelle Evaluation Externe HAS :	2026		
Tableau actualisé le :	31/12/2025		
OUTIL DE LA LOI 2002.2	Période de validité / Statut		ORGANISATION DE LA DEMARCHE QUALITE
Projet d'établissement/service (Dont mention décret 2024)	2023	2027	Déploiement AGEVAL
Livret d'accueil de la personne accompagnée	2025		Structuration de la base documentaire
Modalité de participation & expression des PA (dont CVS)	CVS Actif		
Liste des personnes qualifiées renseignée dans le livret d'accueil + règlement de fonctionnement	2025		PLANNING DES AUTO-EVALUATIONS
Le règlement de fonctionnement	2025	2029	/
Trame contrat de séjour / DIPC	2025		/
Charte des droits et des libertés de la personne accueillies	Réalisée		/
			Critères impératifs
			Droits de la personne accompagnée
THEMATIQUES 2024 / 2025	STATUT		Bienveillance et éthique
Gestion des évènements indésirables	Réalisée		Expression et participation de la personne accompagnée
Gestion des plaintes et réclamations	En cours de déploiement		Accompagnement à la santé
Plan de gestion de crise et continuité d'activité	Actualisé		
Sécurisation du circuit du médicament - Application procédure PEP 69/ML	En cours de déploiement		MISE A JOUR ANNUELLE DUERP
Plan de prévention maltraitements et violences	A faire		

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Nous avons fait 7 déclarations d'évènement indésirable à l'ARS :

- Le 20 mars 2025, situation de violence d'un jeune envers un ou plusieurs professionnels
- Le 3 octobre 2025, situation d'un jeune qui menace et racket d'autres jeunes
- Le 3 octobre 2025, situation de violence d'un jeune envers un professionnel
- Le 9 octobre 2025, situation d'un jeune qui a introduit une arme blanche dans l'établissement
- Le 16 octobre 2025, situation de violence d'un jeune envers un ou plusieurs professionnels
- Le 16 octobre 2025, Situation d'une jeune en grande souffrance psychique, absente de l'établissement
- Le 21 novembre 2025 Situation d'un jeune qui dénonce une agression à caractère sexuelle

Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
EI liés à l'accompagnement des personnes	1	1
EI liés à des violences	6	6
EI liés à la sécurité / Blessures		
EI liés à la logistique / Fournisseurs		
EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication		
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel		

PLAINTES ET RECLAMATIONS

Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
EI liés à l'accompagnement des personnes	1	0
EI liés à des violences		
EI liés à la sécurité / Blessures		
EI liés à la logistique / Fournisseurs		
EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication		
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel		

Les familles ont pu faire remonter aux professionnels des évènements qui se sont réglés directement sur les unités. Le recueil et le traitement des plaintes et réclamations sont en cours avec la mise en place d'une procédure de fonctionnement.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Les actions du CPOM 2024-2028 concernant le DITEP La Cristallerie prennent appui sur des fiches actions. Elles reposent sur l'investissement et l'engagement des équipes portées elles-mêmes par un projet soutenu par des cadres de direction présents au quotidien.

Nous avons fait le choix de développer ci-dessous les principales actions.

- Prévenir la chronicisation de l'accompagnement
- Diffuser et permettre l'appropriation de la nomenclature SERAFIN-PH auprès des professionnels concernés
- Programmer annuellement des bilans dans chaque structure sous la responsabilité du directeur
- Recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées, veiller à l'adéquation des prestations en lien avec le PP intégrés dans le SI.

En 2024, une collaboration entre les trois DITEP de l'association a été initiée afin de réviser la structure des PPA, en s'appuyant sur la nomenclature SERAPHIN PH. Cette nouvelle trame de PPA a été présentée lors d'une réunion institutionnelle et mise en œuvre à la rentrée de septembre 2025.

Pour chaque PPA, un temps de synthèse est prévu sous la supervision des adjoints de direction.

Les attentes des jeunes et des familles sont échangées dans le cadre du PPA et sont intégrées au document lors de son élaboration avec le jeune et sa famille.

Par ailleurs, les PPA sont intégrés au dossier informatisé des jeunes accompagnés au DITEP.

- Améliorer la fluidité des parcours en organisant de manière anticipée le passage de relais et en développant les partenariats

Mise en place d'une commission parcours d'admission inter-Ditep afin de travailler la passation de situations complexes, une réunion en décembre 2025, une en Mai 2026.

Mise en place de synthèse avec les partenaires d'autres établissements afin de favoriser la continuité de parcours.

- **Déployer l'ensemble des prestations pour toutes les tranches d'âge en proposant un accompagnement des moins de 12 ans sur le secteur de Givors**

Elaboration d'un projet d'accompagnement pour les moins de 12 ans. Ouverture d'une Unité 6/11 ans.

Travail sur la modalité ambulatoire afin d'apporter plus de lisibilité sur le fonctionnement et cette pratique.

- **Diversifier l'offre pour favoriser les parcours des usagers en déployer l'antenne du DITEP à Bron**

L'Unité de Bron, inaugurée en mars 2024, a connu une année 2025 marquée par l'accueil de jeunes issus de l'est lyonnais. Cette période a également permis de déployer un accompagnement de proximité, adapté aux besoins spécifiques de chacun.

Les trois modalités d'accompagnement proposées offrent une réponse personnalisée, tandis que l'aménagement des locaux favorise un travail pluridisciplinaire au sein de l'équipe, toujours dans l'intérêt des jeunes accompagnés.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS

En 2025, le DITEP de Givors la Cristallerie a mené différentes actions de maintenance, de travaux et d'achats afin de garantir la sécurité des personnes, le bon fonctionnement des locaux et l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes ainsi que des conditions de travail des professionnels.

L'année a été particulièrement marquée par la création de la nouvelle unité **6/11 ans**, impliquant des travaux d'aménagement, de réorganisation des espaces et des achats de matériels.

UNITÉ DE BRON

L'année 2025 a été marquée par plusieurs interventions suite à des dégradations et par des actions d'amélioration des locaux.

- En Mars 2025, des dégradations de mobilier ainsi que de la porte d'entrée ont été constatées suite à la crise d'un jeune. Des réparations et remplacements ont été engagés afin de sécuriser les accès et remettre en état les espaces.
- Toujours en février, des films occultants ont été achetés et posés dans la salle famille, afin d'améliorer la confidentialité.
- En juin 2025, une fontaine à eau a été achetée et installée. La pose a été réalisée par les agents techniques.
- Pendant les congés d'été, en août 2025, une dégradation du portail ainsi que de deux véhicules ont été constatée. Les faits ont été causés par des personnes extérieures. Les démarches nécessaires ont été engagées pour remise en état et suivi.
- Une tentative d'intrusion a eu lieu dans la nuit du 15 septembre 2025. Trois volets ont été endommagés : volet de l'entrée côté parking, volet de la salle de restauration, volet ainsi que vitrage de la porte côté cour. L'établissement a été alerté par le prestataire CHUBB/DELTA en charge du système anti-intrusion. Les réparations ont été planifiées afin de sécuriser rapidement le site.

Les contrôles réglementaires obligatoires ont été réalisés sur l'unité :

- Extincteurs et SSI (CHUBB),
- Contrôles électricité / gaz (VERITAS),
- Entretien et réparations chaudière (EIFFAGE),
- Nettoyage des VMC (DOMBES HOTTES).

Un défibrillateur a été installé adossé à un contrat de location. La pose et la formation des équipes ont été réalisées par SAUVIE.

UNITÉ D'HÉBERGEMENT – LOIRE-SUR-RHÔNE

- En 2025, plusieurs interventions techniques ont été réalisées afin d'assurer la continuité de fonctionnement de l'unité et le maintien en conformité des équipements.
- Une chaudière a été remplacée par l'entreprise LOGISTA.
- Un défibrillateur a été installé.
- Des travaux et réparations courantes ont été réalisés par les agents techniques ainsi que par l'entreprise mandatée par Deux Rhône Habitat (bailleur), selon les besoins identifiés sur le site.
- En février 2025, une commission de sécurité a validé la poursuite de l'activité sur le site.

Les contrôles réglementaires obligatoires ont été effectués :

- Extincteurs et SSI (DESAUTEL),
- Contrôles électricité / gaz (VERITAS).

DITEP GIVORS – LA CRISTALLERIE

L'année 2025 a été fortement marquée par la création de l'unité 6/11 ans en novembre 2025. Cette mise en place a nécessité des travaux d'aménagement importants, des adaptations des locaux et des achats de matériel.

- En amont de l'ouverture, une salle de réunion a été réhabilitée en salle de classe avec achat de mobilier adapté.
- En décembre 2025, une climatisation a été posée par l'entreprise BOREL afin d'améliorer le confort thermique de l'espace.
- Des travaux de menuiserie ont été réalisés avec le remplacement de la porte d'entrée côté rue Jean Ligonnet, ainsi que le changement de deux fenêtres en PVC double vitrage.
- Le portail a été motorisé par l'entreprise BSR.
- Une ouverture dans un mur a été créée afin de modifier les circulations et améliorer l'organisation des espaces. Une barrière occultante avec portillon a également été installée par l'entreprise de maçonnerie TOUMI.
- La « maisonnette » a été réaménagée avec suppression de la salle de bain afin de créer un bureau éducatif (entreprise SAINSORNI). Des portes supplémentaires ont été créées afin d'identifier et séparer les espaces intérieurs.
- La cuisine a été entièrement remplacée par l'agent technique. Une hotte avec sortie extérieure a été installée par l'entreprise BSR.
- Des achats de mobilier et de matériels ont été réalisés afin d'équiper l'unité et les espaces nouvellement créés.
- Les contrôles réglementaires obligatoires ont été effectués sur le site.

Des travaux techniques complémentaires ont été réalisés :

- Entretien des canalisations par l'entreprise AEMS,
- Reprise du câblage réseau pour l'UG2 par l'entreprise BSR.

ACHATS ET RENOUVELLEMENTS

- Plusieurs achats structurants ont été réalisés afin de garantir la continuité d'activité et de renouveler le matériel.
- Le parc véhicules a été renouvelé avec l'achat de 5 voitures, dont 2 acquisitions avec reprise de deux anciens véhicules.
- Un lave-linge professionnel 15 kg a été acheté pour l'atelier blanchisserie, avec reprise de l'ancien matériel hors service.

- Des climatiseurs mobiles ont été achetés pour équiper chaque unité, afin d'améliorer le confort lors des fortes chaleurs.
- Le parc informatique a été renouvelé avec l'achat de 10 ordinateurs portables.
- Les photocopieurs ont été remplacés et un nouveau contrat a été mis en place avec KONICA.
- En novembre 2025, la fibre optique a été modifiée / remplacée par MY TELECOM afin d'améliorer la connexion et la stabilité du réseau.

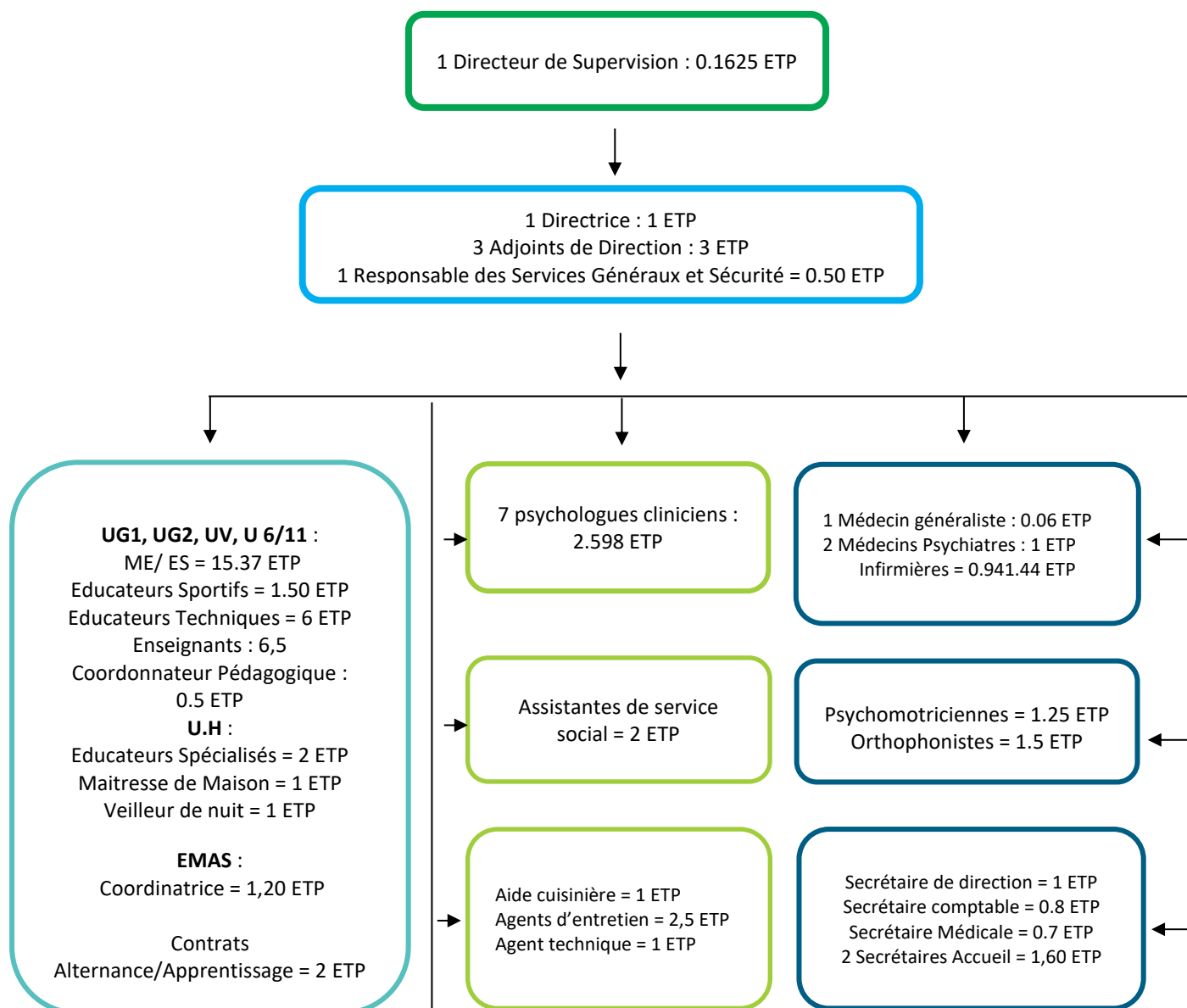
Conclusion

En 2025, les actions maintenance/travaux du DITEP de Givors ont été principalement orientées vers :

- La remise en état et la sécurisation des sites suite aux dégradations et tentatives d'intrusion,
- La mise en conformité réglementaire (contrôles obligatoires, commission de sécurité),
- La création et l'équipement de l'unité 6/11 ans ans,
- Le renouvellement de matériels (véhicules, informatique, reprographie, équipements techniques).

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



MOBILITES, RECRUTEMENTS

La Cristallerie a accueilli de nouveaux collègues en 2025 :

- Mme GAURY Alexandra, en qualité d'Orthophoniste, CDI, temps partiel
- M. KHERAGEL Kamel, en qualité d'éducateur spécialisé, CDI, temps partiel

- M. SOLZE Erwan, en qualité éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- Mme DURAND Sandrine, en qualité de Monitrice Educatrice en formation Educatrice spécialisée, CDD, temps plein (3 ans)
- Mme LASLADJ Maelle, en qualité de Monitrice éducatrice, CDI, temps partiel
- Mme BERANGER Claire, en Stage 2^{ème} année Educatrice Spécialisée
- Mme CHRISTOPHLE, en qualité de Secrétaire de direction, CDD, temps plein
- M. IMBACHI-FRANCO, en qualité Adjoint de Direction, CDI, temps plein
- Mme THEVENIN, en qualité Psychologue, CDD, temps partiel
- Mme TOURRETTE Christèle, en qualité d'Infirmière, CDI, temps partiel
- M. ANTONOFF Yannick, en qualité professeur des écoles
- M. STEINER Gilles, en qualité professeur des écoles
- Mme LOPEZ Clara, en qualité de Monitrice Educatrice, CDI, temps plein
- Mme CUBIZOLLES, en qualité d'Assistante de service social, CDI, temps plein

D'autres collègues sont partis en 2025

- Mme AZRARAK Ayhline, en qualité de Professeur des écoles
- Mme TARDIEU Fanny, en qualité de Professeur des écoles
- M. VIGNAL Maylis, en qualité de Educatrice Spécialisée, CDI, temps plein
- M. NADJI Miloud, en qualité de Moniteur Educateur, CDI, temps plein
- M. TRAUTMANN Thomas, en qualité d'Educateur Sportif, CDI, temps partiel
- Mme BOURDEAUX Chantal, en qualité de Secrétaire d'accueil, CDI, temps partiel
- Mme CHRISTOPHLE, en qualité de Secrétaire de direction, CDD, temps plein
- Mme FAYOLLE Emilie, en qualité d'Assistante de Service Social, CDI, temps plein
- M. LE BOUCHER Loïc, en qualité d'Adjoint de direction, CDI, temps plein
- M. TOUILI Samy, en qualité, Educateur Spécialisé, CDD, temps plein
- Mme REVEL Andréa, en qualité d'Apprentie Psychomotricienne, CDD, temps partiel
- M. DURET Pierre, en qualité d'Professeur des Ecoles
- Mme CUBIZOLLES Inès, en qualité d'Assistante de service social, CDI, temps plein
- M. RAMDANI Salah, en qualité, Educateur Spécialisé, CDI, temps plein
- Mme SCOZZESI Cléo, en qualité de psychologue, CDI, temps partiel
- M. CAMPAGNA Anthony, en qualité de psychologue, CDI, temps partiel

AJUSTEMENTS DE POSTES

FERMETURE DU SERVICE DE SUITE

En 2025, la composition de l'organigramme a subi des modifications en lien avec le constat du manque d'activité du service de suite, l'équipe de direction a fait le choix de fermer ce service. Cette mission sera gérée par les unités qui ont une bonne connaissance des jeunes qui quittent l'établissement.

CREATION ET OUVERTURE DE L'UNITE DE MOINS DE 12 ANS :

En septembre 2025, la création d'une unité de 6/11 ans a permis :

- À deux professionnels éducateurs spécialisés de changer d'unité.
- Le recrutement d'une monitrice éducatrice pour soutenir cette nouvelle équipe,
- La création d'un poste de psychologue à temps partiel.
- Le redéploiement d'une partie des postes d'orthophoniste, de psychomotricienne, d'infirmière, d'assistante sociale, d'adjoint de direction et de secrétariat à temps partiel.

ACTIONS DE FORMATION

Le plan de développement des compétences 2025 inter-établissement a intégré trois fois deux journées de formation pour soutenir les professionnels dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs pratiques en soutenant l'appropriation de références théoriques :

- Une formation intitulée : « **Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap** » Cette formation, dispensée par CAMPUS Formation et s'est déroulée sur 4 jours (28h).

Les professionnels ont pu bénéficier individuellement des formations suivantes :

- Une éducatrice spécialisée et une assistante de service social ont engagé la formation -Ecole Rockefeller-Lyon- « **Enfants et adolescents vulnérables : protéger, soutenir, et accompagner** » - le 03/04/2025 - 1 jour
- Une psychomotricienne, deux éducatrices spécialisées ont engagé la formation – AFREE – Montpellier- « **Groupe d'entraînement aux habiletés sociales pour enfants, adolescents sans déficiences intellectuelles présentant des différences d'adaptation sociale** » – 1 session de 3 jours du 04 au 06/11/25
- Une Assistante de service social a engagé la formation -URIOPS - Lyon – « **La famille comme système** » - 35h les 31/03, 01 au 04/04/25.
- 8 éducateurs spécialisés, 1 psychologue, 1 veilleur de nuit, 1 commis de cuisine, 1 psychomotricienne, 1 éducateur technique ont participé à la formation - Madame Bonneville – psychologue « **Les traumatismes précoces et le syndrome de violence pathologique chez le jeune accueilli : clinique et enjeux pour les prises en charges** » 3 sessions de 3 jours
- 1 assistante de service sociale, 3 éducateurs spécialisés, 1 infirmière, 1 psychologue, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 1 adjoint de direction, 1 enseignant ont participé à la formation - Monsieur Munoz - psychomotricien – « **Quels accompagnements pour contenir les débordements ?** » 2 jours les 23 et 24/10/25 (24/10 reporté au 12/02/26)
- 2 assistantes de service sociale, 1 assistante de service sociale en formation, 1 adjointe de direction, 1 directrice ont participé à la formation - CNAEMO – Lyon « **Développer l'interconnaissance pour favoriser les coopérations entre protection de l'enfance et médico-social** » - 1 jour le 28/01/2025
- 7 professionnels ont participé au Congrès de l'AIRe 2025 à Saint Etienne, une psychologue, une assistante de service social, deux éducatrices spécialisées, une monitrice éducatrice, une adjointe de direction, la directrice, sur le thème « **Un AIRe de famille** » - 3 jours, les 26, 27 et 28/11/2025.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

Réflexions et Perspectives 2026-2027 :

- Consolider l'ouverture et développer le projet de l'Unité 6/11 ans
- Finaliser l'organisation d'un pôle ou d'une équipe dédiée à la modalité en ambulatoire
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes à partir des ateliers préprofessionnels par la création d'un réseau d'employeurs
- Restructurer le fonctionnement des Unités
- Etendre le travail partenarial au niveau de l'unité Bron
- Mettre en place les PAS sur le territoire de GIVORS
- Accompagner l'EMAS sur le développement des interventions directes en lien avec les PAS
- Accompagnement des professionnels autour de l'évolution des pratiques
- Développer la fonction ressource en participant aux pôles ressources

La formation collective reste un point fort à développer au sein du DITEP pour une meilleure adaptation des pratiques face au besoin des jeunes. Nous avons accueilli de nouveaux professionnels afin de leur apporter des outils adaptés à l'accompagnement du public en DITEP, il est primordial de reconduire la formation sur la contenance dispensée par Monsieur MUNOZ. Nous souhaitons également faire appel à champs social pour une formation sur la dimension éducative en dispositif.

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par un contexte particulièrement difficile, notamment avec la perte d'un jeune accompagné dans le cadre du Dispositif intégré. Malgré cet événement douloureux, le DITEP a su maintenir un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des jeunes et de leurs familles.

Les professionnels ont fait preuve d'une grande adaptabilité, notamment lors de l'enquête SERAPHIN PH, en assurant la continuité de l'accompagnement quotidien tout en participant à la collecte de données pendant les 15 jours de coupe.

Parallèlement, des projets innovants ont été développés, tels que l'ouverture d'une unité dédiée aux 6-11 ans, permettant ainsi d'élargir la tranche d'âge des enfants accompagnés. La collaboration avec la Nième compagnie s'est poursuivie, aboutissant à la mise en scène d'une pièce de théâtre par un groupe de jeunes et de professionnels dans un théâtre de la ville de Givors.

Le DITEP a également dû faire face à des défis humains importants, notamment avec de nombreux départs de professionnels et des postes non pourvus. Malgré ces difficultés, les équipes sont restées mobilisées et ont continué à répondre aux besoins des jeunes accompagnés avec engagement et professionnalisme.

Enfin, le DITEP s'est appuyé sur le projet associatif et le projet de dispositif pour maintenir ses objectifs, conformément au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

L'année 2025 a été dense en projets et en défis, avec un engagement fort des professionnels, soutenu par les adjoints de direction et les cadres, garantissant un accompagnement de qualité pour chaque jeune.

L'année 2026 s'annonce comme une année charnière pour le DITEP, marquée par l'évaluation de l'établissement. Cette démarche vise à analyser les pratiques, les résultats obtenus et les axes d'amélioration possibles, afin de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes et à leurs familles.

Cette période d'évaluation sera l'occasion de consolider les équipes et de répondre aux défis humains rencontrés, en renforçant la mobilisation des professionnels et en optimisant les ressources disponibles.

Le DITEP s'appuiera sur les retours d'expérience et les données recueillies pour affiner ses objectifs et ses méthodes d'intervention, en cohérence avec le projet associatif et le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Ainsi, 2026 sera une année de réflexion, d'adaptation et de renforcement, permettant au DITEP de continuer à offrir un accompagnement de qualité, répondant aux besoins évolutifs des jeunes et des familles, dans un contexte institutionnel en constante mutation.

Givors, le 27 mars 2026

Dalila BOUGHOUICHE
Directrice

LISTE DES REDACTEURS

ALBAC Amélie, Psychologue
AUGUSTE Céline, Médecin psychiatre
BRESTEAUX Arnaud, Responsable des Services Généraux
BILLIER Salomé, Assistante de service Social
BOUGHOUCHE Dalila, Directrice de Dispositif
BUISSON Elodie, Psychologue
DAUMAS Sophie, Educatrice spécialisée de l'EMAS
DELORME Estelle, Coordinatrice de l'EMAS
FLECHET Claire, Infirmière Diplômée d'Etat
FONTANEY Serge, Adjoint de direction, responsable de l'UG1 et du pôle technique
FORESTIER Dany, Responsable Sécurité et des Services Généraux
GAGNAIRE Stéphanie, Professeur des écoles
GAURY Alexandra, Orthophoniste
GRENIER Alice, Psychomotricienne
IMBACHI FRANCO Éric, Adjoint de direction, responsable de l'unité GIVORS 2 et de l'Unité des 6/11 ans
NATALINI Valérie, Adjointe de Direction, responsable de l'Unité de Bron, de l'Hébergement Séquentiel et de l'Unité d'Enseignement Externalisée « UEE »
OUERTANI Claire, Orthophoniste,
PAPILLON Sabine, Psychomotricienne,
TOURRETTE Cristelle, Infirmière,
TROGNON Laurence, Psychologue,
VOLEBELE Loïc, Psychologue

ANNEXES

A. PROJETS DE GROUPES

PROJET GROUPE « EXPRESSION ET BIEN ETRE »

Animé par une éducatrice spécialisée et une psychomotricienne

Objectifs

Ce projet fait suite au travail initié l'an dernier par une éducatrice spécialisée et une psychomotricienne en atelier éducatif et en lien avec le projet théâtre et les prises en charges individuelles en psychomotricité de 2 jeunes. Il vient également des observations faites sur l'atelier éducatif.

En effet, pour ces jeunes repérés, des besoins spécifiques émergent :

- Besoin de développer et d'intégrer les repères spatio-temporels et du schéma corporel.
- Besoins d'expression qui sont favorisés par un cadre plus contenant et une approche psychocorporelle.
- Besoin de développer et d'intégrer les codes et les situations relationnelles et émotionnelles.

L'objectif de ce groupe est donc par l'utilisation de médiations psychocorporelles de répondre à ces besoins.

L'écoute active permet d'accueillir les ressentis de chacun et un début d'élaboration.

Les outils de gestion des émotions favorisent l'expression, la connaissance de soi et la reconnaissance de l'Autre,

Le théâtre forum ou jeux théâtraux permettent de travailler et d'intégrer des repères spatio-temporels, de travailler les situations sociales et faire expérimenter aux adolescents « comment se mettre à la place de l'autre ».

Le petit groupe sécurisant, contenant et ludique permet la création d'une dynamique de groupe, l'expression, le respect de la place de chacun, la découverte d'autres fonctionnements et ressentis.

Cadre du groupe

- Ce groupe a lieu dans la salle de psychomotricité le jeudi de 15h05 à 16h.
- 4/5 jeunes max
- Groupe fermé
- Temps repéré des éducatrice et psychomotricienne pour préparer et débriefer le groupe (le jeudi quand il n'y a pas PPA ou autre temps)
- Reprise avec un psychologue de l'unité une fois par période, afin d'élaborer sur la problématique de chaque jeune mais aussi faire évoluer le groupe avec un regard extérieur (jeudi quand il n'y a pas PPA ou autre temps)
- Mettre le groupe à l'ordre du jour des réunions d'équipe une fois par période afin d'amener du matériel clinique aux autres professionnels se chargeant des jeunes et élaborer sur leur problématique ensemble.

Déroulement des séances

Les séances pourraient se construire comme suit :

- Temps d'accueil : « météo des émotions », repères sur la date, rappel de la semaine précédente, présentation de la séance du jour.
- Jeu de conscience corporelle ou de création : « échauffement » de la mise en jeu du corps ou préparation de matériel pour le jeu théâtral.

- Jeu de rôles : choix collectif d'une situation qui pose problème qu'on doit résoudre ensemble avec un adulte meneur de jeu, un qui joue, au moins un jeune joue, les autres peuvent être dans le public. La situation qui pose problème est jouée, on réfléchit ensemble à comment la résoudre, on rejoue avec la solution.
- Débriefing ensemble, reprise sur un carnet de bord de la situation jouée, des éprouvés ressentis, des constats importants, de ce qui a le plus marqué chacun, des solutions trouvées.

PROJET GROUPE ALBUM/ECRITURE 2025-2026

Par une enseignante spécialisée et une orthophoniste
Jeunes concernés : 6 jeunes de la classe 1 de l'UG1

Objectifs du groupe

- Faire (re)découvrir le monde fabuleux du livre (éveiller la curiosité, donner l'envie de lire...).
- Enrichir le langage (développer la compréhension et l'expression en étant attentif au vocabulaire, s'exprimer au sujet de l'histoire lue, poser des questions et/ou y répondre, confronter des points de vue, organiser sa pensée par sa mise en mots...).
- Développer l'imagination.
- Améliorer la capacité à élaborer un récit, à structurer un texte.
- Donner envie d'écrire et prendre confiance en ses capacités à le faire.
- Travailler aussi sur la dimension graphique, l'image mentale et l'illustration (dessin, collage, pâte à modeler, peinture ?).

Contenu

L'idée est de partir d'un album, « Histoire à toutes les sauces », de Gilles Barraqué, pour travailler sur une structure narrative à transformer, en variant les styles.

Organisation

Séances hebdomadaires les jeudi matin, de 10h50 à 11h40, dans la salle de classe. Début le 6/11/25.
Temps de reprise et de préparation des séances, entre professionnelles, le vendredi midi. Planning : 7/11 ; 21/11 ; 5/12 ; 19/12 pour la période 1.

Description des séances

Les premières séances seront consacrées à la découverte, la lecture (prévoir des adaptations typographiques), les commentaires au sujet de l'album.

Il s'agit d'une anecdote relatée, qui est ensuite reprise avec différents styles (différentes « sauces »), tant pour le texte que pour l'illustration, comme « Exercices de styles » de R. Queneau.

Lecture de quelques variantes : Une dizaine de textes seront préparés en amont (5 chacune), présentées et travaillées ensemble (affiche)

Puis nous travaillerons l'approfondissement et la transformation par chacun, à sa manière (« à sa sauce »).
Pour les textes et l'illustration d'une sauce, besoin de supports visuels pour faire des liens et des images mentales.

Pour chacune des séances :

1/ Temps de lecture (proposer aux jeunes de lire, avec texte adapté).

2/ Travail sur la compréhension.

3/ Travail collectif : repérer le style/la sauce et créer une affiche pour le style choisi. Amener des supports visuels : images photos pour images mentales et liens.

Plus tard, lors des séances à partir de fin février ou début mars, ils pourront faire leur propre sauce puis leur propre album avec un texte créé par eux et différentes sauces pour ce texte.

PROJET GROUPE CONTES UNITE DES 6-11 ANS

Groupe coanimé par une éducatrice spécialisée, une orthophoniste et un psychologue.

Ce groupe concernera 3 ou 4 enfants de l'unité

A quoi sert le conte merveilleux ?

Les contes ont ce « pouvoir » de nous transporter dans l'imaginaire, dans un ailleurs temporel, spatial, merveilleux.

La richesse du contenu langagier des contes, leur structure narrative, tout comme les sujets universels qu'ils abordent, font d'eux un outil qui semble idéal pour stimuler, entre autres, le langage, la compréhension et la communication. Ils ont sans doute un rôle à jouer dans les processus d'attention et de mémorisation. Mais il est question aussi de la construction d'une personne et de sa place parmi ses pairs. En effet, les contes ont toujours eu une place essentielle dans les sociétés et font partie d'une mémoire collective de l'humanité, ils n'ont pas d'auteur particulier, sont rattachés à une dimension « folklorique ». Ils remplissent une fonction sociale et thérapeutique en offrant des représentations, une possibilité d'identification et de transformation. Portant en eux des situations que les enfants ont l'occasion de vivre, de ressentir, le conte leur offre la possibilité de trouver un sens. Les épisodes se succèdent mais la fin heureuse permet de restaurer la sérénité impactée dans la situation initiale. L'intérêt des contes est donc cet accès aux dimensions plus symboliques. Enfin, le répertoire varié de contes permet une ouverture à la Culture, aux cultures. L'idée est d'ailleurs de proposer des contes traditionnels de différents pays.

Le répertoire choisi sera celui des contes merveilleux traditionnels et contes de randonnée.

Le déroulé des séances

Chaque histoire sera racontée trois fois.

A la fin du temps de conte, un temps de parole permettra de revenir sur l'histoire, les questions, les commentaires.

Lors de la 1ère séance, un temps de modelage sera proposé, pour la 2ème séance : un temps de dessin, et pour la 3ème : un temps de jeu.

Chaque adulte aura une place déterminée, stable, pour l'année : l'éducatrice, encadre et gère le groupe de manière plus concrète ; le psychologue joue une enveloppe plus symbolique et favorise l'élaboration ; l'orthophoniste, raconte les histoires et attire l'attention sur le langage, les mots. Le psychologue ira chercher le groupe sur l'unité pour les emmener dans la salle de groupe avec l'éducatrice, où la conteuse les attend. Le temps d'après le conte est davantage collectif.

Lors de la 3ème séance, les enfants racontent l'histoire avant de la jouer. Pour le temps de jeu, il y a un maître du jeu qui est garant (le psychologue ou l'éducatrice spécialisée en cas d'absence) et tous les autres peuvent jouer.

En cas d'absence d'un adulte, comment maintenir le groupe :

Si la conteuse est absente, on se sert du sac à jeux pour créer des histoires (Il était une fois, Dream On, Story cubes...)

Importance des phrases rituelles pour les transitions : « Cric crac, l'histoire sort de son sac » ou bol tibétain pour démarrer le conte, « Maintenant que le conte est terminé, nous allons dessiner » (ou jouer, ou modeler !)

Le lieu

Salle 2 de la psychomotricienne, en ayant enlevé au préalable, à chaque séance, le matériel susceptible de distraire l'attention des enfants (caisse, gros ballons par exemple).

Le conte a lieu dans la grande partie, avec les chaises de couleur, le modelage et le dessin se font autour du bureau. Le conte par les enfants se fait autour du bureau, avec les photos des modelages et les dessins. Le jeu se fait dans la grande partie.

Le déroulement d'une séance

Rituel d'entrée : on s'installe (la conteuse en face du demi-cercle de chaises, dos au bureau, l'éducatrice spécialisée plus près de la porte et le psychologue au milieu et on se donne les nouvelles.

Entrée dans le conte (et sortie) avec le bol tibétain.

Temps de parole autour de l'histoire, dans le demi-cercle.

Phrase rituelle pour passer de l'autre côté : "Maintenant que le conte est terminé, nous allons..."

Chacun prend sa chaise pour s'installer autour du bureau. Le matériel est rangé sous l'évier.
A la fin de la séance, la conteuse reste à l'intérieur, l'éducatrice à la porte donne le signal du départ et le groupe repart, accompagné de l'éducatrice et du psychologue.
Les jeunes vont en récréation et les adultes ont un temps de prises de notes (cahier prévu dans le bureau de Claire.)
Importance d'avoir un temps de reprise entre professionnels, après le groupe.

PROJET DE GROUPE A MEDIATION CULTURELLE 2025-2026 « MERCREDI ENSEMBLE », UNITE 6-11 ANS

Unité des 6-11 ans de La Cristallerie
Ce groupe sera encadré par un éducateur spécialisé, une monitrice-éducatrice, et une orthophoniste.

Les fondements du projet

L'idée est de proposer des médiations variées dans le domaine culturel, parfois sur l'extérieur, afin d'amener de l'ouverture au monde, d'éveiller la curiosité, d'appréhender au mieux divers lieux et activités, pour favoriser le développement des capacités et l'ajustement dans les relations aux autres.

Les médiations :

- **Le jeu de société :**

Le jeu amène l'enfant à se motiver pour raisonner, faire des choix, prendre des décisions, anticiper un résultat, résoudre des problèmes, mettre en place des stratégies.

La pratique du jeu conduit à développer des compétences mobilisant stratégie, rigueur, concentration et logique, mémoire et capacité d'abstraction.

Se tromper ou perdre à un jeu n'a pas la même conséquence que de se retrouver en situation d'échec face à un exercice ou dans une évaluation.

Le jeu amène plus facilement l'enfant à se décomplexer, à tenter, essayer, faire des erreurs... ce qui est indispensable aux apprentissages.

Pour l'éducatrice, jouer développe des attitudes sociales : respecter des règles, prendre des initiatives, apprendre à coopérer... En jouant par équipe, voire en coopération dans certains jeux, les enfants acceptent plus facilement les interactions. Une dynamique d'équipe, d'entraide, de collaboration peut également émerger.

Pour l'orthophoniste, les liens sont évidents et multiples avec le langage, la compréhension, l'expression, le raisonnement, l'organisation de la pensée, la structuration spatiale et temporelle, la relation à l'autre, l'entrée dans les apprentissages...

Jouer... Penser... Parler... Etre ensemble... Apprendre !

- **Les livres :**

Que les adultes lisent des histoires aux enfants est un indispensable moment de partage et d'éveil.

Lire aux enfants, c'est les « nourrir » en donnant à écouter des récits, fictifs ou réalistes, pour développer la compréhension et l'expression, voyager dans l'espace et le temps, éveiller la curiosité, travailler sur l'empathie, s'exprimer au sujet de..., organiser sa pensée, donner l'envie de lire.

Fréquenter régulièrement un lieu de culture comme la Médiathèque est également très important car c'est un lieu que les enfants pourront plus facilement investir par la suite, en espérant qu'ils continuent de le fréquenter même en dehors des temps partagés au Ditep.

- **Les sorties sur l'extérieur (courses, balades, visites)**

Il est très important que les enfants puissent se familiariser avec divers lieux faisant partie de leur environnement proche, et découvrir les nombreuses activités qui peuvent y être liées. Cela favorisera leur développement personnel, leur autonomie, leur capacité d'adaptation, leurs relations aux autres.

GROUPES D'OBSERVATION ORTHOPHONIE/PSYCHOMOTRICITE

Animé par une orthophoniste et une psychomotricienne

Objectifs :

Avoir une première approche pour observer les compétences et les difficultés, en particulier dans les domaines orthophonique et psychomoteur, des nouveaux arrivants sur l'UG1 et l'UG2. En effet, le temps de travail de l'orthophoniste et de la psychomotricienne ne permettant pas de recevoir tous les nouveaux arrivants en bilan, ces groupes ont pour vocation de récolter des informations dans ces domaines, afin de dégager des pistes et des priorités pour leur projet thérapeutique individuel. Ces éléments compléteront les autres observations pluridisciplinaires et les éléments transmis par les établissements précédents.

Cadre :

Au moins 3 séances par groupe, pour 3 jeunes dans chaque groupe

Durée 1 h : le lundi de 9H30 à 10H30

Contenu :

Domaines à explorer :

- Vocabulaire du corps et schéma corporel.
- Repères spatio-temporels.
- Compétences motrices générales : équilibre, lancer- attraper, coordinations/dissociations.
- Compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit (vocabulaire, construction des phrases et du récit).
- Graphisme et représentation.
- Sensations et mise en mots.
- Gestion des émotions.
- Tonus, adaptation.
- Relation à l'autre, estime de soi...

Déroulement de séances

- Première séance : Présentation, corps et relaxation
 1. Jeu de présentation : ronde des prénoms (jeu de balle) qui permet d'observer la dynamique en groupe, la mémoire, l'adresse (lancer-attraper), la régulation tonico-émotionnelle
 2. Portrait chinois : si j'étais un animal, un sport, un aliment, un personnage célèbre, un paysage, un objet, un habit, un métier, une couleur, un jeu... Expérimenter les points communs, les différences, retenir ce que les autres ont dit... Domaines : expression de soi, expression orale, mémoire
 3. Parcours préinstallé : banc (marche avant arrière YO), cerceaux (sauts un pied, jumping jack, équilibre 1 pied YO/YF), marche sur la ligne (talon-pointe avant-ARR), montée (espalier), saut, tir sur la cible, lancer contre mur une main, rattraper une main, roulade ?, saut barre, marcher sur les montagnes. Domaines : motricité générale
- Guidage YF (domaines : attention, expression, prise en compte de l'autre)
 4. Jeux voyage : 4 puis 5 consignes (attention, mémoire, espace)
 5. Détente : temps calme respiration mobilisations vérification relâchement
- 2è séance : Espace-temps, sensoriel, proprioception et graphisme
 1. Date, saison, heure : chacun sur une feuille. Domaines : repères temporels, écriture
 2. Jeux de Kim 5 sens : visuel, auditif non verbal et verbal, goût, odorat, vue, et proprioception (sensations musculaires, internes). Décrire une position à prendre avec révision du vocabulaire corporel de base. Domaines : attention, mémoire, schéma corporel, vocabulaire
 3. Plan de salle préétabli, trajet
 4. Puzzle construction ?

5. « Listen Up » (jeu de dictée de dessins avec formes géométriques), dessin du bonhomme, « Duplik » adapté (jeu de dictée de dessins) ?
- 3^e séance : jeux d'expression verbale, corporelle, et de groupe
 1. « Time's Up » adapté : vocabulaire, émotions
 2. « Dream On » (jeu de construction de récit et de mémoire, à partir de cartes piochées), cartes séquentielles pour reconstituer une histoire
 3. « Listen Up », « Duplik » (si pas fait lors de la séance n°2)

PROJET GROUPE « CREER-JOUER » 2025-2026

Animé par une orthophoniste et une psychomotricienne

Genèse :

Ce projet fait suite au groupe expression et bien-être initié l'an dernier par une éducatrice spécialisée et une psychomotricienne. En effet, deux des jeunes participants ont exprimé leur volonté de continuer ce travail axé sur le jeu de rôle, le théâtre, l'expression de soi et la détente. Pour ces deux jeunes, du côté des professionnels, il semblait en effet important de poursuivre le travail favorisant leur expression verbale, leur confiance en eux, la valorisation, les expériences positives en groupe, la reconnaissance et la gestion des émotions, la régulation tonico-émotionnelle. La correspondance avec le profil de deux autres jeunes et leur besoin commun de travailler également sur la trace graphique nous ont amenées à la création de ce projet de groupe.

Objectifs :

L'idée est de proposer un lieu privilégié d'expression, ludique et créatif, dans lequel les jeunes, accompagnés de thérapeutes spécialisées dans les domaines corporels et d'expression verbale et écrite (psychomotricienne et orthophoniste), pourront prendre confiance et développer leurs compétences. Le but est ainsi de favoriser leur épanouissement et leur adaptation à l'environnement.

Médiations :

Les jeux de théâtre, les jeux de communication et d'expression, puis la création graphique seront utilisés, ainsi que des méthodes de détente, de relâchement tonique (relaxation active et passive, respiration).

Cadre de travail : Ce groupe aura lieu dans une des salles de psychomotricité, le mardi de 15h00 à 16h. Le groupe est fermé une fois que les indications sont validées. Il concernera 3 jeunes de la classe 2 de l'UG1.

Déroulé des séances (2 périodes seront proposées)

- La première période, d'octobre aux vacances de février, sera plus axée sur les jeux théâtraux et de communication. En effet, c'était leur demande et c'est une approche motrice et ludique qui permet de faire groupe et de lancer une dynamique d'expression.
 - La seconde période, du retour des vacances de février à fin juin, sera dédiée au graphisme, cet aspect étant plus « douloureux » et abstrait pour eux.
- Quelle que soit la période, des temps de relaxation/régulation tonique seront proposés, en début, en cours ou en fin de séance, selon les besoins.

PROJET GROUPE « CUISINE », UNITE 6-11 ANS, 2025-2026

Animé par une psychomotricienne et une éducatrice spécialisée, à la demande une infirmière pourra être associée.

Objectifs :

Le projet cuisine est né de nos échanges en équipe. Les nouveaux locaux de cette unité sont équipés d'une cuisine qui offre la possibilité de mettre en place ce type d'atelier. L'idée d'un atelier potager avec l'enseignant nous permettrait d'envisager des passerelles entre cuisine et jardinage, en cultivant par exemple des légumes

ou des plantes aromatiques. Par ailleurs, plusieurs d'entre nous ayant travaillé auprès des adolescents accueillis au DITEP avons constaté des comportements alimentaires préoccupants : trop de sucre, de sel, de boisson type soda, etc. Les enfants que nous accueillerons dans l'Unité 6-12 seront pour la plupart originaires de Givors et vivent donc majoritairement dans un environnement bétonné et loin de la nature. Un atelier cuisine pourrait permettre de découvrir ou redécouvrir ce qu'est un légume, un fruit, comment ils se présentent quand ils ne sont pas déjà préparés, comment on peut le cuisiner et le transformer. En relation avec l'aspect pédagogique de l'accompagnement, cuisiner permettrait aussi de travailler les quantités, les proportions, les saisons, etc..

Du point de vue de la psychomotricité, il pourrait y avoir un travail autour des habiletés manuelles, de la sensorialité (olfactive, tactile, visuelle, etc.). Il s'agira d'observer, de reconnaître et de faire des petits jeux autour de l'alimentation, de goûter, etc.

Un des objectifs de cet atelier serait de sortir des murs en allant au marché régulièrement avant la préparation d'un repas ou d'un goûter, et de gérer un budget pour faire des achats.

Ce projet doit être pensé sur du long terme. Il nous paraît dans un premier temps compliqué de proposer à un groupe que nous ne connaissons pas de sortir des murs pour aller au marché ou de préparer un repas complet chaque semaine. Nous allons donc envisager dans un premier temps de réaliser, une fois par semaine, un dessert ou une entrée pour le repas du midi.

Moyens :

- Un temps dédié à cet atelier : les jeudis matin de 10h30 à 11h30.
- Commande de fruits auprès de la cuisine collective du DITEP ou achat chez un producteur local.
- Récupérer des livres de cuisine (bibliothèque) ou faire des recherches internet pour trouver des recettes.
- Prévoir des temps durant les périodes d'activité pour proposer un projet plus ambitieux comme faire le marché et préparer un repas pour le groupe.
- Un budget.
- Le groupe sera constitué des mêmes enfants durant une période complète et changera la période suivante.

GROUPE « ENSEMBLE ON AVANCE ! »

Ce projet fait suite à un transfert organisé en 2024. Il a fait apparaître le besoin de travailler avec le public accompagné la notion de compétence sociale.

Objectifs :

Objectif général : développer les compétences sociales pour pouvoir s'affirmer sereinement dans une relation dans n'importe quelles circonstances avec des interlocuteurs différents. (Relation conflictuelle, amicale, subordonnée, ...)

Objectifs affinés

- Continuer le travail d'échanges et de prise compte de l'autre, trouver sa place dans un groupe de façon adapté.
- Se sentir sécuriser dans la relation à l'autre.
- Gestion des émotions et du comportement qui en découle.
- Développement de l'autonomie et maturité.
- Ouverture et adaptation sur l'extérieur.
- S'appuyer sur les capacités de chacun pour créer une dynamique de groupe positive.

Moyens

- Rencontres trimestrielles (lors des semaines activité).
- Même groupe et mêmes adultes de références.
- Sorties extérieures en lien avec des compétences sociales de base (s'orienter, ouverture sur le monde, faire des demandes).
- Préparation d'un transfert.

GRUPE DE SOUTIEN A L'ECRIURE

Le groupe est animé par la psychomotricienne et l'apprentie psychomotricienne

Les objectifs principaux de ces séances sont

- Améliorer la qualité de l'écriture (lisibilité).
- Renforcer la vitesse de l'écriture.
- Favoriser l'estime de soi et la motivation à écrire du jeune.

En effet l'écriture peut être une tâche ardue pour certains jeunes. Cela peut être un frein pour l'accès à certains apprentissages. Le groupe permettrait de retravailler les bases de l'écriture cursive afin que les jeunes puissent avoir une meilleure appétence pour l'écriture. Ce groupe s'appuie en partie sur le programme Pep's pour soutenir l'intégration des formes des lettres et pour développer des stratégies facilitant le graphisme. Il se peut que l'écriture relève des difficultés de coordinations, d'ajustement du tonus ou différentes composantes psychomotrices. Le soutien permet de s'adapter aux difficultés de chacun et de favoriser la motivation et le geste. Le groupe permet d'avoir un regard entre pairs qui est d'autant plus porteur.

Les séances s'orientent sur différentes notions de l'écriture (la taille, la forme, variation de vitesse) grâce à des ateliers ludiques et des temps plaisir. L'accent est mis sur l'autocorrection pour que le jeune puisse être acteur dans son évolution et favoriser son sentiment de compétence.

Indications :

Les jeunes sont indiqués grâce aux observations des différents professionnels et des tests effectués en lien avec le graphisme. Ceux pouvant être concernés présentent déjà une certaine disponibilité aux apprentissages :

Organisation

- Tous les jeudis de 9h45 à 10h30, débutant le 27 avril pour 10 séances.
- Salle de classe sur UG2

Déroulement

- Temps d'accueil : accueillir les jeunes avec un partage sur l'état actuel.
- Temps de pratique :
 - **Rappelle des stratégies et aides vu précédemment pour solliciter la répétition et faciliter l'intégration des notions.**
 - **Mise en pratique avec des échauffements de motricité fine pour faciliter leur aisance aux mouvements. Puis nous utiliserons des jeux ludiques pour soutenir l'écriture. Des supports visuels sont utilisés pour faciliter la compréhension, l'attention, l'auto évaluation et le plaisir.**
- Temps de fin : verbalisation sur le vécu, les ressentis de la séance, ce qui est facile ou difficile pour eux puis des éléments qu'ils trouvent importants pour eux.

DES MEDIATIONS ET ATELIERS SPECIFIQUES AU SERVICE DES PROJETS : DES ACTIONS EDUCATIVES, PEDAGOGIQUES ET THERAPEUTIQUES POUR SE RENCONTRER.

Voici les ateliers menés sur l'année 2025 :

- **Zoothérapie** : c'est un temps de médiation animale portée par un binôme d'éducateur spécialisé et un enseignant pour un groupe de 5 jeunes. (de moins de 14 ans) une fois par semaine. Ce groupe est accueilli par une association refuge qui permet de mettre au travail le lien à l'autre, les vécus corporels et émotionnels au travers des animaux.
- **Atelier Puzzle** : dans le cadre de cet atelier, un éducateur fait à côté d'un jeune (chacun son puzzle). Il s'agit de proposer un espace calme, silencieux, dans une temporalité non définie pour aller au bout et qui, soit ouvre à la discussion, soit au contraire permet de se recentrer, se canaliser.
- **Groupe d'observation photolangage** : à destination des jeunes, des nouveaux, qui arrivent sur le Ditep aussi bien en accueil de jour qu'en modalité ambulatoire. Il se déroule sur 4 sessions. Au travers d'images, les jeunes

ont à choisir une photo et à mettre en mots leurs idées. Dans l'idée de faire connaissance, ce groupe permet ensuite un partage collectif et invite à confronter ses idées et modèles afin de construire des représentations. Groupes à visée thérapeutique qui sont reconduits sur un rythme hebdomadaire. Cette année, 4 jeunes ont été concernés par ce groupe

- **Groupe psychodrame** : coanimé par la psychomotricienne et la psychologue :

Déroulement : les jeunes inventent ensemble une histoire et se répartissent les rôles pour la jouer. Le jeu et ce qu'il a fait vivre à chacun seront repris dans un temps d'échange pour clore la séance.

Objectif : Expérimenter le corporel, la motricité et la pensée et enclencher un travail de mise en lien, de travailler sur les différentes postures, explorer des attitudes pouvant pallier l'agressivité et mieux se représenter les limites, de raconter une histoire et mettre en mouvement des enjeux psychiques individuels dans un travail d'imagination groupal.

Cette année, 3 jeunes participent

- **Groupe Story Time** : coanimé par l'orthophoniste et la psychologue, la médiation est le conte, avec dans un second temps, une mobilisation autour du dessin pour un travail de représentation.

Cette année, 3 jeunes en bénéficient.

- **Le qu'en dit-on ?** : animé par un binôme un psychologue et un éducateur

coanimé par une éducatrice et la psychologue, : travail autour de la loi et des règles sociales à travers un jeu de cartes qui soutient le débat et interroge sur ce qui est "acceptable", "non acceptable", "discutable" et "interdit par la loi".

Cette année, 2 jeunes en bénéficient.

- **Groupe expérience** : Co-animation des deux psychologues à l'attention des futurs jeunes majeurs ou aux jeunes dont le projet est déjà bien engagé.

Nouveau groupe pour travailler un partage d'expériences de stages, de projets professionnels, de comment on se présente aux autres, comment on imagine le monde du travail, le sommeil, le rythme, les troubles, le milieu du handicap, les inquiétudes autour de l'avenir. Ce groupe fonctionne sous plusieurs modalités : mise en situation (jeux de rôle), photolangage, visites de lieux de formation, discussion et questionnement.

- **Groupe autour de la majorité** : groupe animé par une éducatrice spécialisée

Ce groupe accueille cinq jeunes dont quatre seront majeurs dans l'année. Ce sont des jeunes de l'accueil de jour et de la modalité ambulatoire. Il a pour objectif de travailler avec eux sur la question des changements dus à la majorité et de les familiariser avec les organismes qu'ils pourront solliciter par la suite. C'est un projet qui s'inscrit dans une démarche de facilitation de l'inclusion sociale. Il se déroule tous les mercredis de 10h à 12h.

- **Groupe Lycéens** : : groupe à destination des jeunes en modalité ambulatoire, Ce travail a pour objectif de proposer un espace de parole afin de permettre l'expression orale et de favoriser les échanges autour de leur vécu au lycée tout en s'appuyant sur le dispositif ambulatoire.

En effet, comment aborder ce passage du collège au lycée, comment vivent-ils l'autonomie que cela demande. Des échanges autour de leurs émotions ; de leur rapport aux autres lycéens, de leur rapport aux professeurs et au cadre. Sans oublier la question des apprentissages. L'idée est de partager leurs expériences et s'appuyer sur le point de vue des uns et des autres, d'envisager les projections sur l'avenir avec des parcours aux chemins atypiques.

- **Création de vignettes à mettre au débat**
- **Utilisation du photolangage**
- **Utilisation de supports multimédia (chansons /textes/ Vidéo)**

- **Groupe Mood** : Groupe co-animé par une éducatrice spécialisée et une psychomotricienne

A destination de trois jeunes de 12 à 14 ans (classe 1). Ce groupe à visée thérapeutique a pour objectif d'accompagner les jeunes à découvrir ce que sont et à quoi servent les émotions tout en expérimentant de manière ludique. Ainsi, la relation aux autres, les habiletés sociales, l'ouverture sociale et la gestion des émotions et du comportement seront des points travaillés. Les séances ont lieu les lundis de 13h15 à 14h00 en salle de psychomotricité sur une étendue de 8 semaines.

Cette année 3 jeunes participent.

- **Salle Cocon : Apaisement et/ou sensorielle** : Offrir un espace de répit ou de régression pour les jeunes en cas de situation de crise, d'angoisses pour les aider à gérer leurs émotions débordantes. C'est un outil qui permet aux jeunes de trouver ce qui les apaise et qui ont pour certains pu solliciter ce lieu de manière autonome. Lieu ressource contenant et apaisant. La présence de l'adulte dans ou à côté de la salle reste nécessaire pour proposer un espace sécurisant et leur permettre de se laisser aller.

- **Ciné-Débat** : co-animé par un enseignant, un éducateur spécialisé, un psychologue.

Projection de 3 films en 2025 : 2 chez les petits et 1 chez les grands. Besoin de passer par le dessin-animé ou le film d'animation pour accrocher le groupe des plus jeunes avec des temps de pause pour maintenir la concentration. Chaque film est visionné en amont par les professionnels afin de construire le cadre du débat qui se déroule ensuite l'après-midi en classe. Les films sont choisis pour aborder des thématiques de leur quotidien.

- **Le conseil** : Co-animation par un psychologue référent de la classe, l'enseignant et la participation d'un invité. Ce temps de parole s'est pérennisé pour les jeunes sous le format suivant :

- **Conseil classe 1** (12/14 ans) : d'une durée d'une demi-heure une fois par semaine les lundis matin de 10h30 à 10h55.
- **Conseil classe 2** (14/18 ans) : d'une durée d'une demi-heure une fois par semaine les jeudis matin de 11h15 à 11h45.

La parole est libre et chacun peut amener un sujet qui l'intéresse. Les jeunes se sont vraiment saisis de cet espace pour évoquer différentes préoccupations et intérêts. Chacun a pu s'exprimer sans contraintes ni moqueries de la part des autres, les adultes permettant la bienveillance et la sécurité pour le groupe et pour chacun. Un cahier (qui reste en classe) a permis de garder la trace des thématiques abordées.

- **Groupe Partage d'expériences** coanimé par deux psychologues,

Le groupe est destiné aux plus grands qui ont éventuellement une expérience de stage, mais surtout qui s'orientent sur un projet professionnel ou préprofessionnels, pas nécessairement construit, d'ailleurs ; les objectifs sont d'apporter un support à penser la dimension du travail, des expériences de stage, partager les visites d'établissements afin de soutenir des projections dans l'avenir et les familiariser sans qu'un vécu trop angoissant ne surgisse, cela amène à réfléchir sur le handicap, leurs troubles en lien avec les effets et impact dans une vie professionnelle d'adulte.

Cette année, 5 jeunes participent.

- **Groupe Escrime** : à visée éducative, sportive. Accompagnement par une éducatrice et une psychomotricienne. En 2025, cinq jeunes participent.

- **Entretiens en double écoute** : coanimé avec deux professionnels.

1 suivi hebdomadaire psychologue/psychomotricienne pour un jeune.

8 rencontres ponctuelles psychologue/éducateur.

1 suivi hebdomadaire psychomotricienne / orthophoniste pour 1 jeune.

- **Rencontre d'anamnèse** : nouvel espace de rencontre où, une fois le jeune admis, nous proposons à la famille de revenir sur des éléments d'anamnèse à l'occasion d'un temps spécifique dans les 3 mois de l'arrivée de l'enfant. Ont eu lieu, une rencontre anamnèse orthophonie et une rencontre avec la famille d'un jeune admis en ambulatoire pour préparer la passation d'un bilan orthophonique.

B. DUO DAY

Le Duo Day comme levier d'ouverture vers le milieu ordinaire

- Présentation d'un dispositif

Le Duo Day est une journée nationale dédiée à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Il permet à un jeune dès l'âge de 14 ans de découvrir un métier aux côtés d'un professionnel. Ce dispositif est piloté par le ministère chargé des personnes en situation de handicap, et vise à lutter contre les préjugés et favoriser l'inclusion par l'emploi.

- Intérêt éducatif pour les jeunes en DITEP

L'inscription des jeunes du DITEP au Duo Day constitue une préconisation éducative complémentaire aux visites d'ESAT. Elle permet :

- De découvrir des métiers variés,
- De renforcer l'estime de soi et la confiance
- Permettre aux jeunes d'être valorisés par un professionnel extérieur
- De favoriser la projection dans un environnement professionnel
- D'évaluer la capacité du jeune à investir un cadre de travail en milieu ordinaire

Cette démarche est pensée de manière concertée avec les équipes éducatives, thérapeutique et pédagogique, ainsi que la direction et les familles. Afin de garantir une cohérence avec le projet du jeune.

Le Duo Day constitue un support éducatif permettant d'interroger les représentations liées au travail, les appréhensions et de favoriser une première mise en lien, soit avec le milieu protégé ou le milieu ordinaire. Les temps préparatoires liés à l'explication et l'organisation du trajet aller-retour, sont accompagnés par les éducateurs spécialisés référents, tout en étant en lien avec les éducateurs techniques spécialisés pour une cohérence d'accompagnement.

Les réactions observées chez les jeunes, entre enthousiasme et appréhension, sont travaillées comme des supports éducatifs, permettant de mettre en mots les émotions, de travailler les représentations du monde du travail dans une perspective d'inclusion.

Vers une dynamique durable de partenariat et d'inclusion

L'ensemble de ces préconisations s'inscrit dans une volonté de pérenniser les partenariats avec les ESAT et les employeurs sensibilisés au handicap. Elles permettent d'élargir le réseau professionnel du DITEP, tout en offrant aux jeunes des expériences porteuses de sens.

Ces actions contribuent à renforcer la cohérence des parcours, à soutenir la construction identitaire des jeunes et surtout à favoriser une inclusion adaptée à leurs difficultés, leurs capacités, en cohérence avec le projet d'accompagnement.

Au sein du DITEP, les professionnels se sont mobilisés pour permettre aux jeunes de bénéficier du dispositif, **15 jeunes ont pu établir une convention avec différents partenaires et découvrir les métiers suivants :**

- Un jeune a conventionné avec la Préfecture du Rhône – Direction Départementale des territoires – 165 rue Garibaldi 69003 Lyon - Poste chargée de mission des forêts
- Un jeune a conventionné avec XPO Support Services France – 192 Avenue Thiers – 69006 LYON - Poste : Chargé d'étude marketing.
- Un jeune a conventionné avec la Médiathèque Louis Caferte – 2 rue Serpaton -69440 MORNANT -Poste : Agent d'accueil à la médiathèque
- Un jeune a conventionné avec l'ESRP EPNAK LYON – 37 rue Challemeil Lacour – 69007 LYON -Poste : commis de cuisine – aide restauration
- Un jeune a conventionné avec DISPANO ST PRIEST - Rue du Champ Dolin - 69800 ST PRIEST -Poste : Métiers de Vendeur Conseil (Négoce de Produits Bois & Dérivés)
- Un jeune a conventionné avec XPO LOGISTICS - Zac Des Gaulnes - Jonage Avenue Henri Schneider – 69330 – MEYZIEU - Poste : Conducteur - découvrir le métier d'un conducteur SP ou SPL, livraison clients - ramasse clients

- Un jeune a conventionné avec la Préfecture du Rhône – Direction Départementale de la protection populaire -245 rue Garibaldi – 69003 LYON - Poste : Inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement
- Un jeune a conventionné avec CARGLASS - 10 Rue de l'Industrie – 69700 GIVORS - Poste : Technicien vitrage
- Un jeune a conventionné avec AMILAUURA Animation des missions locales Auvergne Rhône-Alpes – 4 rue Saint- Sidoine – 69003 LYON - Poste : Observation du poste Chargé de projet en communication de réseau associatif (Mission Locale)
- Un jeune a conventionné avec CARGLASS – 1 rue des Piverts – St-Priest 69 - Poste : Technicien vitrage
- Un jeune a conventionné avec Burger King Lyon Garibaldi - 367 Rue GARIBALDI – 69007 LYON - Poste : Equipier polyvalent
- Un jeune a conventionné avec JONES LANG LASALLE SAS - 132 Cours Charlemagne – 69002 LYON - Poste : Adjoint Manager offre Economie circulaire
- Un jeune a conventionné avec RENAULT TRUCKS – 99 Route de Lyon – 69 St Priest -Poste : Agent d'exploitation dans les coulisses de la Douane
- Un jeune a conventionné avec ODALYS City - Lyon Bioparc - 60 avenue Rockefeller – 69008 LYON -Poste : Réceptionniste
- Un jeune a conventionné avec la Préfecture du Rhône - Secrétariat général commun - Direction départementale des territoires -165 Rue Garibaldi – 69003 LYON - Poste : Chargé de mission - AGRICULTURE / ESPACE NATUREL / ANIMAUX / VITICULTURE

Au terme des journées des jeunes dans le cadre du DUO DAY, l'éducatrice technique spécialisée qui a mis en place ce projet, a créé un questionnaire à destination des jeunes ayant bénéficié de cette journée de stage. L'objectif était de permettre aux jeunes de faire une évaluation de cette journée. Il est joint ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DUO DAY 2025

(Cocher les cases correspondant à tes choix)

Nom :

Prénom :

Lieu du Duo Day :

Poste sur cette journée :

1. Comment te sentais tu avant d'aller à cette journée ?

- Très motivé
- Plutôt motivé
- Stressé
- Pas du tout motivé

2. Qu'as-tu fait pendant ta journée Duo Day ?

➤

3. As-tu été bien accueilli par la personne de l'entreprise ?

- Oui, très bien
- Un peu
- Pas trop

4. Est-ce que la personne t'a bien expliqué son métier et t'a montré ce qu'elle fait ?

- Oui
- Non

5. Qu'as-tu préféré pendant cette journée ?



6. Y'a t'il quelque chose que tu n'as pas apprécié ?



7. Après cette journée, comment t'es-tu senti ?

- Très content
- Content
- Fatigué
- Pas apprécié

8. Si tu devais mettre une note sur ta journée, ce serait de combien ?

- 0 pas bien du tout
- 10 super journée
- Indique ta note sur 10 : . /10

9. Qu'as-tu appris lors de cette journée ?



10. Que pourrais-tu dire si une personne ou un professionnel, te demande d'expliquer le Duo DAY ?



Merci de répondre au questionnaire et de me le remettre

Le bilan de ce projet est extrêmement positif dans la mesure où 100% des jeunes se sont sentis valorisés et accueillis de manière adaptée au sein des stages

A la suite de cette journée Duo Day nous avons quatre jeunes qui ont pu faire un stage plus long par le biais du Ditep La Cristallerie. Un jeune s'est vu proposé un stage à la suite de cette journée mais l'a décliné.

Cette première expérience a été positive à tel point que les jeunes qui n'ont pas pu être inscrits ont questionné les professionnels et ont émis l'envie l'année prochaine de participer à ce projet.
